

20,000 DÉLÉGUÉS DU NUM VOTENT UNANIMEMENT EN FAVEUR D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

Afrique du Sud : plus de 400,000 mineurs noirs pourraient déclencher une grève dès le 25 août

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Le Syndicat national des mineurs noirs sud-africains (NUM) a appelé hier quelque 230,000 mineurs à se mettre en grève à partir du 25 août prochain, menaçant de paralyser l'un des secteurs-clés de l'économie du pays.

Selon le président du syndicat, M. Cyril Ramaphosa, tous les membres du NUM, y compris ceux qui travaillent dans les mines où le syndicat n'est pas reconnu par la direction peuvent faire grève, parce qu'ils sont concernés. Selon lui, le mouvement pourrait ainsi toucher quelque 400,000 des 550,000 mineurs des mines d'or et de charbon.

Dans la nuit de samedi à dimanche, quelque 20,000 membres du NUM réunis dans une petite cité minière de l'État libre d'Orange, ont décidé à l'unanimité d'arrêter le travail dans 20 jours, à l'appui de leurs revendications salariales.

Sont concernés les ouvriers des 29 mines où le NUM est reconnu, a dit un porte-parole du syndicat. Celui-ci revendique une hausse générale des salaires de 22 %, alors que les compagnies propriétaires ont accordé unilatéralement des augmentations allant de 14,1 à 19,6 %.

Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général du NUM, M. Cyril Ramaphosa, a indiqué que le syndicat avait donné un ordre de

boycottage des magasins blancs près des mines si le gouvernement ne levait pas l'état d'urgence dans les 72 heures.

Le NUM est également décidé à lancer un appel à une grève nationale si le président, M. Pieter Botha, décide l'expulsion des travailleurs immigrés noirs, comme il a menacé la semaine dernière, a dit M. Ramaphosa.

Le NUM dit compter 40 % d'étrangers parmi ses adhérents.

Interrogé sur les réactions des compagnies propriétaires, le secrétaire général a déclaré que cela équivalait à un « suicide si elles déclaraient de licenciement plus de 200,000 mineurs ».

« Il est encore temps pour elle d'éviter une grève en faisant une offre réaliste », a-t-il dit, en se refusant à toute précision sur la durée de l'arrêt de travail.

Une grève prolongée pourrait être catastrophique pour l'économie sud-africaine : l'or fournit la moitié des revenus à l'exportation, et le charbon est une source d'énergie essentielle dans un pays frappé par un embargo pétrolier officiel, et démunie de gisements pétroliers.

Ce sera la seconde grève légale de l'histoire du pays : les syndicats noirs ne sont reconnus que depuis 1979.

Voir page 8: Afrique du Sud

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

UN GESTIONNAIRE PREND LA TÊTE DU MUSÉE D'ART

Le nouveau président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, M. J.V. Raymond Cyr, avoue « ne pas s'y connaître » en art. Il estime avoir été nommé à ce poste pour ses qualités de gestionnaire. **PAGE 11**

CROISSANCE NÉGATIVE EN AFRIQUE

La Banque mondiale a récemment publié son huitième rapport annuel. Elle y affirme que le développement des pays du tiers monde est menacé par le protectionnisme et les taux d'intérêt élevés des pays industrialisés. L'Afrique, par exemple, connaît une croissance négative au cours de la prochaine décennie. **PAGE 9**

LE WEEK-END SPORTIF

UN REVERS CONTROVERSÉ À PITTSBURGH

À deux jours de la grève, les Expos ont disputé un match ponctué de deux décisions à l'avantage des Pirates, hier après-midi, et se sont inclinés 4-3 à Pittsburgh. Samedi, Bert Roberge a pris la relève de Bryn Smith pour permettre aux Expos de l'emporter de justesse 6-5. **PAGE 16**

BAUMANN CONSERVE LA COUPE ESSO

Alex Baumann a remporté la Coupe Esso pour la deuxième année consécutive, samedi, aux championnats canadiens de natation. Il est venu à 83 centièmes de seconde près de frapper son propre record mondial, au 200 mètres. **PAGE 16**

À WASHINGTON 20,000 personnes protestent contre le nucléaire

WASHINGTON (AFP, PC) — Près de 20,000 personnes étaient réunies hier à Washington pour déployer un ruban de plusieurs kilomètres de long autour de certains bâtiments officiels de la ville en signe de protestation contre l'arme atomique et pour marquer le 40e anniversaire d'Hiroshima.



Ils ont entouré le Pentagone, le mémorial Lincoln et le Congrès afin d'apposer sur ces trois emplacements un

ruban bariolé long de plusieurs kilomètres, tapissé de motifs les plus divers mais témoignant tous de l'horreur qu'inspire la perspective d'une guerre nucléaire.

Les manifestants, parmi lesquels une très forte proportion de femmes, assurent que ces dessins leur ont servi d'exutoire, permettant de dire ouvertement toutes les peurs que suscite l'arme nucléaire. Ils n'ont pas indiqué ce qu'ils proposaient pour supprimer les arsenaux nucléaires des deux Grands.

La police a estimé, en milieu d'après-midi, que le nombre de participants à la manifestation s'élevait à 20,000.

Les organisateurs espéraient que plus de 50,000 personnes seraient rassemblées en milieu de journée afin de porter ce « ruban de la paix ». « C'est la tentative la plus créative qui ait jamais été entreprise pour impliquer les gens, pour qu'ils prennent conscience de leurs propres sentiments sur cette question », a expliqué Mme Jean McMahon, une jeune mère de deux enfants, de Denver.

« Il y a beaucoup de gens à Washington, à-t-elle poursuivi, qui ont l'impression de vivre à Disneyland. Nous voulons qu'ils prennent conscience qu'ils ont un rôle à jouer dans l'avenir ».

Le président Reagan, qui survolait le site de la manifestation dans l'hélicoptère que le ramenait à la Maison-Blanche après un week-end à Camp David, n'a pas aperçu les protestataires à décoller un porte-parole présidentiel.

La veille, les militants pacifistes s'étaient réunis à la cathédrale de Washington pour des prières, en présence de Fumimaro Maruoka, rescapé d'Hiroshima, et de Teru Morimoto, survivant de Nagasaki.

L'idée de cette manifestation était venue de Mme Justine Merritt, une habitante de Denver, dans le Colorado. Elle s'était rendue il y a trois ans à Hiroshima et Nagasaki, les deux villes bombardées en août 1945. La ville soviétique de Khor a envoyé 39 mètres de ruban.

Par ailleurs, une survivante

Voir page 8: Washington

LA BOMBE, 40 ANS APRÈS HIROSHIMA

I. L'arme nucléaire a figé la situation géopolitique de l'après-guerre

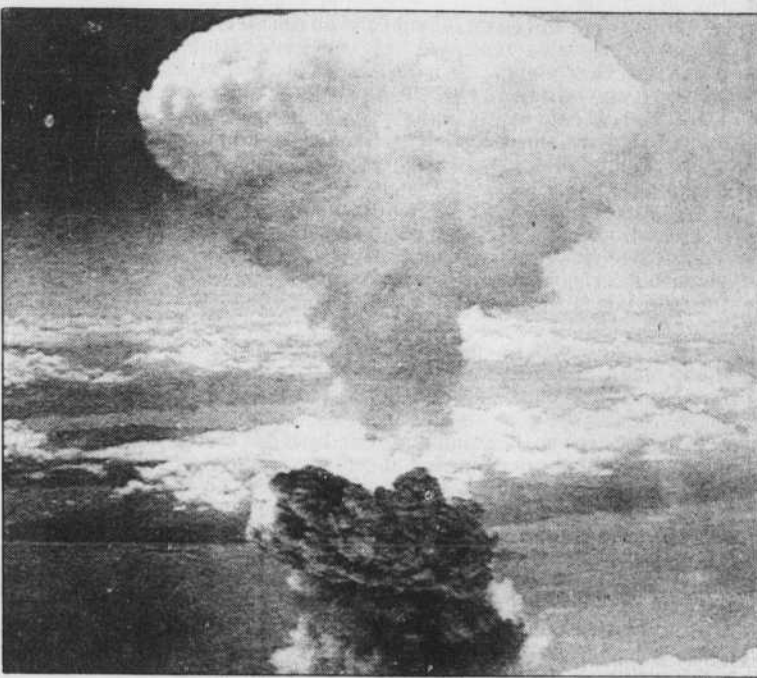


Photo PC

La première bombe atomique du nom de Little Boy, lancée sur Hiroshima, a explosé à 2,000 pieds d'altitude provoquant un énorme champignon de fumée et tuant, sur le coup, 140,000 personnes. Quelques minutes après, un membre de l'équipage de l'avion américain qui transportait l'engin s'est écrié « Mon Dieu, qu'avons-nous fait? ».

JOCELYN COULON

Le 6 août 1945, à 8 h 15, un bombardier B-29 du nom de Enola Gay, de l'armée de l'air américaine, venant des îles Mariannes, largua au-dessus d'Hiroshima la première bombe atomique. Quelques instants plus tard, plus de 60 % de la ville était détruite, entraînant la mort d'environ 140,000 personnes. Trois jours après, Nagasaki subissait le même sort (80,000 morts). L'ère nucléaire commençait. Elle allait transformer le monde.

Bizarrement, la genèse de la bombe atomique a suivi un parcours accidenté. En 1939, plusieurs scientifiques, dont Niels Bohr, Leo Szilard et Enrico Fermi, découvrent qu'une réaction en chaîne de fission d'atomes d'uranium dégagerait une énergie qui pourrait servir à produire une arme d'une capacité explosive jusque-là inconnue. La guerre ayant éclaté en Europe, ces scientifiques, pour la plupart des Européens en exil aux États-Unis, s'efforcent de faire part de leur découverte à des militaires et officiels américains. On les éconduit poliment.

Devant ce refus, ils s'adressèrent à Albert Einstein, qui dans une lettre envoyée au président Franklin

Roosevelt, explique les découvertes effectuées et les travaux faits en Allemagne nazie dans le même sens. La réaction est rapide. Roosevelt ordonne la création d'un comité pour étudier la possibilité de fabriquer des bombes atomiques. En 1942, le projet Manhattan, dirigé par le général Groves, succède au comité et coordonne tous les efforts de la communauté scientifique. Trois ans plus tard, les savants sont en mesure de fabriquer un prototype. Le 16 juillet 1945, à Alamogordo au Nouveau-Mexique, l'armée américaine fait exploser la première bombe.

Le test est concluant; mais si les militaires sont satisfaits, les scientifiques préviennent que cette nouvelle arme va changer et bouleverser les relations internationales. Ils demandent, en majorité, qu'on ne l'utilise pas contre les Japonais qui résistent toujours en août 1945. Malgré cela, les manœuvres diplomatiques ainsi que les calculs militaires et politiques entraînent le nouveau président, Harry Truman, à ordonner le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août. Le 14, le Japon se rend sans condition.

Quarante ans plus tard, les opinions les plus contradictoires se font

Voir page 8: La bombe

LES PIRATES DE L'INFORMATIQUE

Au Canada, on évalue à 3,500 le nombre de tentatives quotidiennes d'intrusion dans les réseaux informatiques

PIERRE CAYOUILLE

Ils passent des journées entières, le dos courbé devant leurs micro-ordinateurs. Ils ont entre 10 et 20 ans. Solidaires, clandestins, ils s'échangent mots de passe et codes d'accès, comme on s'échangeait autrefois le « joint ». Ce sont les hackers, les jeunes pirates de l'informatique.

Leur dernier exploit connu est tout récent. Il y a trois semaines environ, les policiers du New Jersey arrêtaient sept adolescents, soupçonnés d'avoir trafiqué des numéros de cartes de crédit volées, de même que des numéros de téléphone secrets, dont ceux de certaines autorités du Pentagone. Aux États-Unis, l'affaire a pris des proportions alarmantes lorsque l'on a réalisé que ces hackers auraient même été en mesure de modifier l'orbite de satellites de communication américains.

Au Canada, le dernier acte de piraterie majeur rendu public remonte à juin 1983. Depuis une école huppée de Manhattan, des étudiants new-yorkais, profitant de la banalité désolante des mots de passe, avaient alors trouvé moyen de faire intrusion dans l'ordinateur de la compagnie Canada Ciment Lafarge à Vancouver.

Bien que peu de fraudes informa-

tiques soient signalées, il ne faut pas en déduire pour autant qu'elles ne sont pas fréquentes. Un des seuls experts en la matière au Canada, le président de l'Association de sécurité informatique du Montréal-Métropolitain, M. Ronald Coderre, explique que les victimes de crimes informatiques font preuve d'autant de discrétion que les fraudeurs.

« Les entreprises hésitent à judiciaiser les cas de fraude informatique, de peur d'affecter leur crédibilité », explique-t-il. M. Coderre donne l'exemple d'une banque. « Imaginez l'impact sur ce genre d'institution si le grand public avait connaissance que ses ordinateurs sont vulnérables et qu'une fraude vient d'y être commise ».

Les gestionnaires refusent donc d'ébruier ces affaires. Un porte-parole de la Sûreté du Québec le confirme: « Des spécialistes de la fraude informatique ont été formés par la SQ. Mais seulement trois ou quatre cas ont retenu leur attention jusqu'à maintenant ».

Pourtant, le phénomène est bien réel. Des estimations de l'Association de sécurité informatique révèlent que les hackers et autres délinquants de la civilisation informatisée opèrent activement au Canada et au Québec. Selon ces approximations, il

se commettrait chaque jour au pays environ 3,500 tentatives d'intrusion par effraction dans les réseaux informatiques. Un essai sur six serait fructueux. Ces données, il faut le dire, englobent à la fois les actes des hackers et ceux, fort nombreux, commis par des informaticiens qui oeuvrent au sein même des entreprises visées.

Aux États-Unis, la piraterie informatique fait déjà passablement de ravages. Les émules du film *War Games* ont forcé les sociétés américaines à dépenser en 1985 plus de \$ 600 millions en logiciels de sécurité informatique. Dans huit ans, les experts prévoient que le développement de nouvelles barrières électroniques anti-fraude coûtera \$ 2 milliards aux Américains.

Il n'y a pas de données précises sur ce point au Canada. Les experts rencontrés évaluent toutefois à \$ 20 millions le coût de la sécurité informatique au pays.

Qui sont les hackers? Un mythe tenace, véhiculé par les médias, en fait de véritables petits génies. Percus comme les « petits Mozart » du clavier électronique, ils détiennent un pouvoir certain sur les adultes. Complaisants, impressionnés, peut-être à cause de leur ignorance en la

Voir page 8: Informatique



Les experts de la criminalité informatique sont d'avis que les jeunes pirates d'ordinateurs, âgés de 10 à 20 ans, ne sont pas nécessairement des prodiges de l'informatique. Motivés, ils profitent plutôt de la complexité ou de l'imprudence des utilisateurs à l'emploi des entreprises fraudées.

RÉNOVATIONS L'ACADIE VOUS PROPOSE SA VASTE GAMME DE **CUISINES**

- CHÈNE
- PIN
- ÉRABLE
- MERISIER
- MELAMINE
- STRATIFIÉ

À PRIX RÉDUIT

23 ANS D'EXPÉRIENCE...

NOS SPÉCIALITÉS

- SALLE DE BAINS
- SALLE DE JEU
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS

SUBVENTION GARANTIE JUSQU'À 3000 \$ DÉDUCTIBLE

HEURES D'OUVERTURE
SAVED ET DIMANCHE 10 h à 17 h
LUNDI À MERCREDI 9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI 9 h à 20 h

RÉNOVATIONS L'ACADIE VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE

9725 BOUL. L'ACADIE OU **337-0702**

ESTIMATION GRATUITE

La campagne reste encore floue

MAURICE GIRARD

(PC) — Bernard Landry y songeait peut-être depuis un an déjà mais, sur le plan organisationnel, Pierre Marc Johnson se comporte comme s'il avait tout réglé d'avance depuis des mois.

Et réglée, la campagne au leadership de M. Johnson l'est efficacement. Tout se passe en douceur comme s'il ne restait plus à l'équipe du ministre de la Justice qu'à se laisser porter par la vague que sa candidature ne devrait pas manquer de déclencher chez les troupes péquistes.

Pendant que les appuis continuent d'affluer chez M. Johnson au même rythme que ses tournées régionales, les autres candidats essaient de retenir l'attention des médias, tout en accélérant le recrutement et le financement.

À deux semaines de la fin des mises en candidature, le 15 août, l'image de la campagne à la présidence du Parti québécois est plutôt floue. Impossible d'obtenir des résultats sur le recrutement ni sur le financement. Les programmes sont livrés dans leurs grandes lignes. Les candidats s'examinent du coin de l'oeil. On juge les appuis des « concurrents ». Et on se contente de généralités. Pas de déclarations fracassantes.

Pierre Marc Johnson, Bernard Landry, Pauline Marois, Jean Garon, Guy Bertrand et Francine Lalonde répètent à qui veut l'entendre qu'il est inutile de s'agiter quand il reste deux mois avant le premier tour de scrutin du 29 septembre.

Jeudi, l'ex-ministre de la Condition féminine Francine Lalonde, s'expliquait longuement devant la presse de l'opportunité de sa candidature — que certains ont interprété comme une entreprise visant à contrecarrer les desseins de l'autre candidate féminine Pauline Marois, favorisée par un sondage et qui avait fait bonne impression lors du lancement de sa candidature.

Après avoir connu des ratés au départ, la campagne du ministre du Commerce extérieur s'est redressée la semaine dernière. Le défaitisme a fait place à la confiance. La permanence montréalaise de M. Landry est vaste et dégaie, comme les esprits qui la fréquentent. À son ouverture, jeudi dernier, tout était en ordre. Même les affiches ont été remplacées. Bernard Landry a l'air moins livide, il a pris des couleurs. Cette fois-ci, les posters ont été imprimés à l'endroit et la raie qui sépare ses cheveux est revenue du bon côté (à droite plutôt qu'à gauche comme sur les premiers posters).

Le ministre sénior ne s'est pas contenté de changements esthétiques. Il a modifié son style, jugeant que la meilleure façon de marquer des points contre un adversaire, c'était encore de frapper. Il a d'ailleurs été le seul candidat à s'en prendre directement à ce qu'on appelle poliment au PQ un concurrent (plutôt qu'un adversaire).

À l'exception de M. Garon, qui a évoqué à Rimouski la possibilité de nommer M. Johnson ministre délégué à l'Agriculture, en raison de son soudain intérêt pour la chose agricole, M. Landry a pour sa part mis en doute la « Nouvelle

façon de voir » de M. Johnson et ses engagements souverainistes.

Quant à lui, Jean Garon entend avoir à la mi-août une organisation aussi bien structurée que celle de M. Johnson. Il promet pour cette semaine la publication d'un document sur un sujet qui lui tient à coeur et « où on a taponné pendant des années », mais sur lequel il n'a pas pu s'exprimer parce que ça ne relevait pas de son ministère. « Vous allez être estomacés », promet-il.

Pendant que le ministre de l'Agriculture prenait cet engagement, le candidat de l'extérieur, Me Guy Bertrand, condamnait avec fracas à Montréal l'utilisation abusive du personnel et de l'équipement gouvernementaux par les quatre candidats-ministres (Johnson, Landry, Garon et Marois), ce qui, selon lui, coûtait presque \$1 million aux contribuables.

Sauf ces quelques escarmouches, les candidats font preuve de prudence. Ils se parlent beaucoup, au téléphone notamment. Par exemple, chaque nouveau candidat doit prévenir poliment les aspirants en course de ses intentions de se joindre au peloton. De plus, deux jours après avoir déclaré que le Québec n'était pas prêt à élire une femme comme premier ministre, la députée de Dorion, Mme Huguette Lachapelle, téléphonait en larmes à sa collègue Pauline Marois pour s'excuser de son impair. Et la députée de La Peltre téléphonait à son « concurrent » Johnson, il y a quelques jours, pour expliquer que sa déclaration sur l'arrogance du gouvernement dans les dernières négociations dans le secteur public et para-public ne le visait pas nécessairement, contrairement à ce que voulait laisser entendre la presse.

Deux noms étrangers au Parti québécois reviennent régulièrement dans les conversations: Brian Mulroney et Robert Bourassa.

Quand on les écoute, on remarque que presque tous les aspirants semblent avoir connu personnellement, à un moment ou l'autre de leur existence, le premier ministre du Canada Brian Mulroney.

Quant au chef libéral, c'est une toute autre histoire. Au moindre prétexte, on dénonce sur tous les tons l'homme que le vainqueur devra de toute façon affronter aux élections générales. Bernard Landry lui reproche de vouloir créer des emplois aux États-Unis avec son projet, Pierre Marc Johnson se moque de ses intentions de vouloir permettre la parité dans l'aide sociale pour les moins de 30 ans et Jean Garon revient avec la souveraineté culturelle de M. Bourassa.

Ainsi, après quelque 30 jours, la campagne au leadership du Parti québécois ressemble un peu à ces combats de gladiateurs. En attendant le début des hostilités, les participants se font galamment des signes de la tête et préparent secrètement les coups « mortels » qui feront trébucher les adversaires.

Au fur et à mesure qu'approche la mi-août, les programmes vont commencer à se préciser, les styles vont se démarquer et les attaques vont s'intensifier. Même Pierre Marc Johnson, l'homme de la retenue, en convient.

Le personnel politique des candidats

René Lévesque se porte à la défense de ses quatre ministres

MAURICE GIRARD

JOLIETTE (PC) — Le premier ministre René Lévesque se porte à la défense de ses quatre ministres qui font appel aux services de leur personnel politique pour la durée de la campagne à la présidence du Parti québécois.

De passage dans la région de Lanaudière, hier, le président démissionnaire du PQ a indiqué que le comité de transition mis sur pied par le parti et son bureau était chargé d'examiner la question des abus, dénoncés la semaine dernière par Me Guy Bertrand, un des six candidats au leadership. « Les ministres continuent d'avoir leurs responsabilités ministérielles. Jusqu'à présent, je ne pense pas qu'il y ait eu abus. Mais, si c'est le cas, on s'adressera aux personnes responsables », a affirmé M. Lévesque dans une interview.

Il rappelle que les ministres ont besoin de leur personnel pour préparer leurs dossiers présentés aux réunions du conseil des ministres. « Je ne sais pas comment Me Guy Bertrand fonctionne. Mais, une chose est certaine, il faut que ça (la machine gouvernementale) continue de fonctionner. »

Le comité de transition sera chargé de faire « des rappels à l'ordre à l'occasion parce qu'on voudrait que ça se fasse le plus correctement possible ». Certes, il peut y avoir abus, « parfois, c'est inévitable », concède M. Lévesque, qui venait de présider aux célébrations du quatrième congrès international commun des associations Québec-France et France-Québec.

En réponse à une question, le premier ministre a laissé échapper que la course à la présidence de son parti amenait certains candidats à s'absenter plus souvent que de coutume des réunions hebdomadaires du conseil des ministres. « J'aimerais les voir un peu plus souvent au conseil des ministres par les temps qui courent », a-t-il glissé, sans nommer personne. « Enfin, leur ministère continue de fonctionner et ils sont, à quelques exceptions près, présents aux séances du conseil. »

D'ici la fin septembre, quand son successeur sera choisi par le vote des militants de son parti, le premier ministre s'occupera d'assumer la direction de la province. « Et de préparer à la fois ce qui pourrait servir de programme législatif pour la rentrée parlementaire d'octobre et également — quelque soit le moment — les éléments de la plate-forme électorale. Elle n'est pas prête. Sauf qu'il y a eu du travail fait cet été et il va falloir le mettre ensemble. » Quand on lui a demandé s'il participerait aux prochaines élections générales, le premier ministre a répondu un non qui ne laissait place à aucune équivoque.

D'ailleurs, M. Lévesque a indiqué qu'il expliquerait un jour les circonstances qui l'ont finalement amené à abandonner la direction de son parti. « Mais, s'il y a une chose que je ne ferai jamais, c'est bien d'écrire mes mémoires politiques. Mais je vais expliquer, je vais en avoir l'occasion. Je suis rouillé. Je n'écris pas très bien — ça, les critiques me l'ont dit à propos d'un petit ouvrage qu'on a publié (*Au-delà de l'image*) — mais je vais me dérouiller. »

En fin de journée hier, M. Lévesque a quitté Montréal en compagnie du ministre du Commerce extérieur et des relations internationales, M. Bernard Landry, pour se rendre à Boise, en Idaho, où les premiers mi-

nistres provinciaux ont été invités pour la première fois à la conférence annuelle des gouverneurs des États américains. Les pluies acides et les relations commerciales seront à l'ordre du jour. « Les gouverneurs des États, un peu comme les premiers ministres des provinces, sont beaucoup plus proches, à cause de la proximité des frontières, des questions comme les échanges et les tarifs douaniers que les deux gouvernements fédéraux », a dit M. Lévesque. À sa première activité officielle

depuis son retour de vacances, le premier ministre a connu beaucoup de succès auprès de la centaine de congressistes de l'association franco-québécoise. Pendant quelques minutes, il a dirigé un orchestre d'une trentaine de musiciens, installés sur un îlot, au milieu d'un petit lac au canard.

Avec une dextérité qui a surpris les membres de l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, M. Lévesque a dirigé l'ouverture de l'opéra

Carmen de Bizet. Son geste était précis et assuré. Il a réussi à étonner sa femme, Corinne Côté-Lévesque, qui ne lui connaissait pas ce talent. Le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrete, et le Secrétaire d'État français au Commerce intérieur, M. Jean-Marie Bockel, ont paru tout aussi surpris de la « performance » du premier ministre, qui a d'ailleurs offert ses services comme adjoint au chef d'orchestre puisqu'il aura beaucoup de temps libre à partir d'octobre.

Une ferme irlandaise à Saint-Colomban

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

Il y a un siècle et demi, les colons irlandais constituaient dans les basses Laurentides une communauté suffisamment nombreuse pour fonder une nouvelle paroisse dans la seigneurie des Deux-Montagnes, concédée aux Messieurs de Saint-Sulpice.

La paroisse prendra le nom de Saint-Colomban, moine et prédicateur irlandais (540-615), fondateur de plusieurs monastères en France, en Allemagne et en Italie. De nos jours, il ne subsiste guère de familles irlandaises dans cette paroisse de l'arrière-pays de Mirabel mais l'établissement d'une colonie irlandaise a laissé des traces.

La Société d'histoire de la rivière du Nord s'emploie à retrouver le patrimoine irlandais de cette ancienne région agricole. Elle a acquis, grâce à M. Charles Lennox Bloomfield qui lui en faisait don l'an dernier, une ferme à l'abandon exploitée par trois générations d'une famille d'immigrants irlandais, les McCarthys, à partir au milieu du XIXe siècle. La Société d'histoire vient d'en céder la moitié indivise à la municipalité de Saint-Colomban afin de s'associer l'administration municipale dans la conservation et la mise en valeur de ce lieu témoin.

La terre, traversée par un petit cours d'eau poissonneux nommé *Bonnie Brook*, a la forme d'un triangle. Tout le découpage cadastral de cette partie de la seigneurie des Deux-Montagnes a pris la forme d'un vaste triangle, une forme inusitée dans le découpage des terres au Québec.

La ferme consiste en une maison, construite en pièce sur pièce sur des fondations de pierres sèches, et en des vestiges d'une étable, elle aussi construite en pièces éparpillées, déposées les unes sur les autres.

À première vue, la maison McCarthy a des traits architecturaux semblables à d'autres maisons de colonisation, comme celles que l'on peut encore trouver dans l'Outaouais et dans l'Abitibi. Un élément, pourtant, identifie les origines irlandaises de ses premiers occupants: le foyer, construit de la même manière que ceux que l'on trouve dans l'ouest de l'Irlande. Il n'en subsisterait plus que trois dans toute la région.

« L'élément le plus remarquable de cette habitation demeure, sans conteste, l'énorme cheminée de pierre, dont la souche extérieure recouverte de crépi chaulé frappe immédiatement l'oeil du visiteur » affirme M. Claude Bourguignon, ethnologue, qui, avec le concours de l'administration municipale et des fonds des programmes Canada au travail et Travaux communautaires

res du gouvernement québécois, dirige un projet de recherche sur l'établissement irlandais de Saint-Colomban.

Un archéologue, M. Pierre Cardinal, a entrepris des fouilles afin de repérer les principaux témoins matériels et environnementaux d'une exploitation agricole de colonisation, conquise, temporairement, sur la forêt laurentienne.

Nous disons temporairement puisque la forêt reprend son territoire depuis le début du siècle, la pauvreté des terres incitant un grand nombre de fermiers à abandonner la culture et à déménager ailleurs, particulièrement à Montréal.

Il subsisterait, selon le relevé de M. Bourguignon, une demi-douzaine de fermes actives sur quelque 320 terres identifiées au cadastre. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la population atteignait près de 900 habitants, vivant d'une agriculture de subsistance et du commerce du bois. Elle devait chuter à moins de 500 personnes à la fin des années 60.

Elle s'accroît à nouveau depuis la construction de l'aéroport de Mirabel.

SAINT-ANICET — Depuis la fin du mois de juin, la municipalité de Saint-Anicet a ouvert au public son parc historique sur une partie de l'ancienne propriété des familles Masson et Léger.

Ces noms évoquent trois personnes importantes dans l'histoire de ce village du sud-ouest du Québec. Il s'agit de Luc-Hyacinthe Masson, médecin, patriote de 1837, qui avait établi à cet endroit, après son retour d'exil, un magasin général, exploité plus tard par Ernest Léger, le père du cardinal Paul-Émile Léger et du gouverneur général Jules Léger.

L'initiative de ce parc en bordure du lac Saint-François à la Société historique de Saint-Anicet, fondée en 1983, qui, avec le concours de l'administration municipale, a pu obtenir de Tourisme Canada une contribution de \$100,000 pour l'aménagement.

Le domaine public ne comprend pas encore, à proprement parler, la maison et le magasin général puisqu'ils ont encore leurs fonctions résidentielle et commerciale. La municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, a adopté des mesures de protection de toute la zone historique de Saint-Anicet. La Société historique se propose de favoriser le plus possible la restauration de la maison et du magasin général en fournissant expertise et aide à la recherche de fonds.

« Toutefois, lit-on dans un communiqué de la Société, le parc historique de Saint-Anicet pourrait éventuellement inclure la maison natale de Jules Léger et le magasin général, advenant une aide financière plus considérable de la part des gouvernements du Canada et du Québec. »



(Photo Société d'histoire de la rivière du Nord)

La maison McCarthy, telle qu'elle apparaissait vers 1920.

Chrétien réclame des sanctions économiques

(PC) — « Il faut imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud. »

C'est ce qu'a soutenu en fin de semaine à

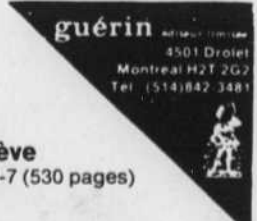
Montréal le critique libéral fédéral en matière d'affaires extérieures, M. Jean Chrétien, en réponse aux nombreuses interrogations soulevées par les participants d'un colloque organisé en fin de semaine par les Jeunes libéraux du Canada.

« Ça ne va pas briser le gouvernement sud-africain, nos échanges avec ce pays n'étant pas très considérables, mais ça nous permettrait de

participer ou d'amorcer un mouvement international », a-t-il indiqué.

M. Chrétien participait à un atelier sur les affaires extérieures en compagnie du directeur général de Coopération Nord-Sud en éducation, M. Luc Doray, et d'un professeur de l'Université de Montréal spécialisé en défense nationale, M. Michel Fortmann.

Les questions des jeunes participants, environ 70, ont porté principalement sur la défense du pays.



Manuel de l'élève
ISBN-2-7601-1056-7 (530 pages)
16,95\$

Guide du maître
ISBN-2-7601-1165-2 (398 pages)
32,95\$

Cahier d'activité
ISBN-2-7601-1305-1 (203 pages)
6,95\$

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

Le PC demeure en tête de l'opinion

TORONTO (PC) — Le Parti conservateur a maintenu son avance sur le Parti libéral auprès de l'opinion publique canadienne et ceci presque partout au pays, sauf dans les provinces maritimes, indique un sondage Crop publié samedi dans le *Toronto Globe and Mail*.

S'il y avait eu une élection entre le 10 et le 30 juin, les conservateurs auraient obtenu 47 % de la faveur populaire, soit une diminution de quatre points de pourcentage comparativement aux résultats d'un autre sondage Crop mené lors de l'annonce du budget gouvernemental du mois de mai.

Les libéraux eux se retrouvent en deuxième position avec 30 %, soit cinq points de plus qu'au mois de mai, loin devant les néo-démocrates qui ne recueillent que 22 %. Quatorze pour cent des 2,088 personnes interrogées sont indécises.

La question posée lors de cette consultation était: Pour qui voteriez-vous si une élection fédérale se tenait aujourd'hui? La marge d'erreurs d'un tel sondage est de plus ou moins deux points de pourcentage, 19 fois sur 20.

On souligne également que Brian Mulroney a subi une baisse de popularité auprès des personnes qui ont été le moins favorisées par le budget du 23 mai dernier, soit les gens à faibles revenus, les personnes âgées et les habitants des maritimes.

Le sondage a été mené durant le débat sur la proposition budgétaire du ministre des Finances Michael Wilson prônant la désindexation partielle des pensions de vieillesse, et juste avant que le gouvernement ne recule sur cette question et laisse tomber le projet le 27 juin.

Guide assaillie

QUÉBEC (PC) — La semaine dernière, à l'Assemblée nationale, un individu armé d'une matraque a assailli en pleine tribune du Salon Bleu une guide escortant 100 visiteurs.

L'individu aux allures bizarres lui avait tout bonnement demandé l'heure. La guide ne l'avait pas. Il lui a tapé dessus. La préposée aux visites sans radio émetteur-récepteur a dû se défendre seule devant des visiteurs sidérés, en l'absence de tout policier sur le plancher.

Il a fallu 30 minutes à la Sûreté du Québec pour maîtriser l'homme fou furieux, intercepté entre les portes de l'entrée centrale.

Samedi, lors de la journée « Portes ouvertes », les guides de l'édifice parlementaire postés aux endroits stratégiques étaient munis de radios émetteur-récepteur, tout en répondant aux questions des visiteurs.

Même avec sa quincaille de détection, ses couloirs fermés, ses portes verrouillées, ses policiers armés omniprésents, le siège de l'Assemblée nationale n'est pas à l'abri de tels incidents. Certes, la menace d'une autre fusillade est peu probable. Néanmoins, la « Maison du Peuple » accueille aussi les marginaux. « On en voit des bizarres toutes les semaines », confirment les préposés à l'accueil.

Cours du soir de langues vivantes

Débutant la semaine du 9 septembre

Certificat de compétence

anglais et français - (5 niveaux) incluant cours du samedi, programmes intensifs spéciaux (225 heures); cours de français à l'heure du déjeuner; cours de français pour professionnels - santé et médecine. **Test de classement obligatoire.**

allemand • italien • russe • espagnol

Autres cours

arabe • arménien • chinois • grec moderne • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish

Test de classement 5 \$ (pas de chèque s.v.p)

- anglais: les 8, 13 ou 19 août à 19h

- français: les 7, 15 ou 20 août à 19h.

L'inscription doit se faire en personne et à l'avance, du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h, au Département des langues vivantes, pavillon de la Bibliothèque Redpath (adresse postale: 3461, rue McTavish).

Pour de plus amples renseignements: 392-8301, ou pour recevoir un prospectus: 392-4630.

McGill Centre de l'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Sous-commission parlementaire sur la santé mentale

Les travaux débiteront par un mémoire des patients au sujet des conditions de vie à l'hôpital Robert-Giffard

CAROLE BEAULIEU

La sous-commission parlementaire sur la santé mentale qui amorcera ses travaux aujourd'hui à Québec pourrait bien intensifier le débat fort controversé entourant la réintégration sociale de ce québécois

sur cinq qui, à un moment ou un autre, a souffert de problèmes de santé mentale.

Ces audiences d'une semaine, qui s'ouvrent quelques jours à peine après le meurtre d'un patient de l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard de Québec et au beau milieu de l'enquête

sur le fonctionnement de l'hôpital psychiatrique de Rivière-des-Prairies, suscitent actuellement un surcroît d'intérêt dans le milieu psychiatrique.

Près d'une quarantaine de mémoires ont déjà été déposés auprès de la sous-commission qui doit se pencher sur

les services de réinsertion sociale offerts aux personnes ayant souffert de troubles mentaux.

Plusieurs députés non-membres de la sous-commission ont déjà indiqué leur intention d'assister à certains de ses travaux, a indiqué cette semaine un porte-parole

du bureau de la présidente de la commission, la députée libérale de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Les débats sur la réintégration des personnes souffrant de troubles mentaux ne se limiteront pas à la salle d'audiences.

Pour l'occasion, près d'une cinquantaine de groupes communautaires, à peu près tout ce que le Québec compte de ressources alternatives et de comités de bénéficiaires, ont formé la Coalition ad-hoc des organismes communautaires en santé mentale. La Coalition rendra public mercredi un document de travail dénonçant l'échec total de la psychiatrie, et revendiquant entre autres, une véritable politique de sensibilisation de la population et la mise en place de structures de développement des ressources alternatives.

Le comité des bénéficiaires de l'hôpital Robert-Giffard s'apprête de même à dévoiler lundi matin un rapport de plus d'une centaine

de pages portant sur les conditions de vie dans le plus grand hôpital psychiatrique de la région de Québec. Un tel rapport, émanant de patients, constituera une première au Québec.

Les organismes communautaires sont déterminés à profiter de ces audiences pour faire entendre leur voix avant que le gouvernement ne rende public son nouvel énoncé de politique, a indiqué hier un porte-parole d'un groupe de défense des droits des psychiatriques, M. Paul Morin. Cet énoncé de politique est attendu pour l'automne.

Les principaux représentants du « lobby médico-psychiatrique », comment l'appellent les organismes communautaires, sont presque tous absents de ces audiences.

L'Association des psychiatres du Québec, tout comme l'Association des hôpitaux du Québec et les principaux hôpitaux psychiatriques de la province n'ont en effet pas demandé à être entendus par la sous-commission.

La loi et les jeunes

La Conférence internationale réunit 400 délégués

(PC) — Une conférence portant sur la loi et les jeunes a débuté dimanche à Montréal. Considérée comme la plus importante conférence qui soit tenue dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, elle regroupe des délégués du monde entier.

« Il faut mieux définir la façon dont la loi et les institutions juridiques traitent des jeunes », a indiqué M. Mohammed Sharif, responsable de l'Année internationale de la jeunesse au secrétariat des Nations-Unies.

Cela aidera tous les gouvernements et institutions du monde à revoir leurs lois et leur politique sur les jeunes et à reconsidérer son rôle dans les prises de décisions », a-t-il ajouté.

Environ 400 délégués, des jeunes et des avocats débutants, provenant de 60 pays de l'Est et de l'Ouest, assisteront aux ateliers et aux conférences, qui se poursuivront jusqu'à vendredi.

M. Peter Dash, secrétaire gé-

néral de la conférence, qui a 28 ans, a indiqué que les organisateurs désiraient que les participants traitent de problèmes précis et qu'ils tentent de trouver des solutions pratiques.

Selon M. Jeffery de Fougere, chef du protocole de la conférence, le principal objectif est de présenter les problèmes des jeunes dans un contexte que les législateurs pourront comprendre. Les discussions porteront sur les droits et les responsabilités des jeunes, le crime, la justice, l'économie, le désarmement, l'environnement et ses ressources, ainsi que le traitement des jeunes réfugiés.

On tentera également de trouver une définition de la jeunesse qui soit acceptable à l'échelle mondiale. La détermination de l'âge limite du jeune pose notamment un problème, puisque l'espérance de vie est de 30 ans dans certains pays et de 70 ans dans d'autres.

Des nuages de pollution font le tour du monde

TORONTO (PC) — Un homme de science qui a développé une méthode sophistiquée d'analyse des photos prises par satellites a découvert que la pollution atmosphérique traverse de vastes distances à travers les océans et les continents.

Les résultats des recherches du Dr. Y.S. Chung, qui travaille pour le service atmosphérique d'Environnement Canada, semblent confirmer la théorie de l'hiver nucléaire, en plus d'indiquer la nécessité d'un contrôle international des pluies acides et d'autres problèmes de pollution.

M. Chung a découvert que la fumée des feux de forêt de l'ouest canadien a traversé l'océan Atlantique et s'est répandue jusqu'en Grande-Bretagne — couvrant une distance de 9,000 kilomètres et ceci en l'espace de deux semaines.

Des photos prises par satellite et analysées par M. Chung démontrent également que :

— Un immense nuage de pollution industrielle a traversé l'océan Atlantique et s'est dirigé vers l'Europe;

— De la fumée des feux de forêt qui ont fait rage en URSS l'an dernier s'est déplacée jusque dans l'Arctique;

— La poussière du Sahara a été poussée par les grands vents chauds jusque de l'autre côté de l'Atlantique dans les Caraïbes;

— De la poussière provenant du désert du Gobi dans le centre-nord de l'Asie s'est propagée jusqu'en Chine du Nord, en Corée, au Japon et dans le Pacifique-Nord;

— Des débris du volcan El Chicon, au Mexique, qui avait fait éruption en 1983, ont fait le tour du monde en un mois.

M. Chung présentera ses recherches lors d'une conférence internationale sur les pluies acides qui doit se tenir en Ontario au mois de septembre. Le travail de M. Chung pourrait infirmer les propos de certains — dont les porte-parole américains — selon qui il n'est pas prouvé que la pollution des États-Unis traverse au Canada.



Marcelle et sa dernière acquisition: une motocyclette italienne légère et maniable sur laquelle elle a couvert des milliers de kilomètres cet été le long de la côte ouest américaine.

Des femmes et des motos...

De plus en plus nombreuses, les « motardes » québécoises n'ont rien des Hell's Angels

CAROLE BEAULIEU

Le jour de ses 40 ans, Marcelle Montgrain est entrée dans un magasin et a acheté une motocyclette. Une vraie. Une grosse. Ses deux filles adolescentes s'en sont émerveillées et sa mère « en est venue blême ».

« J'avais jamais conduit de moto, raconte aujourd'hui en riant cette montréalaise de cinq pieds et quelques pouces. J'avais une trouille monumentale. J'avais tellement peur quand j'ai suivi mon cours de conduite que le professeur m'a prise en pitié ».

Cette première moto, Marcelle ne l'a d'ailleurs jamais conduite. « Elle était bien trop grosse pour moi. Le vendeur m'avait mal conseillée ».

C'était il y a six ans. Depuis, cette attachée d'administration au secteur de l'ameublement de Radio-Canada a chevauché quatre motos bien à elle. Moteur vrombissant, elle a fait le tour de la Gaspésie, sillonné la côte ouest américaine, traversé des déserts et gravi des routes de montagne enneigées. Chaque année, en moyenne, elle avale entre 25,000 et 30,000 kilomètres de route.

« Faire du tourisme en moto c'est devenir participante au paysage non plus seulement observatrice, explique-t-elle passionnément. Quand il y a un courant froid, je le sens. Il y a les odeurs, la pluie, la courbe que j'essaie de prendre le mieux possible ».

Marcelle Montgrain n'a rien d'une émule des Hell's Angels. Les sacs de sa moto rouge et blanche cachent un hamac qu'elle installe le soir, à côté de sa tente, « pour se reposer le dos ». De nombreux bouquins alourdissent sa motocyclette et elle s'attarde sur les grandes routes pour nourrir les chiens de prairie.

« La moto, ça m'a donné confiance. Oui, confiance. Et puis ça m'a renforcé les bras », lance-t-elle en riant, quelques jours après son retour de l'ouest américain où elle avait dû affronter des vents violents.

Même si sa moto italienne peut filer beaucoup plus vite, Marcelle roule à une vitesse de croisière de 120 km/h. Aux autoroutes « mornes et droites », elle dit préférer les petits chemins de campagne sinueux et rêve de voir l'Europe sur deux roues.

Elle n'est pas la seule. Depuis les dernières années, une centaine de québécoises ont, tout comme elle, découvert les plaisirs du moto-tourisme. Bon nombre, étrangement, ont plus de 30 ans, souvent 40, parfois plus. Impossible toutefois de connaître leur nombre exact.

« On dirait que les gars viennent à la moto plus jeunes, pour des raisons bien différentes », explique un porte-parole de la Fédération de moto-tourisme du Québec.

Hier encore symboles de force et de puissance, les motos sont devenues pour ces « motardes » des années 80, un moyen de « décrocher du quotidien », de « s'évader », même si « ça vibre et que ce n'est pas le grand confort ». « Il faut ai-

mer conduire, précise Marcelle qui s'avoue nulle en mécanique. Prendre plaisir à contrôler sa machine ».

Dans ce monde d'hommes, où les femmes n'ont traditionnellement été que passagères, quand elles ne sont pas tout bonnement les « faire valoir » des motards, l'arrivée des conductrices bouscule des mentalités. « Mon ami, quand il est dépassé, a encore le réflexe de s'élancer aux trousses de l'autre, raconte Marcelle. Moi pas. On dirait que les femmes ne cherchent pas à épater les autres. Elles ne sont en compétition que contre elles-mêmes ».

Le phénomène des femmes « conductrices » n'a toutefois pas encore eu suffisamment d'ampleur pour influencer le marché de la moto et de ses équipements, estime-t-on auprès de la Fédération. « Les vêtements de cuir pour femmes sont faits tellement serrés, tellement glamour que l'es pas à l'aise pour conduire, ironise Marcelle. Les gants sont trop gros, les motos trop hautes. J'ai dû faire baisser la selle de la mienne ».

Mais le marché évolue. Les femmes sont acheteuses de plus petites cylindrées, de motocyclettes plus légères, plus maniables, au centre de gravité plus bas. « D'ici un an ou deux, les femmes devraient constituer 10% des consommateurs au niveau de la moto », estime-t-elle.

Il y a trois ans Marcelle Montgrain était la seule femme présidente de l'une des 70 associations de moto-tourisme du Québec. Aujourd'hui elles sont trois. De plus en plus les associations ont tendance à mettre l'accent sur la conduite défensive, la prévention, le bon entretien des véhicules.

D'autres femmes, comme Jocelyne Dion, une montréalaise de 32 ans, ont choisi au contraire de demeurer passagères. Par goût, la plupart du temps. Par manque d'argent, parfois, ou parce que « ça gâcherait le trip du gars ».

« Des fois ça me tente, raconte Jocelyne dont la mari conduit une motocyclette de plus de 1100 cc. Mais je trouve ça gros. Et comme passagère je peux plus profiter du paysage. Je réfléchis à n'importe quoi, à tout, à rien. Je décomprime ».

Secrétaire à l'Hydro-Québec, Jocelyne s'amuse encore de la surprise de ses collègues quand ils apprennent que la jeune femme aux deux pièces classiques et aux souliers à talons hauts est une « motarde de fin de semaine ».

« Plusieurs me disent qu'ils voudraient bien me voir avec mes vêtements de cuir », lance-t-elle en souriant.

Emballée par les amis qu'elle a trouvés dans le monde du moto-tourisme, Jocelyne regrette que l'image du motocycliste soit encore celle des « toughs », peu enclins à protéger l'environnement ou à établir des liens chaleureux avec les gens qu'ils rencontrent.

Marcelle, qui s'attendait à rencontrer plusieurs conductrices sur la côte ouest américaine, n'en a finalement croisé que très peu. Le Québec après tout est peut-être aujourd'hui, avec ses 6,000 motocyclistes, la véritable patrie des « motardes ».

Incidence élevée d'otites parmi les Inuits

QUEBEC (PC) — L'otite chronique et la surdité ont une incidence anormalement élevée parmi les Inuits, constate le département de santé communautaire du centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), responsable depuis le début des années 80 de la santé des autochtones qui habitent le Nouveau-Québec.

Le problème est à ce point sérieux, affirme le Dr Gilles Julien, responsable du Projet-Nord du CHUL, que lors d'examen menés en octobre 83 et qui portaient sur 166 enfants inuits et 74 enfants cris, près de

90 % des Inuits souffraient d'une otite ou en avaient conservé des séquelles, contre seulement 30 % parmi les Cris.

L'étude révélait en outre que 23 % des Inuits examinés étaient atteints de surdité, alors que seulement 4 % des Cris souffraient de problèmes de l'ouïe.

Le Dr Julien note que les Inuits ont radicalement modifié leur alimentation et leurs habitudes de vie depuis le milieu des années 70, au moment où fut signée la Convention de la Baie James.

VIOLATION DE DOMICILE



Personne d'entre nous ne peut accepter de voir son domicile violé par autrui. Pourtant, chaque fois que nous détournons l'espace naturel où vivent les animaux, nous violons leur habitat.

Les habitats fauniques sont indispensables aux mammifères, aux oiseaux et aux poissons: c'est là qu'ils trouvent la nourriture et les abris dont ils ont besoin pour vivre et se reproduire.

La toundra, la mer, la forêt, les lacs, les rivières et les marais, même un simple coin de verdure, sont l'habitat d'une faune particulière. Il suffit de découvrir la beauté fragile et la diversité de nos milieux naturels pour comprendre qu'il faut protéger les habitats fauniques.

La conservation de la qualité des habitats fauniques, c'est l'occasion de retrouver une nature qui sait vivre.

Pour de plus amples renseignements sur les habitats fauniques, adressez-vous à :

Direction des communications
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. Saint-Cyrille Est
Québec, QC
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-3127

**Au Québec,
on retrouve
notre vraie nature**

Québec

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: (418) 687-2022

Extérieur:

Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE GRATUIT
849-2407
Vive l'indépendance grâce au mobile

Le mobile est l'un des scooters modernes les plus rapides sur le marché actuel.

IDEAL POUR EFFECTUER VOS EMPLÈQUES DES FÊTES

SERVICE DE DEMONSTRATION A DOMICILE GRATUITEMENT
TELEPHONEZ 849-2407 ou sans frais 1 (800-361-5146)

EQUIPEMENT MEDICAL • REPARATION PRECISE • VENTE ET LOCATION

4338 St-Denis, Mt. L. 849-2407

Régent
St-Pierre
C. MARTIN JR.

SUCC. 4204 boul. Desorais Mt. L. 886-7355

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Selon le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères

L'URSS cherche à clarifier ses relations avec la Chine, Israël et la CEE

HAMBOURG (AFP) — La nouvelle équipe dirigeante à Moscou « montre nettement sa volonté de clarifier ses relations » vis-à-vis de partenaires avec lesquels l'URSS a des relations conflictuelles, la Chine, Israël et la Communauté européenne en premier lieu, estime le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher.

Dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru aujourd'hui, M. Genscher décrit son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze (qu'il a rencontré à Helsinki), comme « un interlocuteur compétent, qui est pris au sérieux à bon droit et sera chargé dans l'avenir de dessiner la politique étrangère soviétique ».

Le chef de la diplomatie de Bonn s'est félicité que se soit dégagée de la conférence marquant le 10^e anniversaire de l'accord d'Helsinki « une conscience renforcée d'une identité européenne » à l'Est comme à l'Ouest. Il a souligné la reconnaissance par l'équipe Gorbatchev-Chevardnadze de la « réalité politique de

la communauté européenne », démentant l'impression que Moscou rejette la RFA dans un rôle de seconde zone, au profit de la France et de l'Italie.

Le ministre a estimé que la rencontre à Genève entre le président Ronald Reagan et le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev définirait un nouveau « code de relations », à la manière de la déclaration commune de 1972 entre le président Richard Nixon et Léonid Brejnev, en pleine guerre du Vietnam.

À propos de la communauté technologique européenne Euréka, qu'il a vigoureusement défendu, il a indiqué que le ministre de la Recherche, M. Riesenhuber, « pouvait se servir de ce qui est nécessaire comme dotation initiale », une somme d'environ \$115 millions, similaire à la contribution que le président François Mitterrand a annoncé pour la première année d'Euréka.

Sur l'Afrique du Sud, M. Genscher a reconnu l'existence d'une discussion au sein du gouvernement et de la coalition conservatrice à Bonn. Il a rejeté les thèses du ministre-pré-

sident de Bavière, M. Franz Josef Strauss, d'une menace marxiste si la majorité noire prenait le pouvoir en Afrique du Sud, estimant au contraire que « défendre l'apartheid sert en fait les intérêts du communisme ».

Par ailleurs, des responsables économiques et politiques ont été condamnés par dizaines dans la région de Rostov sur le Don, a rapporté hier *Sovietskaya Rossia* (Russie soviétique), témoignant ainsi de l'ampleur des abus dénoncés récemment par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le directeur d'un magasin alimentaire, à Ouskine, a été condamné à mort pour « vol de la propriété socialiste à très grande échelle », et plusieurs douzaines de responsables du commerce et des services de cette région ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans de prison.

Les pots-de-vin, indique *Russie soviétique*, se pratiquaient à « plusieurs étages » : le simple vendeur graisse la patte au directeur de son magasin qui verse son obole au responsable de la chaîne, lequel s'assure par le même moyen le silence des « instan-

ces suivantes », pudiquement désignées par cette périphrase.

Ainsi à la direction régionale du commerce, un certain Boudnitsky qui « attend son procès » avait « organisé un système où tout était payant : la garantie que les contrôles ne seraient pas effectués et, s'ils étaient imposés d'en haut, se termineraient à la satisfaction de tout le monde ».

Pour mettre un terme à ces pratiques, note dans le journal le procureur de la région de Rostov, Y. Nouchkine, il faut « davantage de participation de la population », c'est-à-dire encourager la délation.

Ce compte-rendu régional intervient un mois jour pour jour après que le procureur général de l'URSS, M. Alexandre Rekounov, eut exigé plus de fermeté dans un discours devant le Soviet suprême. Le crime, avait-il expliqué, est « un phénomène social complexe dont les racines sont à la fois les survivances du passé et les problèmes de notre développement, les échecs de nos efforts éducatifs et les lacunes de nos organes de police ».

L'Ouganda attend la formation d'un gouvernement

NAIROBI (AFP) — Alors que l'on attend toujours à Kampala l'annonce de la composition du nouveau gouvernement ougandais, le premier ministre, M. Paulo Muwanga, a annoncé, selon Radio-Kampala, que le comité chargé de la répartition des portefeuilles entre les différents partis politiques était parvenu à un consensus sur les noms des futurs ministres.

Selon Radio-Kampala, le résultat des travaux du comité a été annoncé par le premier ministre à 13 diplomates en poste dans la capitale ougandaise.

Cependant, joints hier matin à Kampala par téléphone depuis Nairobi, les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France, tout en confirmant avoir bien été reçus séparément, ainsi que plusieurs autres diplomates, vendredi soir par M. Muwanga, ont indiqué, que selon les propos qu'ils avaient été tenus, les négociations se poursuivaient et qu'il n'avait été question d'aucun accord.

Les ambassadeurs, qui ont été reçus à la résidence du premier ministre, ont ajouté que la réouverture de toutes les frontières ougandaises, y compris aériennes, leur avait également été annoncée. Toutefois, relève-t-on, si les frontières terrestres ont bien été rouvertes vendredi, l'aéroport d'Entebbe, qui dessert Kampala, était toujours fermé hier midi.

Selon Radio-Kampala, M. Muwanga a annoncé aux diplomates que le comité ad hoc était parvenu à un accord pour la désignation des noms des candidats au futur gouvernement dont la composition, annoncée pour le début de la semaine écoulée, est toujours attendue.

M. Muwanga, selon la radio ougandaise, a ajouté que l'accord avait été conclu avec des repré-



Paulo Muwanga

sentants de tous les partis politiques ougandais, y compris avec ceux du Mouvement de résistance nationale (NRM), branche politique de l'Armée nationale de résistance (NRA) de l'ancien ministre de la Défense, M. Yoweri Museveni.

L'annonce de l'accord par Radio-Kampala, relève-t-on à Nairobi, n'a pour le moment fait l'objet d'aucune réaction dans les milieux proches de la NRA dans la capitale kenyane. A Kampala, où circulent les rumeurs les plus contradictoires, certaines sources non confirmées ont fait état de concentrations importantes de forces de la NRA à proximité de la capitale.

Le cessez-le-feu unilatéral décidé par ce mouvement dès après le coup d'État du 27 juillet semble toutefois ne pas avoir été remis en cause, même si des communiqués du mouvement ont fait apparaître sa déception après la désignation au poste de premier ministre de M. Muwanga, ancien vice-président et ministre de la Défense du régime renversé.

Estenssoro pourrait être élu président de Bolivie

LA PAZ (AFP) — « Tous contre Hugo Banzer » : les leaders politiques et les syndicats boliviens semblent s'être donnés le mot pour barrer définitivement la route de la présidence à l'ancien général et défenseur, parfois à contrecœur, le démocrate Victor Paz Estenssoro qui pour la quatrième fois à l'âge de 78 ans, sera vraisemblablement élu aujourd'hui, président de la Bolivie.

Cette situation « antibanzerista », soulignée par tous les observateurs politiques de la capitale, ne manque pas de provoquer de vives réactions dans les rangs des conservateurs et de leur candidat qui a demandé à ses plus fervents sympathisants de descendre dans la rue pour « défendre la volonté populaire ».

Par ailleurs, un échange de télé-

grammes au sein des forces armées a fait craindre samedi, un nouveau soulèvement militaire mais les généraux en place ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils respecteraient la Constitution et le verdict du Congrès.

Vainqueur de justesse des élections du 14 juillet dont on vient à peine de connaître les résultats officiels, Hugo Banzer, avec 37,031 voix d'avance sur son adversaire, se retrouve minoritaire au Congrès : 51 sièges (10 sénateurs et 41 députés) contre 59 sièges à son adversaire (16 sénateurs et 43 députés).

Cette répartition, due à un découpage départemental qui ne tient pas compte du volume de la population et à la nette victoire de Paz Estenssoro dans les campagnes, donne un

sérieux avantage à ce dernier pour le second tour parlementaire.

Cet avantage sera accentué par la décision des partis politiques de voter contre le général Banzer qui, selon les observateurs « fait peur » après une première présidence marquée par la mort de plus de 200 personnes au cours d'une manifestation paysanne en 1974, l'exil de nombreux adversaires politiques dont une soixantaine de journalistes.

« N'importe qui mais pas lui » ont répondu à l'AFP, M. Anonio Arani-bar, leader du FPU (Front du peuple uni), M. Carlos Serrate, fondateur du MNRV (Mouvement nationaliste révolutionnaire d'avant-garde), et M. Jordan Pando, candidat du MNRI (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche).

Vingt-quatre heures avant la transmission de pouvoirs qui aura lieu demain en présence de trois présidents, Raul Alfonsín (Argentine), Alan García (Pérou), Julio María Sanguinetti (Uruguay) et d'une centaine d'invités étrangers, le Congrès élira le nouveau président de la république comme le stipule la Constitution lorsqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au cours du premier tour au suffrage universel.

Hugo Banzer avec 493,735 voix n'obtient que 28,57 % des suffrages exprimés. Il devance dans l'ordre Victor Paz Estenssoro (456,704 voix — 26,42 %), Jaime Paz Zamora du MIR (153,143 voix — 8,86 %), Jordan Pando du MNRI (82,418 voix — 4,77 %) et Carlos Serrate du MNRV (72,197 voix — 4,18 %).

Marcos envisage d'assumer un nouveau mandat présidentiel

MANILLE (AFP) — Le président philippin, M. Ferdinand Marcos, envisage d'assumer un nouveau mandat présidentiel, a déclaré samedi le premier ministre philippin, M. Cesar Virata, confirmant ainsi l'hypothèse d'élections anticipées annoncée par des responsables du Parti de la nouvelle société (KBL au pouvoir).

M. Virata, premier ministre depuis 1981, a affirmé qu'il était partisan d'élections présidentielles anticipées pour que le gouvernement puisse renforcer son pouvoir.

Le KBL avait annoncé vendredi qu'il envisageait sérieusement l'hypothèse cette année d'une dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections présidentielles et législatives qui pourraient avoir lieu en novembre.

Cette annonce intervenait après que l'opposition parlementaire ait annoncé son intention de déposer une mesure de destitution du président Marcos, à la suite de la publication aux États-Unis en juillet dernier d'informations selon lesquelles, d'importantes personnalités du régime auraient investi illégalement plusieurs millions de dollars aux États-Unis.

Pour se présenter à une élection anticipée, le président Marcos devrait démissionner, a précisé M. Virata, qui a rappelé que

des élections parlementaires et présidentielles simultanées seraient inconstitutionnelles et laisseraient le pays sans président par intérim.

Selon les observateurs, la résolution déposée par l'opposition parlementaire constitue une mesure essentiellement symbolique, l'opposition contrôlant seulement un tiers du Parlement alors que cette procédure nécessite les deux tiers des voix des parlementaires pour être adoptée.

M. Virata a minimisé la perspective du dépôt de résolution, expliquant que « ce qui intéresse le président Marcos est de gouverner efficacement ».

Le prochain scrutin présidentiel est normalement prévu pour 1987. Les dernières élections législatives se sont tenues en mai l'année dernière et l'Assemblée nationale, (176 membres) a été élue pour six ans.

Par ailleurs, les États-Unis ont proposé leur aide pour vérifier des informations selon lesquelles des soldats philippins auraient remplacé des militaires américains pour opérer deux stations radar le jour de l'assassinat du sénateur Benigno Aquino, a déclaré hier un avocat philippin.

L'avocat, M. Lupin Lazaro, a déclaré que le conseiller pour les affaires politiques de l'ambassade des États-Unis à Manille, M. Scott Halford, lui avait adressé une lettre indiquant que l'ambas-

sade était prête à donner les informations nécessaires au gouvernement philippin sur cette affaire.

M. Lazaro avait demandé à l'ambassade la confirmation que les deux militaires américains avaient été écartés de leurs postes dans les stations radars, sous contrôle américain-philippin, et chargés de contrôler le vol de l'avion des China Airlines ramenant d'exil le sénateur Aquino, le 21 août 1983.

M. Lazaro a déclaré avoir décidé d'interroger l'ambassade après la publication par le journal *The San Francisco Examiner* d'un article affirmant que les autorités philippines voulaient intercepter l'avion avec deux chasseurs F-5 pour le contraindre à atterrir sur une base militaire, située à 60 km au nord de Manille.

Enfin, les troupes gouvernementales ont capturé la semaine dernière trois commandants d'unités de la Nouvelle armée du peuple (NAP), branche armée du parti communiste clandestin, dans les provinces de Benguet et d'Abra, dans les montagnes du nord des Philippines, a annoncé hier l'agence philippine PNA.

Le gouvernement du président Marcos combat depuis 16 ans la NAP, forte d'environ 12,000 hommes et opérant dans plus de 62 des 73 provinces que comptent les Philippines.

La Nouvelle-Calédonie est au centre des discussions du forum du Pacifique sud

RARATONGA (Iles Cook) (AFP) — Le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. David Lange, a indiqué samedi à Rarotonga que son pays n'était pas a priori en faveur de la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de décolonisation de l'ONU.

M. Lange s'exprimait à son arrivée aux Iles Cook où il va participer avec 12 autres chefs de gouvernement au forum du Pacifique sud du 4 au 6 août.

Deux des principaux points de l'ordre du jour de ce 16^e forum seront le soutien ou non du forum pour la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non-autonomes de l'ONU et l'octroi ou non au mouvement indépendantiste néo-calédonien FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) du statut d'observateur auprès du forum.

Vendredi, le ministre australien des Affaires

étrangères, M. Bill Hayden, avait également émis des réserves quant à l'octroi du statut d'observateur au FLNKS.

Les trois pays mélanésiens (Papouasie Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Vanuatu) se sont engagés à soutenir le FLNKS dans sa démarche au forum et dans différentes organisations internationales.

« Nous écouterons ce qu'on nous dira, mais nous ne prendrons pas l'initiative sur la question. Ce qui peut vouloir dire que nous sommes contre », a déclaré M. Lange qui a reconnu que la France s'était désolée mais engagée pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

« Jusqu'à présent, aucun parti politique n'a disposé d'un tel statut et seuls des États indépendants pouvaient être membres ou observateurs », a déclaré M. Lange, interrogé sur le statut d'observateur que le FLNKS voudrait se



David Lange

voir accorder. « Cependant, a-t-il ajouté, il y a là matière à discussion ».

Concernant la signature d'un traité de dénucléarisation du Pacifique qui sera discuté lors du forum, M. Lange a déclaré que les 13 gouvernements devraient arriver à un accord cette année sur cette question.

Le problème de la pêche est important pour les membres du forum du Pacifique sud. C'est probablement le « pillage » de ses eaux par des bateaux américains qui pousse l'archipel de Kiribati à envisager aujourd'hui un accord de pêche avec l'URSS, projet qui ne va pas sans inquiéter l'Australie et bon nombre de pays du camp occidental. Cet accord donnerait en effet à l'URSS l'accès à 5 millions de km carré dans le Pacifique sud.

Le forum du Pacifique sud regroupe les chefs de gouvernement de 13 États membres dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle-Guinée et les différentes îles du Pacifique sud. Depuis sa création en 1971, il a condamné la France pour ses essais nucléaires à Mururoa, et a encouragé Paris à « accélérer le processus de l'indépendance en Nouvelle-Calédonie ».

LE MONDE EN BREF

■ Le Pérou accepte de payer des intérêts réclamés par Washington

LIMA (AFP) — Le Pérou paiera un arriéré de \$123,000, qualifié de « faible montant », de sa dette extérieure envers les États-Unis et espère que Washington renoncera à suspendre toute nouvelle aide, a annoncé samedi le ministre péruvien des Affaires étrangères, M. Alan Wagner Tizon. Le gouvernement américain avait notifié vendredi au Pérou qu'il avait plus d'un an de retard dans ses paiements de matériel militaire et que Washington pourrait appliquer l'amendement Brooke-Alexander, qui prévoit, dans un tel cas, la suspension de toute nouvelle aide militaire ou économique au pays débiteur. L'aide américaine au Pérou s'élève actuellement à \$11 millions. Le retard dans le paiement des \$123,000, qui correspondent à des intérêts, est dû à « une erreur administrative », selon le ministre péruvien. La menace de la suspension de l'aide américaine avait suscité à Lima des réactions de rejet de la part de membres du gouvernement et de dirigeants politiques qui y voyaient des représailles aux récentes déclarations du président, M. Alan García, sur la dette extérieure péruvienne. Lors de son investiture le 28 juillet dernier, le nouveau président avait indiqué que le Pérou ne consacrerait au cours des 12 prochains mois que 10 % de la valeur de ses exportations au remboursement de sa dette.

■ Sankara libère l'ancien président Ouédraogo

OUAGADOUGOU (Reuter) — Le président du Burkina Faso, M. Thomas Sankara, a grâcié hier une centaine de personnes, dont l'ancien président, M. Jean-Baptiste Ouédraogo, à l'occasion du deuxième anniversaire de son accession au pouvoir. Sankara a déclaré que parmi les bénéficiaires figurent les anciens ministres des Finances du président Sangoulé Lamizana, Marc Tiemoko Garango (1967-1974) et Leonard Calmogo (1974-1978). Le médecin-commandant Ouédraogo était arrivé au pouvoir à la faveur du coup d'État du 7 novembre 1982 contre le colonel Saye Zerbo et avait été renversé par Sankara, son ancien premier ministre. Saye Zerbo, qui avait pris le pouvoir le 25 novembre 1980 à la tête d'un Comité militaire de redressement pour le progrès (CMRPN) voit sa peine de sept ans de prison réduite de 12 mois. Quant à Gérard kango, ancien premier ministre, condamné à une peine de 10 ans, sa détention sera écourtée de 24 mois, a indiqué Sankara.

■ Sept morts dans l'attaque d'un temple au Sri Lanka

COLOMBO, (AFP) — Six cadavres criblés de balles ont été retrouvés dans la jungle environnant le temple bouddhiste de Tirukonamadu, près de Minneriya (centre-nord du Sri Lanka) attaqué jeudi par des hommes armés, vraisemblablement des militants séparatistes tamouls dont trois ont été ensuite abattus par l'armée, a annoncé la police du Sri Lanka. La découverte des corps de deux élèves moines, âgés d'environ 12 ans, et de ceux de deux femmes et de deux hommes porte à sept le nombre des victimes après l'annonce, vendredi, du meurtre du responsable du temple, Sonuthara Lankara, âgé de 60 ans. De source officielle, on affirme que cette attaque avait pour but de provoquer la communauté cinghalaise, majoritaire dans le pays et de religion bouddhiste, avant la reprise des négociations, le 12 août prochain, entre le gouvernement et les séparatistes tamouls, qui sont pour la plupart de religion hindouiste.

■ 9,000 rebelles tués depuis 4 ans en Birmanie

RANGOON, (AFP) — Plus de 9,000 rebelles ont été tués par l'armée birmane ces quatre dernières années et 3,000 autres faits prisonniers, a rapporté hier le journal pro-gouvernemental *Vanguard*, citant des informations données lors du 5^e congrès du Parti du programme socialiste birman (BSPP-parti unique). Plus de 6,000 armes et 60 véhicules ont été saisis lors de la même période. Le gouvernement fait face à plusieurs rébellions dans le pays, notamment celle des Karen et de l'armée d'indépendance Kachin.

■ Sierra Leone: Stevens se trouve un successeur

FREETOWN, (AFP) — La 9^e convention du Parti du Congrès du Peuple tout entier (APC, parti unique en Sierra Leone) a achevé ses travaux samedi à Freetown par un appel du président sortant, M. Siaka Stevens, à un soutien général au seul candidat aux élections présidentielles d'octobre prochain, le général Joseph Momoh. Ce dernier, chef d'état-major des forces armées sierra-léonaises, âgé de 48 ans, qui a pris la tête de l'APC vendredi dernier en remplacement de M. Stevens, 80 ans, a obtenu le soutien unanime des 700 délégués du parti unique venus de toutes les régions du pays. Les travaux de la convention ont duré trois jours.

Résultats



Prochain gros lot
1 800 000,00 \$
approx.

2 8 9 18 31 42	no complé- mentaire	32
GAGNANTS	LOTS	
6/6	1	1 951 827,30\$
5/6 +	4	184 339,20\$
5/6	271	2 080,60\$
4/6	14 967	72,40\$
3/6	288 272	10,00\$
Ventes totales: 16 044 698,00\$		

Provincial	NUMEROS	LOTS
Tirage du 02-08-85	3894439	500 000\$
	894439	50 000\$
	94439	1 000\$
	4439	100\$
	439	25\$
	39	10\$
Mini	NUMEROS	LOTS
Tirage du 02-08-85	477925	50 000\$
	77925	5 000\$
	7925	250\$
	925	50\$
	25	5\$

INTER	NUMEROS	LOTS
Tirage du 02-08-85	964420	250 000\$
	64420	2 500\$
	4420	250\$
	420	50\$
	20	10\$
Numéros non-décomposables:	625847	25 000\$
	629225	25 000\$
	137614	25 000\$
Numéros mobiles:	88838	2 500\$
	0742	250\$
	011	50\$

		Prochain gros lot	
		200 000,00\$ approx.	
Tirage du 02-08-85			
6 7 8 18 23 31		no complé- mentaire 21	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	388 801,00\$	
5/6 +	6	11 520,00\$	
5/6	136	635,30\$	
4/6	6 410	49,80\$	
Ventes totales:		1 904 170,00\$	
Mise-à-0t	1 6 9 32		
	GAGNANTS	LOT	
	291	171,80\$	

La Quotidienne	3	4
LUNDI	057	7749
MARDI	646	3055
MERCREDI	329	6384
JEUDI	896	5848
VENDREDI	279	2302
SAMEDI	605	1087

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ET VOGUE LE POLAR SEA

SIMPLE turbulence dans le passage du Nord-Ouest, ou provocation contre la souveraineté canadienne, l'affaire du voyage du brise-glaces américain *Polar Sea* à travers l'archipel arctique jette encore une fois des doutes sur la stratégie lénifiante du gouvernement fédéral dans ses relations avec les États-Unis. L'opinion canadienne a accueilli plutôt favorablement le pari du premier ministre, M. Mulroney, pour une nouvelle ère de coopération entre les deux pays. Mais elle changera rapidement s'il s'avère que le Canada a trop baissé la garde, ou que les États-Unis sont en train d'abuser de notre aménité.

L'arrogance américaine a été assez extraordinaire depuis l'annonce du voyage arctique du *Polar Sea*, qui se déplace sans avoir requis de permis canadien sous prétexte qu'il se trouve en eaux internationales. Un porte-parole de la Garde côtière américaine a rabroué le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, en niant que deux Canadiens invités à bord soient là pour « guider » le bateau, comme le ministre le prétendait pour sauver la face. Et l'ambassadeur américain au Canada, M. Paul Robinson, s'est moqué ouvertement du pays qu'il quittera heureusement bientôt en affirmant que ces eaux étaient internationales pour les États-Unis mais par pour l'URSS, la différence venant du caractère « ami » du Canada. On ne saurait mieux prendre son voisin pour un gobe-tout.

Il est bien possible que le voyage du *Polar Sea* soit tout à fait innocent, et ne cherche qu'à faire l'économie d'un long et coûteux détour par le canal de Panama, pour aller du Groenland à l'Alaska. Mais il est bien possible aussi qu'il cherche à créer un précédent, dans un grave et long contentieux canado-américain que l'on réveille. Les États-Unis se sont tenus quiers, en effet, depuis la riposte canadienne de 1969, quand le pétrolier américain *Manhattan* avait défié le Canada en s'engageant dans les eaux arctiques. Ottawa avait alors dépêché une escorte, protesté officiellement, et adopté par la suite des lois qui établissaient unilatéralement des droits canadiens de contrôle de la navigation et de la pollution dans la région, et affirmaient la juridiction canadienne sur le passage du Nord-Ouest. Washington n'a jamais voulu reconnaître ces lois canadiennes, et

c'est ce « droit de l'Arctique » qui a créé le plus de conflits entre les deux pays durant les longues négociations pour le traité international sur le droit de la mer, que l'administration Reagan a refusé de signer en 1982. Mais en pratique, tout en la niant, on évitait jusqu'à maintenant de défier sur le terrain la souveraineté canadienne.

Il en coûterait une fortune pour policer l'archipel arctique de façon à faire respecter cette souveraineté par la force. Le ministre canadien des Pêches et Océans rêve aujourd'hui, paraît-il, de cette solution musclée et militaire. Avant de mettre la main au fusil, encore faudrait-il explorer des solutions plus subtiles, comme celle qu'Ottawa avait suivies avec succès jusqu'à maintenant, dont son acceptation du traité international — qui garantit sa bonne foi — et l'émission de permis d'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique, dont les États-Unis n'ont jamais contesté la validité. Ainsi crée-t-on des précédents, rappelle le politologue Stephen Clarkson, dans son ouvrage *Canada and the Reagan Challenge*, qui met en garde contre toute forme d'assouplissement.

Dans l'affaire du *Polar Sea*, il semble au contraire, et c'est ce que déplorent de nombreux experts, que le Canada a créé lui-même le précédent qui pourrait le desservir si l'affaire devait un jour être réglée par la Cour internationale de Justice. Il aurait fallu carrément refuser le passage, quitte à se voir défier, de façon à ne jamais sembler concourir à une opération qu'on récuse. Dans un article que publiait il y a un an la revue *Foreign Policy*, le dernier négociateur américain aux pourparlers sur le droit de la mer, James Malone, porte-parole choisi de Ronald Reagan, plaide avec vigueur pour un droit marin international qui continue à se faire selon des « règles coutumières évoluant avec la pratique des États ». A-t-on décidé, à Washington, que le temps était venu de tester la pratique canadienne, en profitant des bons sentiments de M. Mulroney? L'opposition libérale le pense. Mais qu'il s'agisse ou non d'une provocation, la fermeté préventive s'imposait. Le *Polar Sea*, qui a pris le départ jeudi, nargue allègrement les partisans de la bonne entente.

— LISE BISSONNETTE

D'où vient le mois d'août ?

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE.

UNE MAISON que nous quittons après l'avoir vraiment habitée, quelque chose de nous ne vide pas les lieux : nos fantômes.

Une image de l'éternité : toutes les salles d'attente en enfilade que nous avons fréquentées.

Ramsès II, les plus poussiéreux des hommes.

Pour s'empêcher de pleurer, l'homme se mouche.

Quand notre vue baisse, les gens que l'on regarde montrent moins leur usure.

La musique a d'innombrables frontières : les oreilles des sourds.

De plus en plus, nous apprenons sur la vie moins de choses agréables que de choses utiles. Et c'est ainsi que la terre des hommes en vient à baigner dans le plus plat prosaïsme.

Si vous avez du temps devant vous, faites-le patienter.

Ma descendance ! Parfois, je lui mettrais mon pied dans la postérité.

Quand vous avez l'esprit brouillon, faites comme moi, écrivez tout de suite au propre.

Si j'avais le choix d'un seul livre à apporter sur une île déserte, je choiserais : « Comment construire son propre canot de sauvetage ».

Lorsqu'une femme dit à un sexiste qu'elle le trouve intelligent, celui-ci pense : « Il n'est pas besoin d'être très intelligent pour s'en apercevoir ».

Il m'arrive de me boucher... lorsque je m'interroge et que je ne me réponds pas.

Je me suis miré dans une flaque d'eau qui frémissait au vent, pour voir l'air que j'aurais quand je serai ridé.

L'argent seul ne fait pas le bonheur, mais il est cause d'une infinité de malheurs.

Mon ami, avant de lâcher un mot grivois à votre partenaire d'occasion, tournez votre langue sept fois dans sa bouche !

Ce général d'armée, ce qu'il commande de mieux, c'est un gros traitement.

L'enfant est heureux aussi longtemps qu'il ignore ce qu'est une grande personne.

Je ne suis pas éloigné de croire que les gens de beaucoup de mé-

moire ont peu d'imagination. L'idée qui soudain leur vient savent-ils qu'elle est d'un autre ? Leur mémoire ne devrait-elle pas le leur rappeler ?

Le tiers-monde compte trois fois notre monde.

« je ne me sens pas digne d'entrer en politique, médite le jeune homme ; je crois que je vais plutôt entrer dans un ordre contemplatif ».

Il paraît que les gens ont envie de rire... Grosse nouvelle ! Qu'ils rient, que diable ! Qui les empêchent ? — Personne... ou plutôt quelqu'un : eux-mêmes.

Comment peut-on affirmer que la vie est belle, ou absurde, ou n'importe quoi d'autre quand on n'en connaît qu'une ?

Personne ne réussira à me prouver que Dieu n'existe pas, à moins que Dieu lui-même m'en fasse la confidence.

Nous avons renié, avec raison, le mouton comme animal emblématique. Avant de choisir le bouc, ce qui serait prématuré, je suggère la méthode évolutive, dite « élapiste ». Je propose le caniche. Vous me diez : « C'est un chien de laine fristottante ». Oui ! mais c'est un petit agresseur : il jappe en diable.

A. « Vous êtes ici chez vous ». B. — « Dites donc, qu'est-ce que vous faites chez moi ? »

Ambitions marocaines

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

FOYER d'une antique et brillante civilisation, couvert de monuments fastueux que nul Turc n'a dégradés, le Maroc se souvient toujours qu'il a été un empire et que la prière se disait même jadis au nom de son monarque dans la lointaine Tombouctou. Depuis le recouvrement de sa souveraineté, survenu il y a bientôt trente ans, le royaume chérifien regarde constamment, par delà les chaînes de l'Atlas, vers le désert du sud où nomadisait hier encore des pasteurs prêtant allégeance à son chef.

Il faut dire que le Maroc, contrairement à la Tunisie, a subi de la part de ses anciens occupants un démembrement territorial. Il continue de vouloir en effacer les derniers effets. Au lendemain de son indépendance, il avait espéré récupérer certains espaces lui paraissant voués à l'évacuation prochaine par la France et l'Espagne, et il en avait informé les Nations unies. S'il avait, dès 1958, obtenu un modeste succès par la rétrocession de la bande septentrionale du Sahara espagnol qui deviendra la province marocaine de Tarfaya, il s'était heurté, la même année, à propos de la Mauritanie à la politique française bien décidée à faire de cette colonie, créée en 1920, un État autonome sinon souverain. À l'ONU, en 1960, par un vote de 39 contre 31, avec 25 abstentions, on rejettera les revendications marocaines sur la Mauritanie, pourtant endossées par la Ligue arabe, et Rabat mettra près de dix ans à reconnaître officiellement la souveraineté du nouvel État.

Aujourd'hui, c'est du côté de l'ex-Sahara espagnol dont il a successivement annexé les deux parties que le Maroc fait porter sa politique d'irréductibilité ; et c'est là qu'il semble résolu à ne faire aucune concession susceptible de remettre en question son autorité sur ce territoire peu habité mais riche en phosphates et peut-être en pétrole, et dont les eaux côtières sont très poissonneuses.

Les droits du Maroc sur l'ensemble du Sahara occidental n'ont jamais été vraiment démontrés. Dans un avis, visiblement embarrassé, énoncé le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice a reconnu que le sultan du Maroc avait exercé, dans le passé, une autorité sur les populations nomadisant au nord du Sahara occidental, mais sur quelques-unes d'entre elles seulement, essentiellement les Tekna. Elle a refusé de tenir ces liens juridiques pour une preuve de souveraineté territoriale, tout en ne pouvant constater l'existence d'un pouvoir saharain indépendant du pouvoir marocain. En fait, la Cour semble avoir concédé à la Mauritanie dans la partie méridionale du Sahara occidental des droits plus étendus que ceux qu'elle a reconnus au Maroc dans la partie septentrionale du même territoire. Quoi qu'il en soit, le tribunal de La Haye a jugé bon de conclure que « les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part ».

De ce jugement on a tout naturellement déduit la pleine justification de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies quant à la décolonisation du Sahara occidental et à l'application du principe de l'autodétermination en faveur des populations de ce territoire.

Après bien des atermoiements, cédant à la pression internationale, le Maroc a finalement accepté l'idée d'un référendum au Sahara occidental, tout en posant pour sa tenue des conditions jugées inacceptables par la République arabe sahraouie démocratique, proclamée en février 1976 et présentement reconnue par plus de soixante États. Rabat exige notamment que le droit de vote, lors du référendum, ne soit accordé qu'à ceux que le recensement espagnol de 1975 a identifiés. L'Espagne avait alors dénombré 74,902 personnes dans le Sahara occidental, dont 73,487 Sahraouis. Les nationalistes sahraouis récusent la position marocaine, non pas parce que le recensement de 1975 aurait été fait à la légère, mais parce que le dénombrement ne tient pas compte, naturellement, des milliers de Sahraouis qui, « fuyant la répression espagnole », s'étaient réfugiés au Maroc, en Mauritanie et en Algérie. Ces mêmes nationalistes affirment que dans la seule région de Tindouf (ville située en Algérie) vivent maintenant plus de 125,000 Sahraouis.

Aux yeux des Marocains, la République arabe sahraouie démocratique parle au nom d'un État-fantôme et son aile militaire, le Polisario, ne regroupe qu'une bande d'aventuriers et de mercenaires soutenus par l'Algérie. C'est du reste avec ce pays que le Maroc tente de s'entendre afin de mettre un terme à ce conflit vieux de près de 10 ans. Pour l'Algérie, le droit des Sahraouis à l'autodétermination est une question de principe, donc une affaire non négociable. Pour le Maroc, le droit du royaume chérifien au recouvrement de ses anciens territoires est imprescriptible, et les puissances doivent en prendre acte. Le Maroc considère, d'ailleurs, que sans l'appui de l'Algérie le Polisario serait depuis longtemps inoffensif et qu'Alger entretient ce mouvement dans le but de faire échec aux présomées visées hégémoniques de Rabat en Afrique du nord et peut-être aussi à une remise en question des frontières héritées de l'ère coloniale dont le tracé entre les deux voisins est contesté à certains endroits.

Le problème du Sahara occidental empoisonne les relations entre les deux pays. Récemment encore, le Maroc accusait l'Algérie de tolérer l'entraînement sur son sol de ressortissants marocains se préparant à commettre des actes terroristes dans leur patrie. La question sahraouie compromet également le rapport de Rabat avec plusieurs États de l'Afrique noire et même l'Organisation de l'unité africaine qui a fini par admettre dans ses rangs la République sahraouie.

C'est sans doute pour compenser son relatif isolement dans l'affaire du Sahara occidental que le Maroc, où règne un monarque fort malin, multiplie les initiatives diplomatiques, particulièrement au sein du monde arabe et du monde musulman, et qu'il entretient avec Washington, Paris, Ryad et Kinshassa, des liens très étroits que certains

États tantôt lui envient et tantôt lui reprochent. Hôte dans quelques jours d'un nouveau sommet arabe, le roi Hassan se prépare également à accueillir à Rabat en sa qualité de commandeur des Croyants, le pape Jean-Paul II avec qui il parlera notamment de la question de Jérusalem.

Engagé au sud dans une lutte où sa suprématie militaire semble bien assise, le Maroc fait face au nord à un litige frontalier sans doute moins apparent mais sûrement aussi réel que le problème saharin. Il s'agit de celui qui l'oppose à l'Espagne au sujet des enclaves de Ceuta et de Melilla, éloignées l'une de l'autre de 125 milles marins, où vivent environ 135,000 personnes, et qui relèvent de Madrid depuis plus de quatre siècles. Rabat réclame l'annexion des deux villes, derniers vestiges de la présence espagnole en Afrique continentale ; mais Madrid refuse d'abandonner ces populations de souche et de langue espagnoles qui accueillent d'ailleurs parmi elles des milliers de travailleurs marocains. Pour l'instant, cette affaire ne nuit pas trop aux rapports de bon voisinage entre les deux États. Le Maroc, toutefois, ne perd pas de vue ce problème qui tôt ou tard se posera sérieusement et obligera Madrid à envisager des concessions, surtout si Londres finit par proposer un compromis au sujet de Gibraltar. Dans l'intervalle, des dirigeants de partis politiques marocains ont établi des contacts avec des leaders de l'OPCU, l'une des deux organisations prônant l'indépendance des îles Canaries, archipel de souveraineté espagnole situé au large des côtes sahariennes. Il n'est donc pas exclu que les autorités de Rabat, impatientes de régler la question des enclaves espagnoles, se sentent subitement « forcées » un jour de céder aux « pressions » de l'opinion publique marocaine et d'apporter leur soutien aux nationalistes canariens.

Pour le moment, c'est vers le sud que l'attention des Marocains est tournée de façon prioritaire. Protégés par un réseau de murs récemment érigés, ils semblent maintenant, sur le plan militaire, les maîtres incontestés du Sahara occidental. Mais, sur le plan politique, en dépit des efforts de médiation de l'Arabie saoudite, aucune solution n'est encore en vue. L'Algérie, sans laquelle le Polisario n'aurait guère de poids, reste fermement sur ses positions : les habitants du Sahara occidental doivent exercer en toute liberté leur droit à l'autodétermination. Le Maroc ne conteste plus le point de vue algérien, qui est aussi celui de l'ONU ; mais il en soumet l'application à des conditions que les nationalistes sahraouis rejettent. C'est donc par l'usure que chacune des parties compte venir à bout de l'autre. La République arabe sahraouie démocratique bénéficie de l'appui de plusieurs États africains, mais aucune des grandes puissances mondiales ne l'a encore reconnue, tandis que le Maroc, dirigé par un souverain astucieux, manifeste sur la scène internationale une aisance et une décontraction sans doute destinée à convaincre les États que la majorité des habitants du Sahara occidental sont attachés au trône chérifien et qu'il n'y a donc plus de problème sahraoui sauf peut-être en Algérie.

LETTRES AU DEVOIR

■ Examen final des C.A. : oui ou non ?

Lettre adressée à M. André Desrochers, C.A., directeur administratif de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

LE 7 MAI 1985, le Bureau de l'Ordre des comptables agréés du Québec décidait de ne plus autoriser les candidats qui n'ont pas d'emploi dans un cabinet d'experts-comptables à se représenter à l'examen final uniforme (E.F.U.) des C.A. de septembre 1985.

Cette décision tardive du Bureau a pris au dépourvu plusieurs candidats qui avaient déjà investi de nombreux mois d'étude pour leur préparation à cet examen. La présente est accompagnée d'une pétition touchant cette décision du Bureau de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Elle se lit comme suit :

« Je soussigné, suis en désaccord avec la décision de l'Ordre des comptables agréés du Québec d'appliquer l'article 23 du « Règlement sur les étudiants en comptabilité immatriculés à l'Ordre des comptables agréés du Québec et sur leur maître de stage ».

décision prise par le bureau de l'Ordre le 7 mai 1985.

Sur demande des étudiants et en vertu de l'article 38 qui dit : « Le Bureau a la faculté de déroger au présent règlement s'il le juge à propos eu égard aux circonstances. Il incombe à l'intéressé de soumettre une demande motivée ».

Le comité administratif de l'Ordre des comptables agréés du Québec devrait les autoriser à se présenter à l'Examen final uniforme 1985 ».

Cette pétition qui compte six cent soixante-huit (668) noms a été signée par :

- des finissants en sciences comptables des universités suivantes :
- École des Hautes Études Commerciales ;
- Université du Québec à Montréal ;
- Université Laval ;
- Université de Sherbrooke ;
- Université du Québec à Hull ;
- Université du Québec à Trois-Rivières ;
- Université du Québec à Chicoutimi ;
- des stagiaires en comptabilité publique ;
- des candidats à l'E.F.U. 1985 ;
- des professeurs d'universités ;
- des comptables agréés en pratique.

Cet appui indique clairement que cette décision ne fait pas l'unanimité. C'est pourquoi, nous vous demandons de porter une attention particulière et rapide à cette question.

Ainsi, au nom des signataires, nous invitons le Bureau à réviser sa décision, à réétudier les dossiers individuels des étudiants concernés et à communiquer avec eux pour les aviser de sa décision modifiée.

Cette demande se fonde sur un principe de justice élémentaire. Un candidat ayant déployé, sans succès, des efforts raisonnables pour se trouver un emploi dans un cabinet d'experts-comptables, ne devait pas être pénalisé à cause d'une situation économique générale hors de son contrôle.

Le maintien de cette décision



du Bureau de l'O.C.A.Q. priverait injustement des candidats du droit d'accès à la profession de comptable agréé. Elle mettrait aussi en péril leur carrière professionnelle. Ils ont déjà investi plusieurs années de leur vie en vue d'atteindre ce but.

Nous ne croyons pas que ce soit là la volonté des membres de l'O.C.A.Q.

En conséquence, le Bureau devrait autoriser les candidats qui en ont fait la demande à se représenter à l'E.F.U. de 1985.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente.

— PIERRE MAILHOT,
au nom du groupe des candidats participant à cette démarche collective

Montréal-Nord, 11 juillet

■ Un excellent réseau touristique

TOUT DERNIÈREMENT, j'avais la chance et le privilège d'accompagner un groupe de 44 personnes en Gaspésie et dans la région de Charlevoix. Permettez-moi de venir exprimer ici, au nom de tous mes compagnons de voyage, notre plus vive satisfaction et pour la chaleur de l'accueil partout où nous nous arrêtons — un jour ou deux — et pour la haute qualité de l'hébergement (chambres très confortables et table aux menus aussi variés qu'excellents). Franchement, sur ce point précis de l'hospitalité et de la table, nous n'avons rien à envier à plusieurs pays d'Europe.

En Gaspésie, par exemple, nous avions le choix entre une belle variété de poissons bien frais. Et que dire de la région de Charlevoix ! Il m'est bien agréable, au nom de notre groupe, d'apporter ce témoignage.

« Connaissance du Québec », telle était l'invitation que nous avions lancée et, croyez-moi, nous l'avons beaucoup mieux connu et apprécié notre cher Québec, du moins dans ces régions que nous avons visitées.

Chapeau donc au ministère du Tourisme qui, cette année, a fait une promotion spéciale pour nous inviter à mieux connaître notre Québec et aussi à tous les propriétaires ou directeurs des hôtels qui nous ont hébergés. Félicitations aussi à l'Institut d'hôtellerie du Québec à Montréal, qui nous prépare des accompagnateurs (trices) et guides aussi compétents (es) que distingués (es).

— MARCEL DE LA SABLONNIÈRE

Montréal, 1er août

■ Un service à améliorer

Lettre adressée à M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, Montréal

Parmi les nombreux citoyens du Centre-Sud, estimant que l'horaire de certains circuits pour la collecte des ordures devrait être repensé, l'on retrouve notamment les résidents des rues Wolfe et St-Christophe. Alors qu'en de trop nombreux endroits du quartier, la cueillette des déchets ne se fait pas avant 23 h, il se trouve des rues et ruelles où les éboueurs ne passent qu'à 3 ou 4 h du matin... Incroyable mais vrai. C'est une situation toute aussi inacceptable qu'incompréhensible.

Encore plus audible et distinctif la nuit que le jour, le bruit considérable produit par les camions collecteurs se trouve amplifié par l'étréoussie des rues du Centre-Sud. À l'été, pour le « jour » des virages, celui ou celle qui aura fermé à contre cœur la fenêtre de sa chambre, pour ne pas se faire réveiller par le passage des mastodontes nocturnes, aura tôt fait de constater l'inutilité de son geste.

M. Lamarre, pourriez-vous entreprendre dans les plus brefs délais les démarches visant à corriger la situation et me faire part des correctifs apportés ? Je vous remercie à l'avance au nom des gens du Centre-Sud de Montréal.

— MICHEL BÉDARD
Montréal, 25 juillet

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1B5. Tél. 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR : Édition quotidienne, 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement : 75¢. Pour information : à Montréal : 332-3891 ; à Québec : (418) 687-2022. ABONNEMENT : Édition quotidienne 120\$ par année, 6 mois 62\$; 3 mois : 32\$. À l'étranger : 225\$ par année, 6 mois 115\$; 3 mois : 60\$; édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à : LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information : (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LES RECETTES DU SUCCÈS

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

Au cours des trois mois de ce qui cette année nous tient lieu d'été, la plupart des bureaux de gouvernements, d'entreprises d'État, de grandes sociétés privées, de banques etc. fonctionnent au ralenti. C'est la période des vacances et, même si elles ne sont pas toutes bloquées comme celle des ouvriers de la construction à un moment prédéterminé, bon nombre de cols blancs allègent leur charge de travail en prenant congé les lundis ou vendredis pour raccourcir leur semaine de travail tout au cours de l'été, quant ils ne s'éloignent pas complètement pendant deux ou trois semaines.

C'est aussi, pour plusieurs, le temps qu'ils ont choisi, le seul qu'ils ont souvent, pour lire quelques articles accumulés au fil des mois sur le coin du bureau, le bouquin qu'ils ont acheté à l'automne ou qu'ils ont reçu en cadeau de Noël, le dernier best-seller qui les accroche à la lecture des chroniques des journaux du sa-

medi et qu'ils ont eu toutes les difficultés du monde à trouver, le même jour, dans les librairies.

Parmi toutes les écritures qui sont sur le marché, les textes et les ouvrages qui décrivent les voies du succès, qui présentent des cas spectaculaires et « gagnants » de réussites exceptionnelles en affaires et qui rappellent, à la Dale Carnegie, les recettes de la réussite et du bonheur occupent une première place.

Il peut s'agir de recherches très sérieuses et hautement scientifiques conduites par des dizaines de spécialistes et d'universitaires, dans les grandes écoles de gestion et d'administration ou dans les laboratoires de la sociologie moderne. D'autres présentent plutôt les champions de la virtuosité dans l'utilisation acrobatique de la multitude mouvante des techniques, technologies et équipements de bureau. Quelques-uns, classiques, cherchent plus simplement à rappeler les règles fondamentales de la relation humaine en milieu de travail et la place des entreprises dans les sociétés. Mais tous ces travaux et tous ces livres ont cependant un certain nombre de points en commun.

D'abord, ils sont habituellement résolument optimistes pour ceux qui acceptent de relever le défi de l'excellence et qui sont prêts à travailler de toutes leur force, en cherchant d'abord le beau et le bon côté des choses, à s'améliorer eux-mêmes avant de prétendre changer quelque système que ce soit.

Ils mettent pour la plupart l'accent sur les qualités personnelles des individus, l'importance de leur capacité d'interrelations avec les plus belles intelligences, les meilleurs spécialistes et les fortes personnalités, leur aptitude à éveiller et à engager les autres à des fins précises autant que leur compétence et leur rigueur exemplaire dans les affaires administratives.

Ils simplifient à l'extrême les situations pour démontrer qu'une fois mises de côté les menues inquiétudes et les petites préoccupations quotidiennes, le succès est une affaire de leadership et le leadership n'est rien d'autre que la capacité, pour une personne de qualité, de motiver le plus grand nombre possible d'autres personnes à la poursuite éclairée de buts et d'objectifs communs en leur reconnaissant d'une

part des responsabilités réelles et d'autre part des bénéfices correspondant à leurs engagements.

Savoir lire, savoir comprendre les situations, savoir analyser les personnes autant que les statistiques, savoir écouter avant de parler et savoir intéresser avant d'agir : Voilà ce qu'il faut parfaitement maîtriser et qui pourtant ne s'apprend que difficilement et lentement. C'est le défi de la gestion et l'avenir.

On y rappelle d'une façon constante que les structures autant que les organisations sont au service des hommes et de leurs objectifs plutôt que l'inverse même s'il s'agit toujours, en fait, d'un rapport de force entre les exigences d'une organisation et celles de gens d'action qui vivent le succès sans compromis.

On y confirme que le jour où c'est l'organisation, le système ou la structure qui dictent l'essentiel des tâches quotidiennes, les choix obligatoires de choses à faire ou à éviter et les politiques à suivre, c'est à ce moment que commence le déclin relatif de l'entreprise. Quelle que soit alors son avance en tête du peloton, elle glissera plus ou moins rapidement vers l'arrière et donc vers la défaite

puisque qu'il n'y a de succès que pour ceux qui sont les premiers ou en voie de le devenir.

Ces ouvrages stimulent, le temps d'une vacance et pendant les quelques semaines qui suivent, les gestionnaires et les administrateurs qui l'ont cherché et à qui la chose fera le plus grand bien. Ils ne règlent rien en eux-mêmes car il n'y a jamais de recettes miracles, mais il n'est pas inutile de sortir de temps à autre du quotidien par les routes de l'optimisme plutôt que par celles de l'enlui et du défaitisme.

Et, reviennent en surface des mots et des concepts que plusieurs croyaient dépassés du fait de l'arrivée de la technologie moderne, de l'informatique et des cerveaux synthétiques : l'excellence, la capacité d'analyse, de réflexion et de jugement, la rigueur de l'apprentissage, la bataille constante que doivent livrer les cadres pour défendre leurs droits à la responsabilité alors qu'il est plus facile de l'abandonner à des structures qui ne s'en reconnaissent aucune, l'importance et la qualité des relations interpersonnelles en même temps que l'exercice, chacun à son niveau, d'un leadership qui a peu à voir avec l'autorité reconnue par l'organigramme.

Finalement, si l'on fait abstraction des contextes aléatoires et des contingences éphémères, les recettes du succès aujourd'hui sont fondamen-

talement celles dont on trouve les racines sinon l'énoncé précis chez les philosophes et les humanistes de tous les temps et de toutes les cultures. Les mots sont différents, dictés par l'environnement mais les valeurs fondamentales de la qualité humaine, de la démocratie, du respect des personnes et de la soumission des choses demeurent.

Il est très fréquent que ceux qui, ces années-ci, n'ont pas la bosse des chiffres, de l'économie, de l'informatique ou des mathématiques se sentent passablement marginaux au moment d'entreprendre des études dans le domaine des sciences humaines, des arts, de la science du design etc.

Il y a cependant tout à parier que, tout comme il n'y a pas de prix aujourd'hui pour un secrétaire qui connaît parfaitement sa langue de travail et malgré les systèmes perfectionnés de traitement de textes, ils auront, sur le marché de l'emploi dans les années à venir, une place de plus en plus enviable.

Tout indique encore, qu'ils ne seront pas trop nombreux à pouvoir répondre à des besoins qui n'ont pas encore tout à fait trouvé leurs nouvelles formes d'expressions mais qui n'en sont pas moins déjà, d'une façon embryonnaire, perceptibles et présents au sein des organisations. Au-delà de tous les virages technologiques, c'est dans cet équilibre souhaitable que loge le progrès.

LA POLITIQUE CANADIENNE DE DÉFENSE

2) OTAN : le défi des stratégies

FRANÇOIS SÉGUIN

L'OTAN continuera encore longtemps à être le seul rempart efficace en Europe contre la menace de l'URSS et des pays communistes de sa mouvance. Il n'existe pas en l'état actuel des rapports de forces d'alternatives crédibles à la solidarité atlantique. Même la France qui s'est retirée de l'OTAN en 1966 ne peut concevoir sa défense sans la consolidation du glacis ouest-allemand protégé par les forces alliées de l'OTAN. Les intérêts bien compris de la France ont d'ailleurs poussé le gouvernement socialiste à se faire le défenseur le plus résolu du déploiement des Pershing 2 américains en RFA.

La doctrine officielle de l'OTAN est la riposte graduée. Le document MC 14/3 de 1967 qui officialise cette doctrine accepte le principe de l'escalade nucléaire délibérée (« first use »), c'est-à-dire le principe selon lequel les pays de l'OTAN peuvent utiliser l'arme nucléaire pour contrer une attaque conventionnelle. Toutefois, afin de retarder l'usage du tir nucléaire et d'élever le seuil de nucléarisation d'un conflit, les forces classiques devaient être substantiellement renforcées. En un mot, le développement du potentiel conventionnel était le corollaire obligé de la doctrine de la riposte graduée. Les forces conventionnelles devaient être d'une puissance telle qu'elles ne pourraient être vaincues que très difficilement par les armes classiques ennemies.

Paradoxalement, les forces classiques stationnées en Centre-Europe sont moins puissantes — relativement aux forces classiques du Pacte de Varsovie, s'entend — qu'à l'époque de la doctrine des représailles massives. Pourtant, cette doctrine ne prévoyait qu'un rôle très secondaire pour les forces classiques.

Puisque les choix stratégiques de l'OTAN ont une incidence directe sur l'ampleur de la contribution canadienne, le Livre blanc devra expliquer clairement les conséquences pour le Canada de chacune des alternatives stratégiques.

Trois approches de la riposte graduée sont actuellement débattues au sein des milieux atlantiques : — le statu quo : une défense peu coûteuse axée essentiellement sur l'usage rapide du feu nucléaire tactique pour contrer une offensive ennemie ; — l'utilisation d'armes conventionnelles dites « intelligentes » capables de frapper profondément les forces de l'adversaire ; — le renforcement des forces classiques de première ligne.

La riposte graduée axée sur un seuil très bas de nucléarisation devra bientôt être révisée : il est peu probable que les Européens, en particulier les Allemands, s'accommodent encore longtemps d'une défense aussi suicidaire. D'ailleurs, l'OTAN a déjà commencé à chercher des alternatives, entre autres en adoptant la sous-stratégie FOFA (Follow-on Forces Attack) — dite « doctrine Rogers » — en novembre 1984. Cette stratégie est le décalage de la doctrine Air-land battle de l'US Army. La FOFA préconise l'utilisation d'armes classiques ultra-sophistiquées capables de frapper avec précision le deuxième échelon des troupes ennemies. À titre d'exemple, l'Assault-Breaker, dont le tir quasi imparable est dirigé et corrigé par un avion de reconnaissance TR-1, peut pulvériser des chars ennemis à une distance dépassant les 150 km.

S'il est vrai qu'une telle stratégie a l'avantage d'obliger l'ennemi à disperser ses forces de renfort, elle n'a cependant aucune chance de succès si elle n'est pas accompagnée d'un renforcement des forces de première ligne susceptibles de se regrouper et de procéder rapidement à

une contre-offensive. Qui plus est, ces armes à double capacité, nucléaire et conventionnelle, ont l'inconvénient d'entretenir la confusion quant aux véritables intentions de l'OTAN.

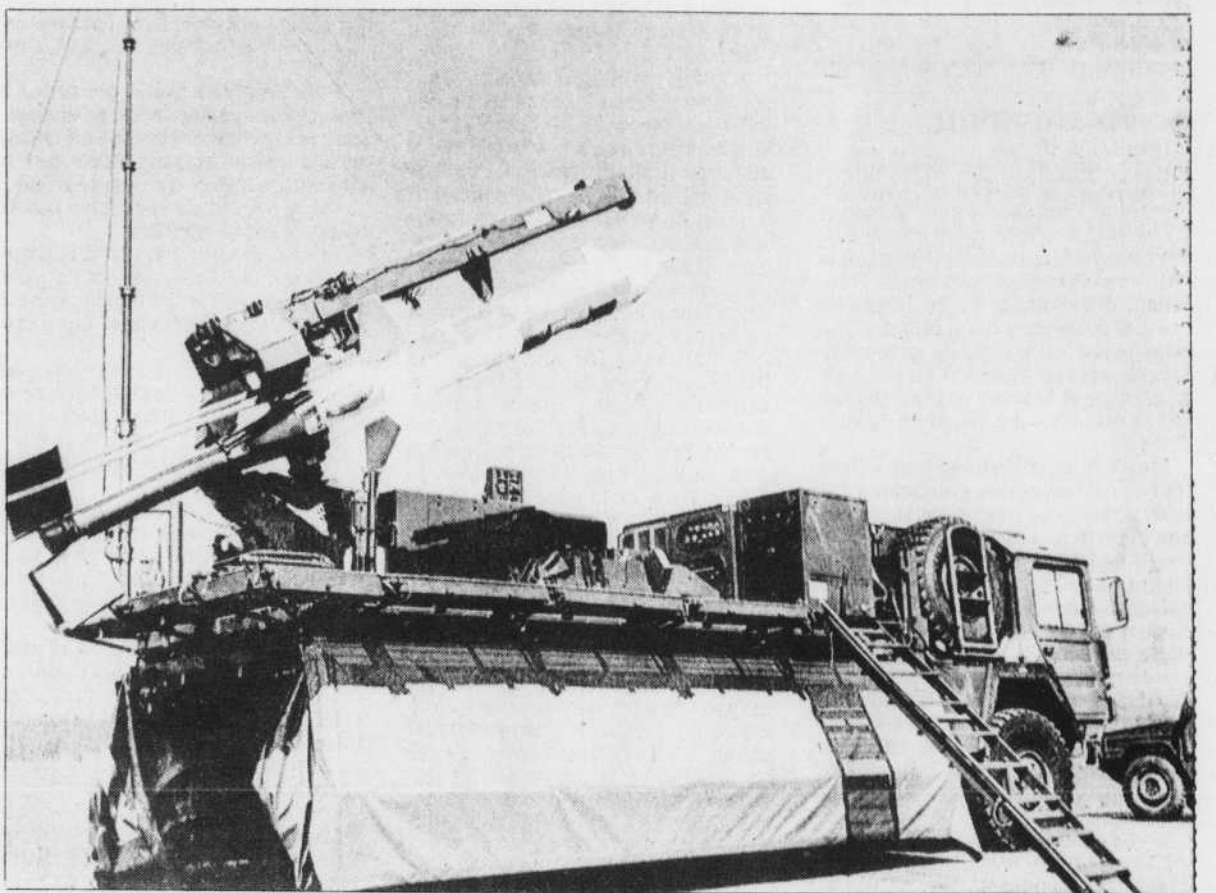
Quoi qu'il en soit, le Livre blanc devra expliquer aux Canadiens que la stratégie actuelle de l'OTAN, axée sur l'usage rapide de l'arme nucléaire, est à la fois la plus économique et la plus suicidaire ; et que si les membres de l'OTAN veulent s'affranchir, du moins partiellement, du danger nucléaire, ils devront accepter des hausses importantes de leurs dépenses militaires.

Un défi plein d'espoir : l'« arms control »

C'est le Canada qui a fourni à la centrale nucléaire d'Oak Ridge (Tennessee) l'uranium qui allait servir à la fabrication des deux bombes larguées sur le Japon en 1945. Dans les années 1950 et 1960, un tiers des armes nucléaires produites par les États-Unis le furent avec de l'uranium vendu par le Canada.

Puis tard, sous le gouvernement Trudeau, le Canada devient le premier pays à éliminer les armes nucléaires de sa panoplie militaire. En Europe, les missiles à ogives nucléaires Honest John sont retirés de l'arsenal canadien cependant que les avions de reconnaissance tactique CF-104 sont dénucléarisés ; au Canada, les BOMARC sont démantelés. Actuellement, les intercepteurs CF-101 armés d'ogives nucléaires Gémie sont retirés au fur et à mesure que sont introduits les nouveaux CF-18 dotés de missiles conventionnels.

En 1983, s'opère un autre revirement dans la politique canadienne. En signant l'accord parapluie (février 1983) sur les essais de missiles en territoire canadien, le gouvernement entrouvre la porte à une éventuelle collaboration canado-



américaine en matière d'essais de vecteurs destinés à être dotés d'ogives nucléaires.

En acceptant par la suite que soient testés dans le cadre de cet accord les missiles de croisière (ALCM) qui armeront les bombardiers stratégiques B-52 et B-1 de l'US Air Force, le Canada achevait de perdre une virginité si hautement proclamée.

Sans être des armes de première frappe, ces missiles sont néanmoins déstabilisateurs en ce qu'ils sont des armes anti-forces destinées à livrer une guerre nucléaire une fois celle-ci déclenchée et non à dissuader une agression.

Mais le gros défi reste à venir. Si le Canada participe à la recherche sur l'IDS, il contribuera au développement d'un projet qui aura un effet déstabilisateur total sur les relations entre les deux superpuissances en plus de violer l'esprit, voire la lettre, de l'article V-1 du traité ABM de 1972 qui stipule que les parties contrac-

tantes « renoncent à mettre au point, à essayer et à déployer des systèmes anti-missiles ou leurs composantes, qui seraient basés en mer, situés dans l'atmosphère, dans l'espace ou, mobiles à terre ».

Le cas échéant, le Canada deviendra l'un des acteurs d'une course aux armes offensives et défensives d'une ampleur encore jamais vue.

Comme l'a démontré avec beaucoup de perspicacité l'Union of concerned scientists dans un ouvrage récent (*The fallacy of star wars*), l'IDS, en plus d'avoir un effet délétère sur la balance centrale des forces, sera très certainement un échec du point de vue militaire et technique. Il n'est pas inutile de mentionner que cette étude a été dirigée par des gens aussi qualifiés qu'Hans A. Bethe, participant au projet Manhattan, lauréat du prix Nobel de physique et ancien conseiller présidentiel en matière d'armes stratégiques (1957-1960) ; Kurt Gottfried, ancien directeur de la section recherche en matière d'énergie dirigée de l'Ame-

rican Physical Society ; Peter A. Classen, ancien analyste de la CIA en matière d'armes stratégiques ; Noel Gaylor, ci-devant Chef de la force du Pacifique, etc.

Tout comme en 1967, alors que le Canada avait refusé de participer au système antimissiles Spartan, le gouvernement Mulroney doit refuser d'entraîner le peuple canadien dans l'entreprise mégalomane que lui propose la Maison-Blanche.

Si le Canada veut faire oeuvre utile dans ce dossier, il doit encourager les deux superpuissances à conclure un accord interdisant les essais et le déploiement d'armes antimissiles et antisatellites.

Le gouvernement canadien doit investir ses espoirs dans les négociations de Genève et non dans les sophismes de ceux qui décrètent pompeusement que l'« arms control » est moribond et que la sécurité de l'humanité réside dorénavant dans le développement de nouveaux systèmes d'armes.

Présence internationale du Québec

LU

YOLAND SÉNÉCAL

★ « Projection internationale du Québec », *Politique*, Revue de la Société québécoise de science politique, no. 7, 1985, 181 pages.

DEPUIS les années 60, époque du développement et de l'affermissement de l'État du Québec, on assiste à une plus forte présence du Québec et des Québécois sur la scène internationale. Certes, au plan juridique, le Québec n'a pas de personnalité internationale propre mais, à l'instar de d'autres provinces canadiennes, il a pu, notamment, instaurer un réseau de « délégation du Québec » à l'étranger. De plus, à cause de sa spécificité, le Québec a développé des liens particuliers avec la France et les organismes francophones, comme l'Agence de coopération culturelle et technique (dont on dit que René Lévesque pourrait devenir le prochain secrétaire général). Sous le titre *Projection internationale du Québec*, le dernier numéro de la revue *Politique* fait le point sur ces questions, en centrant l'attention sur les États-Unis, l'Amérique latine (et les Caraïbes), l'Afrique et la France.

Un premier article, de Bruno Perron (University Consortium for Research on North America), porte sur nos relations avec les États-Unis. Celles-ci sont essentiellement économiques et sous le sceau de la dépendance structurelle. Cela dit l'auteur met en garde ceux qui croient qu'une plus grande intégration avec les États-Unis garantirait mieux le respect de la spécificité du Québec. « La force relative du Québec par rapport aux États-Unis est moins grande que par rapport au reste du Canada. Comment peut-on alléguer que le Québec serait plus à même de négocier les modalités

d'une intégration nord-américaine alors qu'il arrive difficilement à faire prévaloir ses vues au sein du Canada ? » (p. 28).

Après avoir fait l'historique de l'intérêt que présentait l'Amérique latine pour les Québécois, Daniel Gay (Université Laval) fait le portrait de la présence actuelle du Québec dans cette région. L'auteur définit quatre types d'intervenants : 1) l'État (surtout à partir de 1978), 2) les gens d'affaires, 3) les missionnaires, 4) les coopérants. « Lente à se manifester, la présence du Québec en Amérique latine aujourd'hui est une réalité. Multiple, elle est contradictoire aussi : elle paraît osciller entre l'humanisme et le souci de rentabilité à tout prix » (p. 50).

La politique africaine du Québec (1960-1984) est ensuite analysée par Myriam Gervais (UQUAM). La présence du Québec en Afrique — via son gouvernement — a été marquée par une forte concurrence avec l'État fédéral, qui contrait les efforts du Québec pour établir des liens politiques avec les pays africains. Pendant les années 1971-78, c'est surtout par le domaine de la coopération que le Québec tenta de se faire une place en Afrique francophone. Depuis 1978, nous avons davantage mis l'accent sur les liens commerciaux ; ainsi, nos exportations ont doublé entre 1972 et 1981. Quant à la coopération, elle a diminué ces dernières années, le Québec résistant mal à la concurrence de l'A.C.D.I. Myriam Gervais conclut que les politiques récentes du gouvernement québécois « ... font entrevoir un déplacement des préoccupations axées antérieurement sur une reconnaissance politique du Québec vers une rentabilisation en « termes économiques » » (p. 65).

L'histoire des relations France-Québec est bien connue. Pendant les années 60, ce furent les « retrouvailles » et, malgré une attitude souvent mesquine du gouvernement fé-

déral à cet égard, les liens Québec-France n'ont cessé de se développer. Ainsi c'est plutôt une « prospective » de nos relations bilatérales que Daniel Latouche (Université McGill) entreprend. Quelle doit être la nature de nos liens avec la France ? « Politique », de répondre Daniel Latouche. Un déploiement Québec/France sur le champ de la francophonie et du monde, avec un contenu d'abord culturel. Notre force commune, dit Latouche, ce n'est pas tant le « virage technologique » que les sciences humaines et sociales. Et l'auteur de proposer la création d'un *Forum sur les communications*, d'un *Institut franco-québécois sur les États-Unis*, d'un *Institut franco-québécois d'études sur le Canada*, ce dernier devant faciliter une percée franco-québécoise sur le marché canadien.

Depuis des années, l'on se plaint du manque d'investissement français au Québec, on s'étonne de voir Daniel Latouche mettre encore l'accent sur des relations dont le caractère premier demeure culturel.

Il ressort de la lecture de ces textes que la « projection internationale » du Québec (sauf avec la France) est surtout économique ; dans un cas toutefois (les États-Unis) nous sommes en position de faiblesse. On aurait aimé, en complément, un article de fond, situant la question dans le cadre des relations Nord/Sud. Coopération ou exploitation ? « Investissements productifs », mais pour qui ? « Relations bilatérales », mais dans quelle mesure ? D'autre part il aurait fallu répondre à la question, « le Québec a-t-il une politique extérieure cohérente et globale », si oui, laquelle ? si non, quelle devrait en être la nature ?

Soulignons en terminant que le lecteur trouvera en outre dans ce numéro de *Politique* un entretien avec le grand sociologue Alain Touraine (par Philippe Faucher, Université de Montréal) ainsi que plusieurs recensions.

Un Soviétique se met à table

LU

PIERRE Y. LAURIN

★ Arkadi Chevtchenko, *Rupture avec Moscou*, Éditions du Roseau, Paris, 1985, 462 pages.

« GROMYKO se préparait scrupuleusement à chacune de ses rencontres avec le secrétaire d'État Kissinger, ne négligeant aucun effort, et attendait chaque occasion avec la fébrilité d'une jeune mariée le soir de sa nuit de noces » (p.257). On imagine mal, le lecteur en conviendra sûrement, l'actuel président de la République soviétique guetter avec délectation la « jouissance » que lui réservait Henry Kissinger. Son allure de sphinx impassible jure avec le portrait un peu grotesque que dresse, là, le dissident Chevtchenko, de l'ancien chef de la diplomatie soviétique. Hormis cette douteuse image, Gromyko reste le « héros » de ce livre : dans un aréopage de décideurs âgés, erratiques et intrigants, il a toujours su trancher par sa probité, sa ténacité. Chevtchenko l'a longuement coté, ayant été nommé conseiller dans son équipe.

Il est indéniable que les révélations faites dans ce livre sont d'une utilité inestimable pour comprendre le monde soviétique. Rappelons que Arkadi Chevtchenko est le diplomate russe le plus haut placé à être passé à l'Ouest. En tant que membre de la *nomenklatura* et de l'élite politique de son pays, c'est une voix unique qu'il nous est donné d'entendre sur la réalité du fonctionnement de l'U.R.S.S.

Ce livre, à cause des déclarations percutantes dont il est fait, a soulevé

une petite tempête dans le monde des commentateurs du conflit est-ouest. Plusieurs journalistes y ont vu un maître-livre, enfin crédible parce que venu d'un Soviétique autrefois convaincu. D'autres suggèrent qu'il a été fortement inspiré par les faucons de la C.I.A. (avec qui l'auteur a dû négocier pour assurer son passage à l'Ouest) et qu'il n'est ainsi qu'un pamphlet anti-soviétique qui ne vaut pas le papier sur lequel il a été imprimé. Dans le *New York Times* du 1er juillet 1985, le journaliste Edwin McDowell met un terme au débat. On s'est mis à plusieurs pour éplucher le livre de M. Chevtchenko et dénombrer certaines inexactitudes, parfois qualifiées de mensonges déliés. L'enquête de M. McDowell, menée auprès de « sources sûres », montre que ces accusations sont sans fondement. Mais c'est à lire l'ouvrage qu'on achève d'être convaincu que ce n'est pas à un tissu de fabrications que nous avons affaire, mais plutôt à un témoignage de première main, d'une authenticité on ne peut plus probable. Prenons quelques exemples.

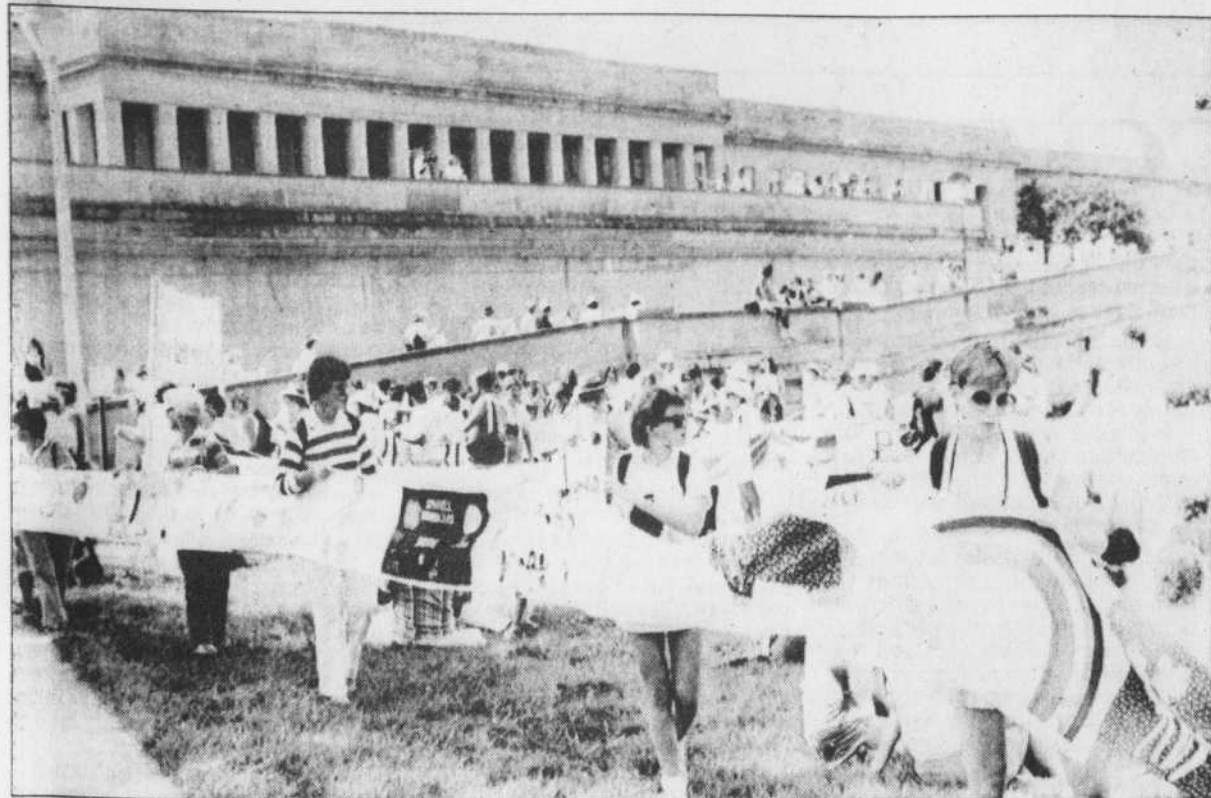
Le dissident russe nous relate une conversation qu'il a eue avec Khrouchtchev alors qu'ils approchaient de New-York pour la visite officielle du leader soviétique, aux U.S.A., en 1959. Khrouchtchev lui confiait que Cuba et son chef étaient loin d'être des fruits mûrs à être cueillis par les Soviétiques : « Je voudrais que Cuba devienne la tête de pont du socialisme en Amérique latine (...). Les Américains nous facilitent la tâche (...). Les anti-communistes américains crient au loup et voient des rouges partout, alors que Cuba est à peine rose et peut-être même blanche » (p.133).

M. Chevtchenko pense que la politique soviétique a un seul but : con-

quérir le monde. Mais l'auteur s'empresse d'ajouter que « la théorie répandue en Occident, selon laquelle les autorités soviétiques suivent un plan d'ensemble détaillé (...) ne tient pas debout » (p.353). À preuve, la « Direction de la planification de la politique étrangère » qu'on dit mit sur pied à grands frais ne livra « que d'obscures études académiques et théoriques (...) ces dossiers furent mis au rancart tandis que l'on revenait au système des priorités au jour le jour, sans perdre de vue quelques objectifs à court terme » (p.200).

Si Arkadi Chevtchenko avait pris en dictée les délirés anti-communistes de certains agents de renseignements américains, ce n'est pas de telles thèses que nous aurions rencontrées. En guise de comparaisons, on peut confronter à *Rupture avec Moscou*, le livre du dissident Michael Suvorov, *Inside the Soviet Army*, (MacMillan, New-York, 1982) qui, lui, inspire le doute.

Selon l'auteur, le seul langage que les Soviétiques comprennent « est celui de la force, de la fermeté ». Du même sobol, il nous décrit le système de « raffage systématique », qui sert de méthode de renseignement en Union Soviétique. Les ambassades disent au Ministère exactement ce que celui-ci veut entendre : les plénipotentiaires lisent la *Pravda*, émailent leurs rapports de sources locales, et le tour est joué. Ainsi, l'ours menaçant, mal informé, mais puissant, n'est ni à l'abri des balourdises, ni des incohérences politiques. Arkadi Chevtchenko nous indique la prudence, la vigilance face à l'U.R.S.S. : mais il nous montre aussi que la mécanique prétendument bien huilée crisse de toute part, et qu'elle, n'est forte que lorsque nous cultivons nous-même nos propres faiblesses.



Près de 20.000 personnes ont déployé un ruban long de plusieurs kilomètres autour du Pentagone, hier à Washington, pour protester contre l'arme atomique et pour marquer le 40e anniversaire d'Hiroshima.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Washington

d'Hiroshima et l'un de ceux qui ont planifié la première attaque nucléaire se sont côtoyés sur la colline parlementaire hier, à l'occasion d'un service religieux commémorant le 40e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

« J'ai survécu, a déclaré Mme Toshiko Yoshikawa, mais de grâce n'allez pas nourrir l'illusion qu'une telle guerre peut éclater et être gagnée parce que vous me voyez ici aujourd'hui ».

Des chefs d'Églises ont offert leurs prières, et des politiciens des trois principaux partis ont prononcé une allocution. Une foule de quelques centaines de personnes a également pu entendre une chorale et voir des ballons rouges flottant dans le vent en portant des cigognes de papier en signe de paix.

« Je n'ai vu que l'enfer, un tableau sur la destruction de l'humanité », a indiqué Mme Yoshikawa, en racontant comment sa fille et son mari ont survécu à la journée du bombardement pour mourir ensuite des effets des radiations.

Le capitaine James Bush, du Centre de données sur la défense aux États-Unis, a pour sa part expliqué comment la décision d'utiliser cette nouvelle arme avait été prise à Washington et comment Nagasaki et Hiroshima ont été choisies comme cibles idéales, indiquant que les Américains voulaient qu'une ville serve à démontrer aux Japonais la puissance de la bombe atomique.

Un message de paix du premier ministre Mulroney a été lu par le député conservateur David Daubney.

Dans un communiqué publié hier, M. Douglas Roche, ambassadeur canadien au désarmement, a exprimé l'opinion que chacun devait faire plus d'efforts pour briser l'inertie qui affecte actuellement les pourparlers en vue du désarmement.

◆ La bombe

toujours entendre sur les raisons véritables de ces bombardements et sur leur nécessité. Toutefois une chose est claire: depuis ces jours fatals, le monde n'est plus comme avant.

La détention par les États-Unis de la bombe atomique, puis quelques années plus tard par l'Union soviétique, a provoqué un formidable réalignement de la puissance dans le monde », nous déclare Andrew J. Pierre, directeur d'études au Council on Foreign Relations à New York.

« Bien entendu ces deux pays seraient devenus des superpuissances sans la bombe atomique. L'Europe était ravagée et le Japon anéanti. Il ne restait que ces deux pays, dont les États-Unis, qui n'avaient pas souffert de la guerre et dont la puissance était absolue. Cependant, on peut raisonnablement dire que sans la bombe le monde ne serait pas coupé en deux blocs antagonistes. Depuis plus de 30 ans, l'arme atomique a figé la situation géopolitique de l'après-guerre et maintenu la coupure entre l'Est et l'Ouest et ce malgré les déflections (Cuba, Chine, Yougoslavie, etc.) de part et d'autre ».

« La constitution de ces blocs a permis, pour le meilleur ou pour le pire, la formation d'énormes puissances militaires, économiques et politiques. D'un côté, vous avez le bloc occidental qui, avec ses nombreuses relations avec d'anciennes colonies, constitue le bloc dominant et dont la puissance est écrasante. De l'autre côté, on retrouve les pays communistes, moins la Chine ».

Selon M. Pierre c'est un changement important par rapport à l'ère prénucéaire, où le monde était constitué de nombreuses puissances dont aucune ne pouvait dominer les autres. Le jeu des alliances était constant. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, car le jeu est contrôlé par deux acteurs.

« La puissance américaine reste encore la plus impressionnante du monde. Les États-Unis entendent leur pouvoir sur tous les continents alors que l'Union soviétique est confinée à certains pays et ses moyens de projeter sa puissance restent limités ».

Les États-Unis maintiennent au-

jourd'hui 359 grandes installations militaires dans 21 pays et huit territoires sous leur tutelle. La marine américaine a effectué 2.331 visites portuaires dans 110 pays en 1982 et en 1984 les forces armées américaines ont participé à des exercices militaires dans 34 pays sur les cinq continents.

L'Union soviétique ne peut compter que sur très peu de bases en dehors des pays qu'elle contrôle réellement (une dizaine) et ne se livre à des exercices militaires qu'en Europe de l'Est et en Afghanistan.

Dans un article de la revue *International Security* (Spring 1985), Stephen Walt, de l'Université Princeton, conclut que l'équilibre mondial de la puissance penche nettement en faveur des États-Unis. Il calcule que l'alliance formée autour de l'URSS regroupe 21 pays, représentant 12,4 % de la population mondiale et 19,3 % du PNB et 33,1 % des forces armées du monde. Du côté des États-Unis, on retrouve 28 États, 27,7 % de la population, 62,8 % du PNB et 33,0 % des forces armées. À cette alliance, il ajoute la Chine ce qui change considérablement les chiffres: 50,4 %, 67,9 % et 49,3 %.

« L'arme nucléaire maintient la paix depuis 1945. Elle est une invitation permanente à la prudence et à la modération lorsque des conflits surgissent entre les deux blocs », déclare au DEVOIR, Stanley Hoffmann, auteur de plusieurs livres sur la politique étrangère des États-Unis et professeur de civilisation française à l'Université Harvard à Boston.

« S'il n'y avait pas eu les armes nucléaires, je pense que les conflits auraient été plus importants et sans doute plus nombreux. Durant les 40 premières années de ce siècle, deux grandes guerres mondiales ont fait plus de 70 millions de morts. Imaginez un instant un troisième conflit mondial, non-nucléaire, mais dont les deux principaux belligérants seraient les États-Unis et l'Union soviétique. Sans les armes nucléaires, qui sait si les crises de Berlin ou la guerre de Corée ne nous auraient pas entraînés vers un autre affrontement mondial ».

Stanley Hoffmann rappelle que la terreur imposée par les armes nucléaires n'a pas empêché certains conflits. « Évidemment, depuis 40 ans le monde industrialisé à l'Est comme à l'Ouest a été épargné. Mais les conflits ont été nombreux dans le tiers monde, provoquant la mort de près de 20 millions de personnes. Dans plusieurs cas, au Vietnam et en Corée, on a même pensé utiliser les armes nucléaires. Mais jamais cela ne s'est produit, car en ouvrant la boîte de Pandore, on n'aurait pas certain de pouvoir la refermer ».

Dans l'édition du 29 juillet dernier du magazine *Time*, l'ancien président Richard Nixon a révélé qu'il avait pensé utiliser l'arme nucléaire à quatre reprises durant sa présidence (au Vietnam, durant les guerres israélo-arabe de 1973 et indo-pakistanaise de 1971, et lors du conflit frontalier sino-soviétique de 1969).

Desmond Ball, du Centre d'études stratégiques de l'Université nationale d'Australie, a quant à lui établi que depuis 1945, les officiels américains avaient considéré l'emploi de l'arme atomique plus de 20 fois. On ne dispose pas d'informations sur l'Union soviétique, mais on sait que Brejnev voulait frapper la Chine au début des années 70 et que durant la guerre israélo-arabe de 1973 il envoyait en Égypte un navire qui contenait des armes atomiques.

« Ces risques de conflagration atomique n'ont quand même pas empêché la détente et les traités sur le contrôle des armements », déclare Geoffrey Pearson, directeur de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales.

« C'est 40 ans de stabilité que nous avons vécus, et si les deux Grands peuvent s'entendre encore une fois pour négocier de nouveaux accords sur le contrôle des armements, nous pouvons espérer vivre encore 40 ans de paix ».

Fils de l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, Geoffrey Pearson a été ambassadeur du Canada en Union soviétique. « Nous avons tous peur que le délicat équilibre entre les deux Grands ne se rompe. Depuis 1945, il y a eu des événements qui nous ont fait craindre le pire, mais la raison et évidemment la terrible menace des armes nucléaires, ont permis une gestion plus intelligente des conflits. Maintenant cela durera-t-il ? Les prochaines années risquent à cet égard d'être cruciales ».

À SUIVRE

◆ Afrique du Sud

À cette menace sur le front social s'ajoute celle de sanctions économiques imposées par les gouvernements étrangers, qui s'est considérablement précisée avec l'imposition il y a deux semaines de l'état d'urgence.

Pour l'instant, seule la France a concrétisé ses menaces, en suspendant ses investissements en Afrique du Sud. Les sanctions votées par la Chambre américaine des représentants ne seront pas étudiées par le Sénat avant septembre.

Les États-Unis, 12 pays d'Europe de l'Ouest et l'Australie ont rappelé leur ambassadeur à Pretoria, traduisant l'isolement croissant des autorités de Pretoria.

Mais celles-ci n'en continuent pas moins leur raffe dans les milieux d'opposition, où 1.412 personnes ont été arrêtées en 15 jours d'état d'urgence. Cent quatorze ont été relâchées.

Des incidents survenus pendant la nuit, le plus sérieux est l'agression contre une femme noire de la province du Cap, qui a été traînée hors de chez elle et brûlée. Elle se trouve dans un état grave.

Aujourd'hui, le procès de 16 dirigeants de la lutte anti-apartheid accusés de subversion reprend. Parmi eux figurent les principaux responsables du Front démocratique uni (UDF), principal mouvement anti-apartheid et multiracial du pays.

L'un de leurs avocats, Me Victoria Mxenge, a été abattu cette semaine à Durban, victime selon l'opposition d'un assassinat politique.

Les inculpés sont passibles de la peine de mort. On s'attend que leur procès dure de longs mois.

◆ Informatique

matière, les adultes s'inclinent devant ces jeunes prodiges, un peu comme de médiocres « Saliéri ».

Danielle Pouliot, l'unique criminologue au Québec spécialisée en criminalité informatique, comprend mal cette attitude d'une population parfois si répressive avec les autres délinquants. « Ce sont des criminels comme les autres, dit-elle. Rarement des génies, ils sont surtout très motivés ». Habiles, rusés, Mme Pouliot explique qu'ils misent davantage sur la vulnérabilité et la négligence des usagers que sur les failles des ordinateurs.

Informaticien rattaché à l'Université de Montréal, M. Guy Basque connaît bien les hackers qui, précise-t-il, sont issus des milieux étudiants. Tout comme l'érudit du M.I.T. Joseph Weizenbaum, auteur de « Computer power and human reason », M. Basque est d'avis que le pirate d'ordinateur n'est pas nécessairement ce « petit-futé-à-lunettes » dont le génie fait trembler les adultes. Le hacker est avant tout « un malade psychologique, un programmeur compulsif, très motivé ».

Ces motivations varient. Au point même, selon Jay Bloombecker, du National Center for Computer Crime Data à Los Angeles, qu'il est impossible d'établir un profil commun à tous les hackers. Certains agissent pour « l'avancement de la science, par défi intellectuel ». Animés par le « syndrome de Robin des Bois », d'autres se donnent bonne conscience en s'attaquant aux machines des exploitaires. Il y en a qui agissent simplement par appât du gain. Ce sont les anciens voleurs de banque qui, entraînés par l'écume bouillonnante de la troisième vague, sont devenus voleurs de banques de données.

Chose certaine, selon M. Basque, le hacker est un drogué de l'informatique. « Un individu frénétique, pour qui l'ordinateur cesse d'être un instrument pour devenir une fin en soi ».

Comment font-ils ? Tout le monde se pose la question. L'arsenal du pirate d'ordinateur est pourtant modeste: un micro-ordinateur personnel et un modem, instrument qui, à partir d'un simple appareil téléphonique, permet de se brancher sur les réseaux d'ordinateur.

L'essentiel de leur travail consiste d'abord à mettre la main sur le numéro de téléphone de l'ordinateur », explique M. Ronald Coderre. Parfois publiques, comme dans les universités, ces combinaisons sont en général strictement confidentielles. « Pour les obtenir, il faut le concours d'un complice de l'intérieur ».

Reste ensuite à découvrir codes d'accès, codes d'utilisateurs et mots de passe. C'est ici que le hacker doit franchir une série d'obstacles électroniques. Plus les informations sont secrètes et importantes, plus il y a de

Les Américains ont changé d'attitude à l'égard de la « bombe »

WASHINGTON (AFP) — En moins de deux générations, les Américains ont changé d'attitude à l'égard de « la bombe ». Les anti-nucléaires se comptent aujourd'hui par millions. En août 1945, au lendemain d'Hiroshima, ce qui comptait d'abord dans l'opinion américaine c'était que la guerre avec le Japon avait pris fin.

Quarante ans plus tard, les médias américains s'interrogent sur cette évolution, au moment où le président Reagan en présentant son Initiative de défense stratégique, a évoqué la « nécessité de banir à jamais les armes atomiques ».

L'émergence de l'URSS comme puissance nucléaire au début des années 50 — la première explosion nucléaire soviétique a eu lieu le 29 août 1949 — et la course aux armements entre les deux Grands qui s'en est suivie ne sont évidemment pas pour rien dans cette évolution.

Mais au lendemain d'Hiroshima, il n'y a pas de mouvement anti-nucléaire » aux États-Unis, n'étaient la perplexité et les scrupules de certains des scientifiques qui furent à l'origine même de la bombe atomique américaine. S'il y a un débat aux États-Unis, il est d'une certaine façon tranché en faveur de la bombe.

Les deux explosions nucléaires

sur le Japon d'août 1945 ont provoqué la mort de quelque 200.000 personnes, disent les experts militaires. Si les États-Unis avaient dû envahir le Japon pour mettre fin à la guerre, il y aurait eu, assurément, plusieurs millions de victimes. À l'époque, ce sont des arguments qui « ont évacués les sentiments de culpabilité », écrit l'hebdomadaire *Time* dans un numéro consacré à Hiroshima.

Tant que les États-Unis en auront le monopole, l'état-major américain considérera que l'arme atomique est une arme comme une autre qui sera, inévitablement, un jour ou l'autre de nouveau utilisée, indiquent des documents de l'époque révélés par le *Washington Post* et la chaîne de télévision CBS.

Dans une série spéciale consacrée à l'après-Hiroshima, le commentateur militaire du *Post* écrit : « Peut-être la différence d'attitude la plus importante entre notre époque et celle de l'après-guerre réside-t-elle dans le fait que l'on croyait alors communément que l'arme atomique serait de nouveau utilisée ».

« Si la bombe atomique fait peur, poursuit-il, le pays est d'abord d'humour anticommuniste et on lui dit que mieux vaut être mort que rouge ».

Ce qui amorce progressivement la vague antinucléaire — qui culmine dans les années 80 avec le mouvement « freeze » —, c'est la course aux armements, le perfectionnement continu de l'arsenal nucléaire des deux Grands.

Les États-Unis expérimentent la bombe à hydrogène en novembre 1952, les Soviétiques fin 1955. En 1957, ce sont les Soviétiques qui tirent le premier missile intercontinental, les Américains suivront en 1958. La marine américaine se dote de sous-marins armés de fusées à charge nucléaire en 1960, celle de l'URSS en 1964. Les États-Unis développent leurs missiles à têtes multiples début 1970, l'URSS quelques années plus tard...

C'est lorsque l'URSS atteint, au début des années 70, la parité nucléaire avec les États-Unis que naissent les condamnations morales — notamment de la part de l'épiscopat américain — de la théorie de la dissuasion MAD (Mutual Assured Destruction) qui veut qu'aucun des deux Grands ne prenne le risque d'un conflit avec l'autre de peur d'être à son tour anéanti.

Les doutes exprimés sur la théorie de la dissuasion nourrissent le mouvement antinucléaire. On en était évidemment pas là le 6 août 1945.

La mission de Challenger est prolongée de 24 heures

Les astronautes poursuivent leurs observations astronomiques

HOUSTON (AFP) — Les astronautes de *Challenger*, ravis de disposer d'une journée de vol supplémentaire, ont poursuivi hier leurs observations astronomiques ininterrompues du soleil et des galaxies au cours du sixième jour de leur mission scientifique.

Tout marche bien, a déclaré M. Roy Lester, un des responsables scientifiques du vol, reflétant la satisfaction également exprimée par les quelque 70 chercheurs qui suivent la mission — depuis le centre de contrôle de Houston (Texas) — devant la quantité de données qui leur parvient de l'espace.

La Nasa a décidé samedi de prolonger le vol d'une journée, jusqu'à mardi, pour compléter la moisson scientifique de *Challenger* et permettre de combler le retard dû au mauvais fonctionnement, pendant les premiers jours de la mission, du système de visée astronomique (IPS) de fabrication ouest-allemande.

L'astronaute Karl Henize a indiqué hier que l'IPS, l'un des instruments les plus importants embarqués dans la soute de la navette, fonctionnait correctement, bien qu'un peu lentement.

Certains responsables de la Nasa ont souligné que si l'IPS permettait bien de fixer de façon stable les télescopes qu'il commande sur tel ou tel détail du soleil, il demeurait toutefois un peu lent à acquiescer sa cible.

M. Guenter Gluitz, responsable de la société ouest-allemande Dornier, qui a mis au point l'IPS, a pour sa part déclaré à l'AFP que le système fonctionnait parfaitement.

Hier matin, les astronautes ont utilisé le double télescope à rayons X pour scruter la nébuleuse du Crabe ainsi que certains amas de galaxies récemment découverts.

La veille, ils avaient observé la Voie lactée dont les astronomes pensent qu'elle contient un énorme trou noir, une étoile si dense que même la lumière ne peut échapper à sa force gravitationnelle.

Ils devaient également procéder hier à deux mises à feu de moteur pour créer des trous dans l'ionosphère au-dessus de centres de radio-astronomie sur terre (en Australie et aux États-Unis). Cette expérience est destinée à l'étude du plasma, une sorte d'atmosphère invisible composée de particules électriquement chargées par le soleil. Le plasma suit les lignes du champ magnétique terrestre et provoque des phénomènes tels que les aurores boréales.

restre et provoque des phénomènes tels que les aurores boréales.

L'équipage de *Challenger* se relaie 24 heures sur 24 pour ses observations, qui sont réglées par l'alternance environ toutes les cinquante minutes du jour et de la nuit. Lorsque la navette est dans la partie de son orbite éclairée par le soleil, ses télescopes sont braqués sur cet astre et quand le soleil lui est caché par la terre, les yeux de *Challenger* scrutent les galaxies.

Le départ de la navette, lundi dernier, avait été marqué par l'arrêt prématuré d'un de ses propulseurs, ce qui avait amené *Challenger* sur une orbite plus basse que prévu. Cela a cependant eu au moins un avantage, celui de permettre la retransmission d'images particulièrement belles de la terre. Ce sont les paysages les plus spectaculaires que j'aie jamais vus, s'est exclamé l'astronaute Loren Acton, un spécialiste de physique solaire, alors que *Challenger* survolait la Méditerranée.

La navette doit se poser demain à 19h47 GMT sur la base aérienne d'Edwards en Californie après avoir passé huit jours moins 73 minutes dans l'espace.

«L'affaire du Polar Sea détruit 15 ans d'affirmation de notre souveraineté»

—Jean Chrétien

(PC) — L'affaire du *Polar Sea* détruit 15 ans d'affirmation de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

C'est ce qu'a déclaré samedi M. Jean Chrétien, critique du Parti libéral fédéral en matière d'affaires extérieures, qui participait à un colloque organisé à Montréal par la section québécoise des Jeunes libéraux du Canada.

Il a qualifié de provocation le fait qu'un navire américain, le *Polar Sea*, emprunte le passage du Nord-Ouest sans même demander de permission, alors que le gouvernement canadien a voté en 1970 une loi décrétant sa souveraineté sur ces eaux.

Commentant la déclaration du ministre des Affaires extérieures Joe Clark, qui a émis la possibilité de porter l'affaire devant la Cour internationale de La Haye, M. Chrétien a expliqué qu'« il faut

bâtir son cas avant d'aller en cour ».

« Il faut poser des gestes de souveraineté avant », a-t-il affirmé.

Il s'agit de la meilleure illustration de la politique extérieure du Parti conservateur, a soutenu le député de Saint-Maurice, le gouvernement fait du pays le 51ème État américain ».

Pourquoi le navire est-il passé à l'éché 85, et non pas à l'éché 84, 83 ou avant, alors que les libéraux étaient au pouvoir? », s'est-il exclamé.

« Les États-Unis ont attendu Mulroney pour faire le test ».

M. Chrétien a rappelé qu'en 1969, le pétrolier américain SS Manhattan avait également emprunté le passage du Nord-Ouest, mais il avait été accompagné d'un brise-glace canadien. Chrétien, qui était alors ministre des Affaires du Nord, s'était rendu à bord du pétro-

lier pour vérifier si un drapeau canadien flottait bien au mât du navire. C'est à la suite de cette affaire que le Parlement canadien a voté une loi sur la souveraineté canadienne des eaux du passage.

« Tout geste qui ignore la législation canadienne dans ce passage peut mettre en doute notre souveraineté à cet endroit », a-t-il déclaré, rappelant la présence de ressources naturelles dans ce secteur, probablement de pétrole.

« On aurait dû dépêcher deux brise-glace canadiens » pour escorter le *Polar Sea*, a-t-il soutenu.

« Si on veut que ce passage demeure sous contrôle occidental, il faut qu'il soit canadien », a-t-il ajouté, faisant référence à la position américaine qui veut que ces eaux soient considérées comme internationales pour les États-Unis, mais qu'elles demeurent interdites aux Soviétiques.

L'écrasement du Tristar de la Delta a fait plus de 130 morts

DALLAS (AFP, AP) — Au moins 130 personnes ont été tuées vendredi soir dans l'accident d'un Tristar de la compagnie Delta Air Lines qui s'est écrasé puis a littéralement explosé sur l'aéroport de Dallas Fort Worth.

Un porte-parole de Delta a annoncé que 24 passagers et trois membres d'équipage avaient survécu à la catastrophe. Cent dix-neuf corps avaient été retrouvés samedi matin dans les débris de l'appareil, un Lockheed 1011S, qui venait de Fort Lauderdale, en Floride, avec 160 ou 161 personnes (dont 11 membres d'équipage) à son bord.

Trente-cinq personnes ont été transportées dans les hôpitaux de la région après la catastrophe. Un enfant est mort à l'hôpital ainsi qu'un homme qui n'était pas dans l'avion.

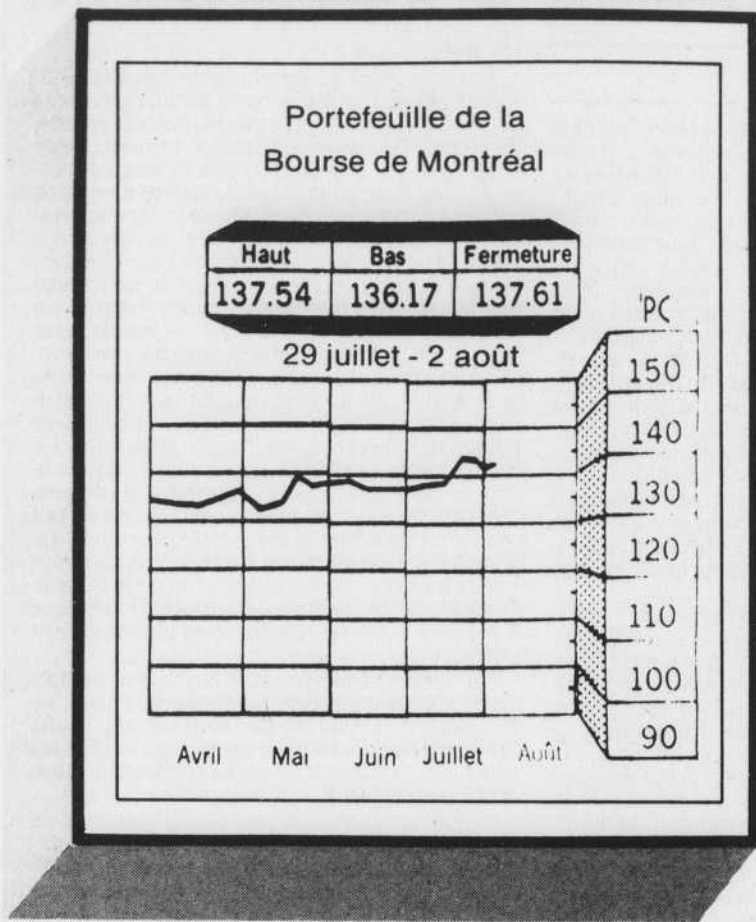
Un autre homme qui se trouvait à bord de sa voiture sur l'autoroute du Texas a été retrouvé décapité par un débris de l'avion qui a heurté l'autoroute avant de s'écraser.

Le Tristar s'est brisé en plusieurs morceaux lors de l'explosion finale et seule la partie arrière de l'appareil est restée intacte.

Samedi matin, les sauveteurs s'efforçaient encore de dégrader des cadavres des débris de l'appareil disséminés sur le tarmac de l'aéroport de Dallas Fort Worth. Une énorme grue a été amenée sur place afin de soulever les débris et permettre aux sauveteurs de dégager les corps.

À SUIVRE

EN UN COUP D'OEIL



MACRO-ÉCONOMIE

PAUL DURIVAGE

LE DOLLAR AMÉRICAIN S'AFFAIBLIT

Le dollar américain s'est quelque peu affaibli la semaine dernière à New York tandis que l'or progressait légèrement en raison des prévisions générales de poursuite du mouvement de tassement du dollar.

La devise américaine, qui a perdu du terrain face au mark allemand, au franc français et au franc suisse, a par contre tenu le coup contre la livre sterling.

M-1 augmente plus que prévu

M-1, l'indice de la masse monétaire en circulation aux États-Unis, a augmenté plus que prévu pour la semaine terminée le 22 juillet dernier. Il s'est établi à \$ 595.4 milliards US, à comparer avec \$ 591.7 milliards US la semaine précédente.

Le chômage perdure aux É.-U.

Le taux de chômage est demeuré inchangé en juillet aux États-Unis pour le sixième mois consécutif avec 7.3 % de la population active civile, a annoncé vendredi le ministère du travail. La population employée est passée de 106.37 millions en juin à 106.8 millions en juillet, soit une augmentation de 492.000.

La construction stagne

Les dépenses de construction n'ont augmenté que d'un modeste 0.7 % en juin dernier aux États-Unis après avoir chuté de 0.8 % le mois précédent. Selon les observateurs, c'est là un autre signe que la croissance de l'économie sera modérée d'ici à la fin de l'année.

La Banque mondiale va en Suisse

La Banque mondiale va offrir en souscription publique sur le marché suisse jusqu'au 8 août 1985 un emprunt de 300 millions de francs suisses, a annoncé la Société de Banque Suisse (SBS), chef de file de l'émission, dans un communiqué.

Cet emprunt, qui sera émis par un consortium de banques suisses, sera réparti en deux échéances, la première de 100 millions FS portant sur dix ans, et la seconde de 200 millions FS sur 20 ans. La cotation de cet emprunt est prévue aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne.

Huitième rapport annuel de la Banque mondiale

Protectionnisme et taux d'intérêt élevés menacent le développement économique du tiers monde

JOCELYN COULON

Le développement économique des pays du tiers monde passe en partie par une réduction des taux d'intérêt et l'abolition des barrières douanières par les pays industrialisés. C'est en substance la conclusion qui se dégage du huitième rapport annuel de la Banque mondiale intitulé *Les mouvements internationaux de capitaux et le développement économique*.

Ce rapport est entièrement consacré au rôle des capitaux internationaux dans le développement économique; question qui ne manque pas d'intérêt, vu la place que prend depuis plusieurs années le problème de la dette des pays en voie de développement (PVD). La plupart des chapitres traitent de la façon dont ces pays, qui sont parvenus à différents stades de développement, ont utilisé les financements extérieurs pour restructurer leur économie ou pour financer leurs dépenses courantes ou des projets publics.

Durement frappés par le premier choc pétrolier de 1973-74, puis par le deuxième de 1979-80, les PVD se retrouvent aujourd'hui avec une dette de plus de \$ 810 milliards US, dont les deux tiers devront être refinancés d'ici cinq ans. Même si la situation s'améliore pour certains, les mesures protectionnistes et le maintien de taux d'intérêt élevés chez les pays industrialisés freineront en partie le développement économique des PVD.

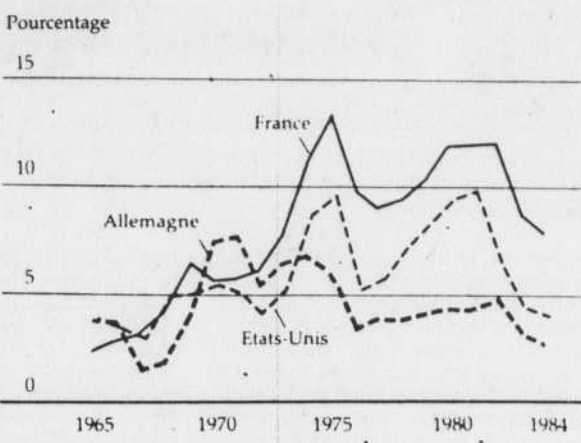
Les auteurs du rapport notent que si les pays occidentaux ne prennent pas de mesures adéquates dans ces deux domaines, la situation des nations du tiers monde va se dégrader d'ici à 1995.

Pour les auteurs, les taux d'intérêt élevés sont le résultat de l'importance des déficits budgétaires des pays industrialisés. Il faut donc réduire la taille de ces déficits, ce qui stimulerait la croissance et créerait des emplois. En même temps, on doit abolir les barrières douanières pour permettre aux produits des PVD de pénétrer les marchés occidentaux. En ce moment, près du tiers des produits agricoles et 20 % des produits manufacturés des PVD exportés vers les pays industrialisés sont bloqués par des quotas et des barrières non tarifaires.

Le protectionnisme est une fuite en avant qui pénalise les économies du Sud comme celles du Nord. Ainsi, « pour assurer le service de leur dette extérieure, les principaux débiteurs devront dégrader, au cours des prochaines années, de larges excédents commerciaux. Cependant, les restrictions sur les importations qu'imposent les Occidentaux touchent au premier chef les principaux débiteurs, dont l'Argentine, le Brésil, la Corée et le Mexique. Plus les principaux débiteurs auront du mal à assurer le service de leur dette, plus fortes seront les tensions que subira le système bancaire mondial. »

Le rapport indique de plus que le

L'inflation aux États-Unis, en République fédérale d'Allemagne et en France, 1965-84



manque de devises chez les PVD désavantagent les pays industrialisés. « C'est ce qui explique en grande partie que les exportations de biens manufacturés des États-Unis en direction des principaux débiteurs aient reculé de 40 % entre 1980-81 et 1983-84. » Enfin, le protectionnisme « freine la restructuration et la croissance dont les pays industriels eux-mêmes ont tant besoin. »

Les politiques occidentales conjuguées à de trop nombreux emprunts, à de mauvaises décisions économiques et à des problèmes intérieurs ont fait stagner les écono-

mies des PVD. « Pour la période 1980-85, le PIB aurait progressé, selon les dernières estimations, à un rythme à peine supérieur à la moitié de celui de 1973-80. Les exportations ont connu un rythme d'expansion proche de 6 % par an mais, bridées par des paiements d'intérêt élevés, les importations n'ont pu progresser que de 1 % par an. »

Pour la période 1985-95, la Banque mondiale a élaboré deux hypothèses de développement économique, une basse et une haute. L'hypothèse basse indique ce qui pourrait se produire si les pays industrialisés ne re-

médient pas aux causes de l'instabilité de leur performance au cours des 10 dernières années. « Elle suppose que le déficit budgétaire, l'inflation, le chômage et les taux d'intérêt restent élevés. La croissance du PIB n'atteint que 2.5 % par an. Dans les PVD, elle est de 4.7 % et de 4.3 % en cas de renforcement du protectionnisme dans les pays industriels. L'aide augmente peu. Dans ces circonstances, la croissance sera plus lente qu'en 1973-80 dans la plupart des groupes de PVD. Si l'on prend en compte la période difficile qu'a été 1980-85, l'hypothèse basse signifie 15 ans de progrès économiques très lents pour un grand nombre de pays. »

Dans l'hypothèse haute, on suppose une courbe de croissance régulière et sans inflation dans les pays industrialisés. « Le taux de croissance projeté pour les pays industriels, soit 4.3 % par an pendant la période 1985-95, suppose que ces derniers parviennent à appliquer des mesures permettant à la production d'augmenter. Le chômage, l'inflation et les taux d'intérêt tombent à un niveau à peine supérieur à celui des années 1960. Les gouvernements réduisent les barrières commerciales et augmentent l'aide apportée aux pays pauvres. Les PVD retrouvent des taux de croissance voisins de leur moyenne des années 1970. »

Les auteurs du rapport pensent que les scénarios de l'hypothèse haute « ne sont pas des vœux de l'esprit. Leur déroulement s'appuie sur une série d'hypothèses d'avenir réalistes ».

Selon la Banque mondiale

L'Afrique connaîtra une croissance négative au cours de la prochaine décennie

JOCELYN COULON

La Banque mondiale, dans ses prévisions pour la période 1985-95, prévoit que les perspectives économiques sont très défavorables pour les pays d'Afrique à faible revenu, c'est-à-dire la majorité d'entre eux.

« Même dans l'hypothèse haute — croissance économique soutenue des pays industrialisés, et par ricochet des PVD —, leur revenu moyen diminue, et cela après 10 années de chute rapide. Rien ne saurait démontrer plus clairement l'urgence de réformes en Afrique et d'une aide internationale à la mesure des besoins. »

Les pays du continent africain ont été les plus frappés, par les deux crises pétrolières de la décennie précédente. De plus, le cours des matières premières, après avoir connu un emballement au début des années 70, a décliné rapidement. Les taux d'intérêt élevés et les mesures protectionnistes des pays occidentaux se

sont ajoutés à ces problèmes. Enfin, les troubles intérieurs et la sécheresse dans de nombreux États ont noirci un tableau passablement déprimant de la situation économique et sociale de ces pays.

Les auteurs du rapport notent que les emprunts effectués par ces pays d'Afrique lorsque les taux d'intérêt étaient bas, ont servi à financer la consommation et des investissements dans de vastes projets publics, qui en général n'ont guère contribué à la croissance économique ni à l'expansion des exportations, seul moyen d'assurer le service de la dette. »

Les auteurs sont pessimistes. Si l'hypothèse basse — croissance lente et protectionnisme chez les pays industrialisés — l'emporte sur la haute, « cela signifie cinq nouvelles années de baisse du revenu par habitant (actuellement de \$ 220 par an). Les réformes économiques qu'ils ont amorcées ne résistent certainement pas à une conjoncture internationale où les

prix des produits de base ne s'améliorent pas par rapport aux très faibles niveaux actuels, où ils doivent restreindre encore leurs importations et où ils ne peuvent obtenir un surcroît d'aide. »

Selon les auteurs, un surcroît d'assistance extérieure n'est pas une solution pour les pays d'Afrique à faible revenu. Ils recommandent des réformes en vue d'améliorer l'utilisation des ressources intérieures et extérieures. De plus, ils incitent les pays donateurs à augmenter leur aide aux pays qui appliquent des réformes de fond.

Le rapport de la Banque mondiale indique que c'est l'Afrique qui connaîtra le taux de croissance démographique le plus important du monde. Ainsi, entre 1984 et 1990, le taux de croissance mondiale sera de 1.6 % par an, alors qu'en Afrique il sera de 3.3 %. Pour la décennie 1990-2000, le rapport sera de 1.6 % contre 3.4 %.

TABLEAU RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 28-07-85	Prix au marché 01-08-85	Var.
24-04-84	* Aligro	150 %	3.5 \$	5 \$	11 1/4	11 1/4	+ 1/4
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2.4 \$	200	80	80	—
06-10-83	* Banque d'Épargne	100 %	22.2 \$	18 1/2	22 1/4	22 1/4	- 1/4
22-06-84	* Bercley pr. conv.	150 %	4.0 \$	4 \$	395	435	+ 40
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 \$	5 \$	425	465	+ 40
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 \$	9 1/2	14 1/2	15 \$	+ 1/2
08-12-84	* Cancom	150 %	20.0 \$	5 \$	6 1/2	6 1/2	- 1/4
27-09-84	* Cascades	100 %	11.3 \$	9 1/2	16 1/2	17 1/4	+ 1/4
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27.0 \$	12 1/2(3)	22 1/2	21 1/4	- 1/4
27-12-84	* CB Pak Inc.	75 %	24.0 \$	12 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/4
18-10-84	* Ciment St-Laurent A	75 %	10.0 \$	12 1/2(1)	23 1/4	23 1/2	- 1/4
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 \$	8 1/4	7 1/4	7 1/4	+ 1/4
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7.1 \$	425(3)	8 1/2	8 1/2	—
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44.0 \$	13 1/2	15 \$	15 1/2	+ 1/4
08-12-83	* Comterm Inc.	150 %	28.5 \$	8 1/2	144	166	+ 22
23-04-85	* Consolidated Bathurst Corp. Fin. Power	50 %	100.	16 1/2	—	18 1/2	- 1/4
07-05-85	* Corp. Fin. Power	50 %	27.4 \$	27 1/2	27 1/4	27 1/2	+ 1/4
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 \$	3 \$	290	335290	+ 45
26-06-85	* Datamark	150 %	2.0 \$	2 \$	275	265	- 10
15-06-85	* Dofor Inc.	50 %	25.0 \$	9 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1/4
06-06-85	* Domtar	50 %	56.2 \$	23 1/2(1)	19 1/2	20 \$	+ 1/4
14-09-83	* Donohue Inc.	100 %	42.5 \$	10 1/2(1)	18 \$	16 1/2	- 1/4
22-03-83	* Dufresnoy Inc.	100 %	0.7 \$	60	20	20	—
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7.0 \$	7 \$	460	465	+ 5
07-11-84	* FCA Internationale	100 %	12.5 \$	18 \$	19 1/2	19 \$	- 1/4
24-11-83	* Gaz Métropolitain Inc.	100 %	16.3 \$	7 1/2	11 1/2	11 1/2	—
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 \$	5 \$	435	430	- 5
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 \$	8 1/2	13 1/2	13 1/2	—
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10.0 \$	9 1/2(3)	8 1/2	8 1/2	—
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1.3 \$	6 1/2	6 1/2	6 1/2	—
22-12-83	* Guardian T.pr.conv.b	150 %	5.0 \$	10 \$	9 \$	8 1/2	- 1/4
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3.5 \$	3 1/2(3)	9 \$	8 1/2	- 1/4
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5.0 \$	5 \$	95	94	- 1
08-12-83	* Magasins Château	150 %	10.4 \$	11 1/4	22 1/2	22 1/4	- 1/4
27-07-83	* Mines d'Or Klens Ltée	100 %	25.0 \$	25 \$	24 \$	24 1/2	+ 1/2
08-11-83	* Louvem Inc.	150 %	5.0 \$	450(3)	130	134	+ 4
25-03-84	* Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8.0 \$	5 \$	225	225	—
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 \$	300	5 \$	5 1/2	+ 1/4
30-12-84	* Mines D'Or Val	150 %	2.2 \$	150	140	145	+ 5
20-06-83	* Mines Dumagami Inc.	100 %	10.7 \$	7 1/2(3)	5 1/2	5 1/2	—
20-02-85	* Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 \$	160	38	33	- 5

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 28-07-85	Prix au marché 01-08-85	Var.
22-03-84	* Montreal Trustco	75 %	27.5 \$	12 1/2	16 \$	16 \$	—
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6.0 \$	6 \$	365	390	+ 25
08-12-83	* Muscocho pr. conv.	150 %	4.0 \$	8 \$	15 1/2	15 1/2	+ 1/4
22-11-84	* Perkins	150 %	12.0 \$	7.2 \$	—	—	—
15-11-84	* Petro-Sun pr.conv.sr1	150 %	4.0 \$	3 1/2(3)	270	271	+ 1
14-09-83	* Pro-Optic	150 %	2.0 \$	200	180	175	- 5
16-06-83	* Quebecor	100 %	13.0 \$	4.33(2)	13 1/4	12 1/4	- 1/4
12-07-85	* Ressources Algubelle	100 %	9.0 \$	5 \$	500	495	- 5
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12.0 \$	250 (3)	220	225	+ 5
15-07-85	* Ressources Yorbeau	150 %	2.2 \$	70	58	63	+ 5
06-07-83	* Sensoratic Canada	150 %	2.5 \$	8 1/4	265	275	+ 10
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10.0 \$	5 \$	470	475	+ 5
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 \$	4 \$	375	375	—
21-12-84	* Télé-Capitale	100 %	23.0 \$	5 \$	11 1/4	10 1/2	- 1/4
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10.0 \$	5 (3)	285	298	+ 13
05-11-84	* UAP Inc.	100 %	8.0 \$	17 1/2	23 1/2	23 1/2	—
27-12-84	* Unigesco pr.conv. 1	100 %	8.0 \$	6 \$	8 \$	8 1/2	+ 1/4

Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982) 2127 2114 - 13

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Prospectus	Déduction	Montant	Prix à l'émission	Prix au marché 28-07-85	Prix au marché 01-08-85	Var.
28-05-85	Bombardier B	75 %	28.6 \$	13 \$	—	—
xx-xx-85	Radiomutuel	150 %	10.0 \$	—	—	—
10-07-85	Multidev immobilière Inc	150 %	2.5 \$	3 \$	—	—
19-07-85	Gaz métropolitain	100 %	80.0 \$	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Déduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 28-07-85	Prix au marché 01-08-85	Var.
15-12-85	Alcan	50 %	2 000 \$	1.56 \$	37 1/4	37 1/4	+ 1/4
22-08-85	Banque de Montréal	50 %	20 000 \$(4)	1.96 \$	30 1/2	30 1/2	- 1/4
23-08-85	Banque Royale	50 %	7 500 \$	2.00 \$	31 1/2	31 1/2	—
20-08-85	Dominion Textile	100 %	4 000 \$	0.48 \$	11 \$	12 \$	+ 1
13-12-85	Domtar	50 %	4 000 \$	1.40 \$	19 1/2	20 \$	+ 1/4
15-08-85	Ent. Bell Canada	50 %	20 000 \$(4)	2.28 \$	43 \$	43 \$	—

* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 6 pour 1.
(3) Bon de souscription exclus.
(4) Par exercice.

Compilation par LE DEVOIR.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE / L'AUTOMOBILE

À l'achat d'un véhicule neuf, il faut tenir compte de la valeur de revente (1)

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

S'il est un point que l'on ne considère jamais avec assez de sérieux et d'objectivité, lors de l'achat d'une nouvelle automobile, c'est bien la valeur de revente. Même pour les plus raisonnables d'entre nous, il y a toujours un peu d'affectivité dans le choix et l'acquisition d'un nouveau modèle... qui aveugle souvent sur la valeur de revente possible de ce nouveau modèle. Il y a deux sortes de facteurs qui déterminent la valeur résiduelle d'une automobile : les premiers dépendent de l'état physique, condition, âge, entretien, réparations. Les deuxièmes sont d'ordre plus subjectif, *standing*, mode, réputation, etc. Si certains de ces éléments sont incontrôlables, d'autres en revanche le sont parfaitement et doivent constamment rester à l'esprit lors de l'utilisation du véhicule.

Chacun a une idée personnelle concernant la fréquence d'utilisation d'un véhicule et si le chiffre idéal de deux ans semble justifier tant pour l'état du véhicule, sa garantie, son kilométrage, que le prix que l'on peut en demander, il existe nombre de théories ou d'arguments qui reflètent plus des considérations d'ordre personnel.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait bon de savoir dès le départ combien de temps on compte garder son véhicule pour pouvoir estimer avec précision le prix de revient au kilomètre, qui est en fait le seul véritable indice de rendement de ce mode de transport.

Éléments physiques

1. — *L'âge du véhicule.* La valeur de revente d'une automobile dépend en premier lieu de son âge. Plus elle est récente, plus son prix élevé (même s'il est normal de constater une décade plus importante après la première année d'usage, qui se stabilise au cours des années suivantes).

2. — *L'usure du véhicule.* Elle se traduit par le kilométrage que ce dernier effectue par an. Pour les modèles à essence, il semble logique de considérer une distance annuelle de 20,000 km comme normale alors que pour les véhicules à moteur diesel, moins sujets à l'usure, 35,000 km semble tout à fait justifiés.

3. — *La catégorie du véhicule.* Si l'on l'on met à part les véhicules utilitaires, les voitures particulières peuvent être cataloguées en deux groupes. Les voitures dites d'utilité et celles dites de luxe ou sportives. Les premières perdent en moyenne 25 % par an et les secondes, 30 %. Certains modèles sportifs importés peuvent perdre plus que ce dernier pourcentage considérant l'usage abusif que leurs propriétaires peuvent en faire et le prix élevé des remises en condition.

4. — *L'état réel de la voiture.* En plus de son apparence, il est important de soigner l'entretien d'une voiture, car c'est un peu



Plus la voiture coûte cher, plus le propriétaire devra la changer souvent, avec un faible kilométrage, pour maintenir la valeur du véhicule le plus près possible de la mise de fonds initiale.

de l'argent « à la banque ». Ce n'est pas parce qu'une voiture est neuve qu'elle n'a pas besoin d'entretien. Bien au contraire, c'est peut-être dans les premières années de son fonctionnement que cette attention est vitale. Si la notion de rodage a pratiquement disparu, les contraintes infligées à une mécanique récente obligent à un respect jaloux des vidanges, graissages et autres vérifications imposées par le constructeur. Avec le temps, ces vérifications s'espacent, mais il est toujours bon de vérifier les paramètres vitaux touchant à la lubrification, au refroidissement, aux circuits électriques ou hydrauliques ainsi qu'aux pneumatiques, ne serait-ce que pour votre propre sécurité. Il est important de corriger aussi tôt que possible tout accident, incident ou anomalie qui pourraient survenir afin d'éviter que l'état du véhicule ne se dégrade encore plus ou que l'incident n'en crée un autre par réaction. La négligence est mauvaise conseillère en matière d'automobile, car la sécurité comme les dépenses peuvent souvent être préservées par une vérification gratuite.

Il est un autre facteur qu'il ne faut pas négliger, ce sont les campagnes de rappel. Bien que moins nombreuses qu'à une certaine époque, il arrive encore que certains modèles soient rappelés pour corriger certains défauts plus ou moins graves. Il est impératif de se conformer aux campagnes de rappel pour votre propre sécurité et celle de la personne à qui vous vendrez éventuellement votre véhicule.

Cet élément ne manquera pas de vous apporter au moment de la transaction une plus-value tant sécuritaire que morale.

La règle d'or est donc de ne pas garder votre voiture plus de deux ans, de ne pas faire plus de 20,000 km par an, et de lui garder un état tant mécanique que physique irréprochable pour en tirer le maximum de valeur. Les professionnels appellent cela « le produit de détail par excellence ».

Plus votre voiture coûtera cher et plus vous devrez la changer souvent, avec un

faible kilométrage, pour vous maintenir le plus près possible de votre mise de fonds initiale. Par exemple, une Mercedes 500 SEL ne devra pas être gardée plus d'un an et ne pas faire plus de 10,000 à 15,000 km pour garder une valeur maximale. Elle devra être choyée, ce qui veut dire que vous ne devrez pas vous en servir l'hiver. Dans cette optique, voici un conseil judicieux.

Si vos moyens vous permettent de vous offrir une voiture de plus de \$ 50,000, n'hésitez pas à investir \$ 10,000 de plus en faisant l'acquisition d'une petite voiture robuste et économique conservant une valeur sûre comme une Volkswagen Jetta que vous utiliserez durant la mauvaise saison, pour vos trajets les plus ingrats. Vous vous apercevrez, chiffres en mains, qu'en changeant votre Mercedes tous les ans et votre Jetta tous les deux ans, la plus-value réalisée sur les deux Mercedes remboursera l'usage de la Jetta qui se négociera encore très favorablement à la fin de sa deuxième année d'usage.

Les éléments d'ordre psychologique

Malgré tout le sérieux avec lequel on considère l'achat de sa prochaine voiture, il se glisse toujours à un certain niveau de la décision un élément émotionnel quelconque qui peut être nuisible jusqu'à un certain point. Pour faire une bonne affaire, il vaut mieux s'en remettre à des bases mathématiques fiables que de se laisser guider uniquement par le goût, la mode ou la recherche d'un certain prestige qui peuvent coûter fort cher.

Les modèles trop particuliers seront toujours plus difficiles à revendre et par conséquent pourront occasionner une perte plus importante qu'un modèle un peu plus répandu. Exemple, une Audi Quattro représente techniquement un summum de qualité qu'il faut payer plus de \$ 50,000 (prix catalogue); il sera difficile de la revendre car les amateurs seront rares, et ceux qui se laisseront « prendre » feront notablement baisser les enchères même si la garantie semble alléchante quand la voiture est revendue après un an ou deux. Le présent sujet fait abstraction de ceux pour qui la voiture est presque un « hobby » ou ceux qui les collectionnent. Nous traitons ici de l'achat d'un mode de transport adapté à un statut, à un usage et des moyens financiers particuliers.

Régulièrement, une marque ou un modèle deviennent à la mode à la suite de rumeurs, d'articles de spécialistes, d'actions de publicité ou de promotion qui attirent sur eux les projecteurs de l'actualité. C'est un danger de notre époque, mais une analyse sérieuse du phénomène permet de se faire une idée précise de la valeur réelle d'un tel produit et évite de s'embarquer dans le mouvement collectif qui diminuera automatiquement la valeur du modèle ou de la marque concernée, ne serait-ce que parce que la diffusion deviendra trop abondante et concurrentielle. Entre l'oiseau rare et la voiture de monsieur-tout-le-monde, le résultat sera le même : la valeur de revente s'affaiblira plus rapidement.

(Suite la semaine prochaine.)

La Jaguar XJS, une voiture merveilleusement démodée...

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

À force d'avoir toujours voulu rester traditionnelle, l'industrie automobile anglaise a sombré corps et biens. Où êtes-vous les Austin-Healey, MG, Triumph et Sunbeam du bon vieux temps ? Quel naufrage ! Les voitures anglaises d'aujourd'hui sont des Honda construites dans la fièvre Albion, qui n'ont de typiquement britannique que leur appellation. Grandeur et décadence ! Mais, me direz-vous, il reste les Jaguar. Très juste, mais pour combien de temps ? Depuis plus d'un an, on nous rabat les oreilles avec le miracle Jaguar. Après toutes ses années de déception, la marque de Coventry n'a finalement fait que son devoir. Être rentable en vendant des voitures fiables qui justifient le prix affiché. Le grand mérite de John Egan, le nouveau patron de la marque, c'est d'avoir eu le courage de faire du bouche à bouche à un moribond et d'avoir fait face à ses responsabilités. Cela en valait-il la peine ? On peut sérieusement se poser la question.

La Jaguar XJS est le coupé sport qui a pris la relève de l'immortelle Type E en 1975, c'est-à-dire il y a tout juste 10 ans. Elle a été conçue pour séduire le marché américain et je me demandais, en la contemplant, si ce n'était pas une forme de mépris de la part des Britanniques. Le style de cette voiture est indigne de qui que ce soit et le nom de son créateur n'est heureusement pas passé à la postérité. Sous cette « peau d'âne » se cache pourtant un moteur extraordinaire au sens propre du terme. Il s'agit d'un V-12, le seul officiellement offert en Amérique du Nord. Puissant, onctueux et discret à souhait, c'est un gentleman de grande classe qui amène vaillamment cette énorme masse de 1.7 tonne jusqu'à 235 km/h, et les accélérations comme les reprises sont à la hauteur.

Ce qui l'est moins, c'est le comportement routier.

Très pointu, malgré l'absence de roulis, le sous-virage est excessif et il faut une certaine science pour garder ce char d'assaut sur la route. Les pneus Pirelli P5 ne semblent pas non plus être les mieux adaptés à son comportement. La direction est rapide et précise, mais son assistance (GM) est trop prononcée, ce qui la rend sensible et demande un certain doigté. Le freinage n'est pas non plus une panacée. En conditions normales, tout se passe bien au niveau du dosage comme de l'efficacité. C'est dans les situations d'urgence qu'il se révèle vicieux par le blocage alternatif des roues qui rend les trajectoires imprévisibles et difficilement con-

trôlables.

Donc, au niveau conduite, la Jaguar a un « gros cœur », mais le reste ne suit pas. Côté confort, l'acquis est plus positif, mais là encore, imparfait. La suspension, malgré son manque de souplesse, est très confortable et les irrégularités sont bien absorbées. Le silence est d'or puisque notre mesure indique un chiffre équivalent à celui d'une Lincoln... C'est au niveau des sièges que le tableau se gâte un peu. Ces derniers n'ont en effet de baquet que le nom, puisque le maintien latéral et le support lombaire sont quasi inexistantes. Les réglages pour trouver la position de conduite idéale sont très sommaires et la forme du coussin, pas assez structurée pour éviter que le corps ne glisse sur le magnifique cuir Conolly... Pour plus de \$ 50,000, on pourrait prétendre à des Recaro pure laine. Le pied gauche du conducteur cherche en vain le repose-pied qui s'impose; l'ajustement de la colonne de direction impressionnait quand il était monté sur la défunte Type E. Aujourd'hui, Jaguar ferait bien d'acheter à GM, en même temps que la boîte de vitesse automatique 400 et la direction assistée Saginaw, un dispositif identique à celui de la Corvette infiniment plus simple et efficace.

La visibilité frontale serait bonne si les essuie-glaces n'étaient pas dans le chemin au repos; latéralement, la ceinture de caisse est trop haute, les rétroviseurs extérieurs mal placés et les montants de vitres et de pare-brise trop envahissants pour qu'on y voit bien.

L'habitabilité n'est pas plus généreuse en avant qu'en arrière, mais le coffre est aussi surprenant par sa contenance que son accessibilité et ce, malgré la présence de la roue de secours et de la batterie. La climatisation est efficace et facile à régler et les rangements de la cabine, suffisants et pratiques.

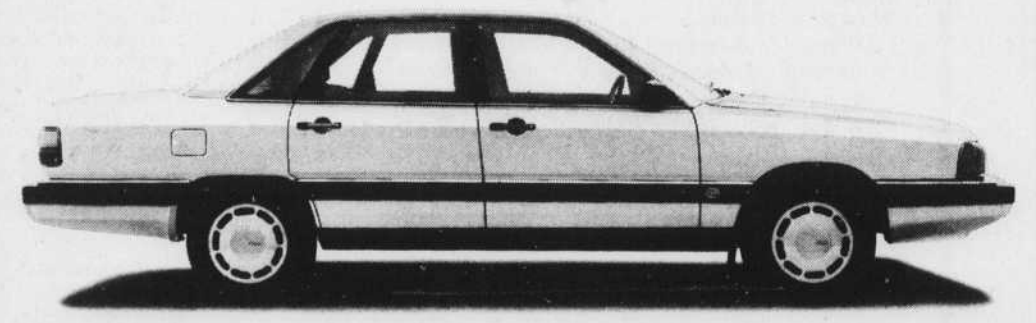
Finalement, malgré tout le plaisir que j'ai pu éprouver à conduire cette voiture, je ne la recommanderais pas à un ami, même fanatique. Le grand agrément de la mécanique (diaboliquement inaccessible) et la bonne odeur du cuir n'excusent pas son manque d'homogénéité générale.

Impersonnelle par sa ligne, la Jaguar XJS l'est aussi par son comportement routier, son ambiance intérieure et sa sécurité qui n'éblouissent personne. À tout prendre, la berline XJ quatre portes à 6 ou 12 cylindres représente selon moi un bien meilleur investissement.

Maintenant que sa fiabilité est parvenue à maturité après 10 ans de commercialisation et à une facture de \$ 50,000, n'est-ce pas, décemment, la moindre des choses ?



Vous avez maintenant toutes les raisons au monde de louer une Audi 5000S!



432\$ par mois*
+ taxes (60 mois)

3 ans
sans frais d'entretien ni de réparation, selon les conditions définies par la fameuse carte Audi.

LA CARTE AUDI
Elle redéfinit les caractéristiques standard. Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant. 3 ans/kilométrage illimité

Versement initial: 2 700 \$
Valeur résiduelle: 5 750 \$

Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1985.

* Le prix peut varier selon les concessionnaires et les options choisies.

Profitez sans tarder de cette offre agréablement surprenante; passez dès aujourd'hui chez l'un des concessionnaires de marque Audi de la région de Montréal!



Vialle Automobiles Inc.
400, boul. Roland Thérien
Longueuil 679-0890

Arbour Automobiles Ltée
700, boul. des Laurentides
Laval 382-2731

Auto Mizz Ltée
2134, rue Sainte-Catherine Ouest
Près du Forum
Montréal 937-5701

Automobiles Autohaus Ltée
1855, avenue Dollard
La Salle 364-2753

Auto Hamer (1979) Ltée
5905, Autoroute Trans-Canada
Saint-Laurent 748-6961

Les Automobiles Poplar Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal 274-5471

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boul. Pie-IX
Montréal 325-3422



Si le propriétaire choisit d'acheter une voiture de plus de \$ 50,000, il ne devrait pas hésiter à dépenser \$ 10,000 de plus pour faire l'acquisition d'une petite voiture robuste et économique conservant une valeur sûre. En changeant sa Mercedes tous les ans et sa Jetta tous les deux ans, la plus-value réalisée sur les deux Mercedes remboursera l'usage de la Jetta.

Dans un monde fiscal de plus en plus complexe

De nos jours, même le salarié moyen doit avoir recours au planificateur financier

GORD MCINTOSH
de la Presse canadienne

Régimes enregistrés d'épargne-retraite, crédits d'impôts sur les dividendes, valeurs privilégiées transigeables... Ce sont tous des termes appropriés au jargon financier que les Canadiens désireux d'assurer leur sécurité financière devraient apprendre.

À qui le Canadien moyen doit-il s'adresser pour obtenir des informations précises et fiables lorsqu'il désire savoir si les assurances à terme sont préférables aux assurances-vie ordinaires, ou si le marché boursier donne un meilleur rendement que les dépôts à terme ?

C'est là le travail du planificateur financier, un professionnel qui a pris de l'importance au cours des 15 dernières années. Ce dernier possède l'expertise permettant de conseiller judicieusement le simple ouvrier dans les méandres de la finance. Depuis toujours les investisseurs bien nantis comptent sur des experts en fiscalité et sur des conseillers en placements pour les aider à faire fructifier leurs avoirs. Jusqu'à ce qu'apparaissent les planificateurs financiers, toutefois, personne ne pouvait faire de même pour le citoyen moyen.

Charles Coveney, membre fondateur de l'Association canadienne des planificateurs financiers, qui fut président de cet organisme jusqu'au début de la présente année, croit que ces professionnels deviendront avant longtemps aussi nombreux et aussi indispensables que les pharmaciens, surtout que la génération du « baby-boom » approche de l'âge de la retraite.

La raison de cette multiplication des planificateurs financiers est simple, affirme M. Coveney. Il est impossible à une personne normale de se tenir bien informée de tous les développements qui se produisent dans l'industrie des services financiers. Il est donc normal que le petit investisseur puisse compter sur une personne fiable pour le conseiller.

Les planificateurs en placements s'adressent surtout aux gens gagnant \$ 25,000 et plus par année. Il existe toutefois des exceptions, dépendant de l'importance des biens de l'investisseur. Ainsi, c'est notamment le cas d'une veuve qui, bien que ne gagnant que \$ 15,000 par année en retournant sur le marché du travail, doit quand même gérer le produit d'une assurance-vie et d'une résidence que lui a laissées son mari défunt. Un conseiller l'aidera à obtenir un meilleur rendement sur ses biens.

Selon M. Coveney, personne n'est trop pauvre pour se priver d'une planification financière de bon aloi. « Chacun devrait faire un budget de façon à épargner une partie de ses revenus. Ceux qui sont incapables de planifier un budget devraient s'adresser à un conseiller, même s'il ne s'agit que de mettre de côté \$ 50 par mois. »

Il est malheureux, dit-il, que la majorité des Canadiens soient mal préparés, dans ce domaine. Moins de la moitié des travailleurs du Canada cotisent à un régime de retraite de l'employeur, et seulement 22 % possèdent des REER, tandis que 55 % des personnes à la retraite doivent toucher le supplément du revenu garanti pour survivre.

M. Coveney rappelle que beaucoup des gens âgés qui font aujourd'hui face à des

problèmes financiers étaient auparavant des individus à revenus moyens.

« La controverse récente sur la désindexation des pensions de vieillesse prouve combien peu de Canadiens âgés sont financièrement indépendants », ajoute-t-il. C'est pourquoi les conseillers financiers devraient être très occupés au cours des prochaines années.

M. Coveney admet toutefois que la profession de planificateur financier est encore mal perçue. Ces professionnels, étant de nouveaux venus dans le domaine de la finance, ils ne sont régis par aucun code d'éthique ni aucune réglementation.

Rien n'empêche le moindre péquenet de flagorner en se dotant du titre de « planificateur financier », même s'il ne possède aucune compétence pertinente dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario tente actuellement de regrouper ces conseillers, dans l'espoir d'éviter une avalanche de plaintes de la part des consommateurs, comme ce fut le cas lors de l'apparition de ces individus, aux États-Unis.

M. Coveney espère pour sa part que cet organisme agira avant que les « chevaliers d'industrie » n'envahissent la profession en trop grand nombre.

Entre-temps, il invite le consommateur à s'assurer que le « planificateur financier » auquel il s'adresse appartient à l'Institut des planificateurs financiers du Canada, organisme qui forme ces conseillers.

Les tarifs pratiqués par ces conseillers, au Canada, varient de \$ 35 à \$ 40 l'heure sur l'île-du-Prince-Édouard, à \$ 100 à \$ 150 l'heure à Toronto.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La bataille du commerce extérieur de la France

MICHEL BOYER
du journal Le Monde

Il y a eu quatorze excédents de la balance commerciale française depuis 1945 dont une série de cinq et une autre fois quatre années de suite (1959-1963 et 1970-1973).

Ce commerce extérieur est un combat avec ses opérations sur le terrain, sa logistique et son action psychologique. Car il est relativement facile de donner le change dans le domaine des échanges, étant donné le volume des informations à traiter. L'alibi pétrolier avait servi naguère à masquer les faiblesses industrielles de la France; la mise en avant du dollar permet aujourd'hui d'escamoter les déconvenues.

Le résultat du commerce extérieur est publié une dizaine de jours avant la fin de chaque mois de l'année. Petites manœuvres : quand le chiffre est mauvais, on ne le présente — discrètement — qu'en fin de semaine, après la fermeture du marché des changes, afin que le cours du franc n'en pâtisse pas; quand il est bon, ou plutôt très bon, il n'est pas rare que le président de la République ou le chef du gouvernement en ait l'exclusivité.

Le pouvoir est dans les détails... Et, à l'embouchure de ce grand fleuve économique, où descendent et montent les flux de marchandises, il est tentant de changer les lentilles des phares pour laisser sans lumière les zones d'ombre du paysage. En effet, c'est à cet estuaire qu'un pays peut être jugé — et jugé — face au grand large... et aux autres. Dans un monde ouvert, la loi du marché sanctionne la marche d'une économie.

La règle du jeu est claire : un État ne peut acheter à l'étranger plus qu'il ne vend, à moins de s'endetter à hauteur de la différence et de perdre, tôt ou tard, peu ou prou de son indépendance. Il y a évidemment quelques bémols : les échanges ne concernent pas que les marchandises; ils sont aussi qu'ils portent sur des services liés à l'activité des compagnies de transport, des banques et assurances, des entreprises de travaux publics... et aussi au tourisme.

Ces services, qui figurent dans la balance des paiements courants, peuvent, comme dans le cas de la Grande-Bretagne, compenser un déficit du commerce extérieur au sens strict. « God bless the City ! » Ils peuvent aussi,

experts en ont même tiré la conclusion qu'il fallait gagner un troisième mois d'exportation — environ 70 milliards de francs — pour vaincre le fléau de la balance. Car il s'agit bien d'affronter la colère des faits qui se vengent de la légèreté du traitement qui leur fut infligé.

Il n'y a pas très longtemps, en 1981, l'équation de la contrainte extérieure — la France n'est pas seule au monde — était connue, ou du moins aurait dû l'être. La compétitivité oblige un pays à ne pas faire plus d'écarts que les autres, c'est-à-dire à ne pas trop consommer afin de vendre davantage. Or le gouvernement de l'époque a procédé à une relance solitaire et cette décision à contre-courant a provoqué un déficit qui, en 1982, frôla les trois chiffres, soit 93 milliards de francs.

L'enchaînement était pourtant simple, compte tenu du précédent de 1975 : quand on distribue du pouvoir d'achat aux Français, ils achètent à l'étranger ce qu'ils ne peuvent pas — ou pas suffisamment — se procurer dans l'Hexagone, notamment des biens de consommation « blancs » ou « bruns », des réfrigérateurs comme des téléviseurs, entre autres... parallèlement, les industriels sont moins tentés de prospecter au-delà des frontières. On importe plus, on exporte moins.

L'épée et l'épi sauvent le franc

Pour remédier à cet effet de ciseaux, les pouvoirs publics ont été obligés de donner un coup de frein en juin 1982 et de l'accentuer en mars 1983. Logiquement, avec la diminution des ressources de la population, le solde négatif de la balance commerciale a diminué de moitié en 1983, pour se situer à 49 milliards, et de nouveau de moitié en 1984, pour revenir à 25 milliards de francs environ. Le rassurant, en macro-économie, c'est l'ajustement des mécanismes pour la plus grande satisfaction des experts.

Toutefois, si la baisse des importations a, il y a deux ans, joué le rôle essentiel, c'est la hausse des exportations qui, l'année dernière, a pris le relais. En 1982, les achats à l'étranger n'ont augmenté que de 6 % (14 % en 1983); en 1983, les ventes ont progressé de 18 % (14 % en 1982). La France a profité — moins que d'autres — de la forte croissance du dollar, en même temps qu'elle bénéficiait de la guerre et du beau temps.

L'épée et l'épi ont sauvé le franc... Et le

veloppement industriel lui-même.

Les pays du tiers monde, ou du moins certains d'entre eux, en Asie et en Amérique latine, émergent. Ils ont moins besoin d'usines, d'autant qu'ils souffrent de difficultés financières — le temps des contrats fabuleux paraît révolu —, mais toujours de divers appareils. Dans le même temps, ils exportent et le feront de plus en plus, ne serait-ce que pour rembourser leur dette, des produits finis qui concurrencent ceux des nations industrialisées.

Au sein de cette nouvelle distribution des cartes mondiales, la France apparaît mal adaptée sectoriellement et géographiquement. Dans un pays qui n'a pas les capacités de mobilisation du Japon, les exportations sont trop concentrées et les entreprises pas assez nombreuses sur le marché mondial.

Un peu plus de mille firmes font à elles seules près des trois quarts des ventes à l'étranger; environ deux cents groupes en assurent la moitié.

En outre, la France n'est excédentaire que sur les pays du tiers monde, notamment grâce aux crédits très importants qui leur sont consentis. Au total, les aides à l'exportation coûtent plus de 20 milliards de francs par an. Paris est devenu déficitaire avec l'Europe de l'Est, à cause du pétrole et du gaz, achetés en grandes quantités à l'URSS. Il l'est globalement avec la Communauté européenne et avec la zone de l'OCDE. La Suisse est le seul pays industriel important avec lequel un surplus substantiel est enregistré.

Faible avec les forts et forte avec les faibles, la France, même si elle partage avec la Grande-Bretagne le quatrième rang des exportateurs mondiaux, a reculé. Elle ne représente plus que 8,8 % des ventes des douze principaux pays industriels, contre 10,4 % en 1979, près de deux ans. Il s'agit du signe d'un désaccord profond avec les impératifs d'aujourd'hui et de demain, que manifestement une dévaluation du franc ne saurait effacer.

Entre les coups et le courant

Comme souvent en période de crise, il est question d'ajustement monétaire, en particulier dans les milieux patronaux. Une telle opération, qui gonfle dans l'immédiat le coût des importations et n'a qu'à terme des effets limités sur les exportations ap-

M. J.V. Raymond Cyr, aussi président du conseil de Bell Canada

Le président du Musée d'art contemporain avoue « ne pas s'y connaître » en art

PIERRE CAYOUILLE

Le nouveau président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, M. J.V. Raymond Cyr, avoue « ne pas s'y connaître » en art; il ne voit là rien de gênant. Il estime avoir d'abord été nommé à ce poste pour ses qualités de gestionnaire.

« L'expérience de Bernard Lamarre au conseil d'un autre musée, celui des Beaux-Arts, m'a convaincu que, finalement, il était plus important d'avoir un administrateur comme président du conseil du musée que quelqu'un qui est versé dans les arts », a-t-il confié hier au cours d'un entretien avec le DEVOIR.

Ingénieur de formation, M. Cyr précise que, ni lui personnellement, ni Bell Canada, dont il est président du conseil et chef de direction, n'ont de tradition dans le domaine des arts. « Bell n'a jamais eu de politique de collection, comme la Banque Nationale, par exemple. »

M. Cyr a travaillé dans les laboratoires de Bell au début de sa carrière. Il dit être resté naturellement « plus familier avec les molécules qu'avec les tableaux et les sculptures ». Ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, de s'intéresser un peu aux arts, en bon « laïc ».

Le nouveau président confiera donc aux futurs directeurs généraux et conservateurs en chef le soin de déterminer le contenu artistique du Musée. Refusant pour l'instant de fournir plus de précisions, M. Cyr a dit qu'il se contentera « de veiller à la bonne marche du Musée et de tenter de solutionner les problèmes quand ils se présenteront ». Il s'assurera que le Musée respecte sa vocation. Du bon travail de gestionnaire quoi.

Dans l'immédiat, toutefois, la tâche première du nouveau président consiste à trouver un nouveau directeur. M. Cyr est confiant de pouvoir dénicher un remplaçant au démissionnaire M. André Ménard d'ici au 1er octobre.

Sitôt le directeur nommé, le président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain s'affaira à « prévoir » le déménagement et l'aménagement du Musée dans les nouveaux locaux du centre-ville.

Invité à réagir aux propos de certains critiques qui soutiennent que les futurs locaux du MAC seront trop exigus, M. Cyr s'est contenté de ré-



M. J.V. Raymond Cyr, nouveau président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain

pandre que, de son côté, il trouvait les plans très adéquats, n'en déplaçant pas les spécialistes de l'architecture. Le Musée sera, à son avis, suffisamment grand. « Il est surtout très bien localisé », a-t-il souligné, précisant toutefois qu'un édifice de \$ 20 millions n'a jamais l'ampleur d'un édifice de \$ 50 millions.

M. Cyr a pour principale ambition de donner à l'institution le rayonnement qu'elle mérite. À ce sujet, il souhaite qu'en septembre 1987, date prévue pour l'ouverture du nouveau musée, le MAC présente une exposition d'envergure qui susciterait la participation massive des Montréalais.

durée de cinq ans. Quelque temps avant cette démission, M. Boisvert avait été l'objet d'un vote de non-confiance de la part du conseil d'administration. On lui reprochait, en outre, selon des informations obtenues alors par LE DEVOIR, d'avoir « contribué à la dégradation du Musée » et à la détérioration des relations de travail.

Deux jours plus tard, le directeur-général, M. André Ménard, remettait sa démission, en raison de « divergences profondes avec le conseil d'administration sur l'orientation à donner au Musée ».

Fraîchement nommé, M. Cyr demeure prudent et refuse de se prononcer sur les controverses et tiraillements dont fait l'objet le Musée d'art contemporain. Il a, bien sûr, pris connaissance des querelles internes et des problèmes de relations de travail qui ont influé sur l'institution au cours des derniers mois.

Il est conscient que l'existence du Musée demeure pour le moins houleuse. « Il faudrait avoir la tête enfoncée dans le sable pour ne pas le reconnaître », a-t-il dit. Mais sa nomination est trop récente pour qu'il puisse annoncer des politiques précises, tant sur des questions purement administratives que sur des problèmes d'orientation artistique.

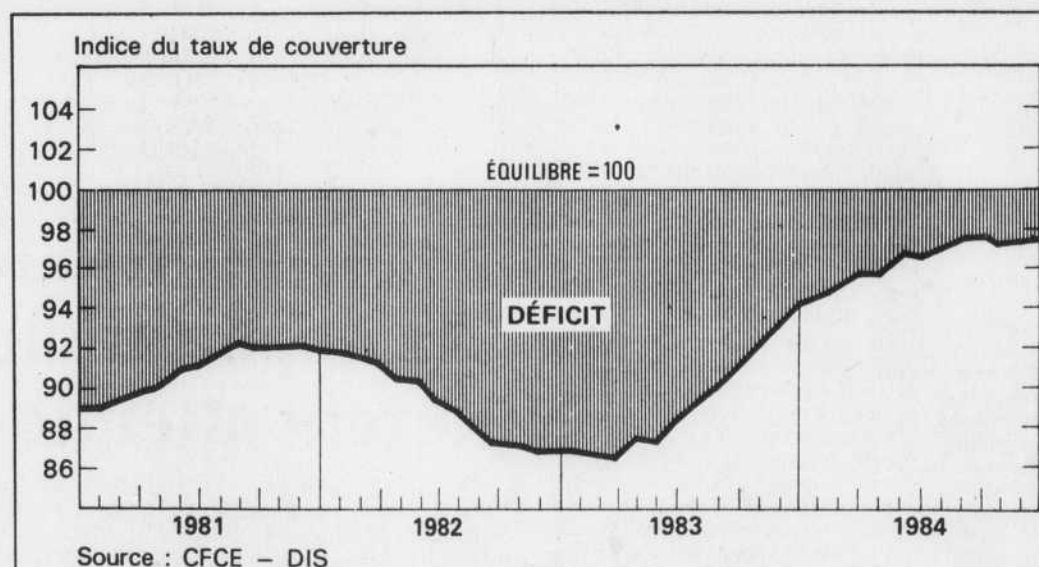
Au sujet de la mise sur pied du comité de sauvegarde du Musée, dirigé par une ex-directrice, Mme Fernande Saint-Martin, le nouveau président du conseil s'est dit tout à fait d'accord avec l'initiative, « à condition cependant qu'ils ne viennent pas nous dire quoi faire ».

L'annonce de la formation de ce comité de spécialistes a été faite la semaine dernière. Craignant que le Musée ne se transforme en simple centre d'expositions, le Comité est particulièrement préoccupé par les futures orientations artistiques de l'institution et par son autonomie réelle en vertu de son nouveau statut. Ces experts s'inquiètent aussi du démantèlement de la collection de Borduas.

Depuis mai 1984, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les Musées nationaux, le Musée est devenu une société d'État.

Ce nouvel environnement juridique a eu pour effet d'en modifier sensiblement les modes de gestion et de fonctionnement.

LE DÉFICIT DEPUIS 1981



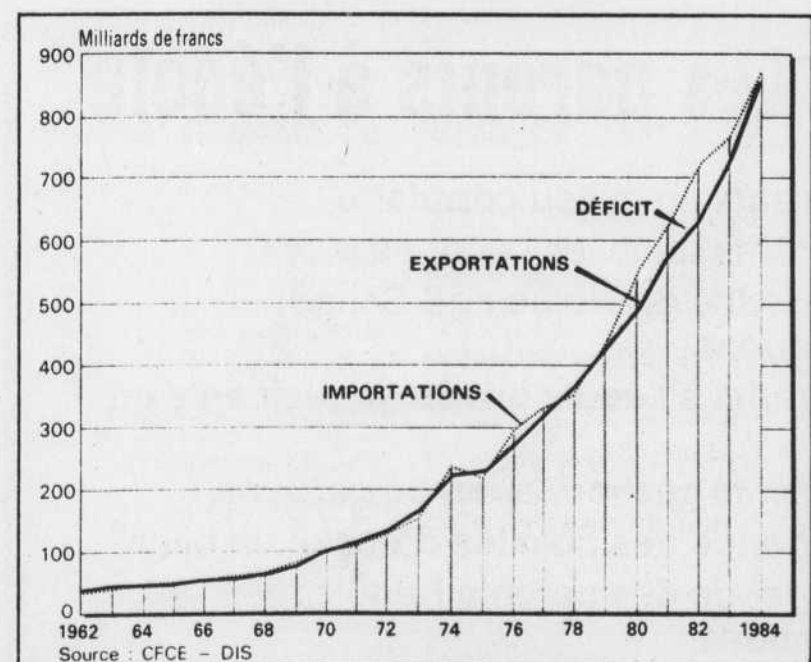
FONDS MUTUEL JONES HEWARD LTÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Les administrateurs de Fonds Mutuel Jones Heward Ltée ont déclaré un dividende sous forme de gain en capital d'un montant global de 51 352\$, à être versé aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 16 août 1985 au prorata des actions qu'ils détiennent dans le Fonds en date du 16 août 1985.

Par ordre du conseil d'administration
Le secrétaire-trésorier,
Roger J. McGraw
Montréal (Québec)
Le 24 juillet 1985

VINGT ANS D'ÉCHANGES



comme en Allemagne fédérale, mordre sur l'excédent commercial. Vive les plages à marks de soleil ! Mais la France — même si dans le domaine du sable elle n'est pas mal placée — n'a ni le passé ni le présent financiers de sa voisine d'outre-Manche pour amortir une certaine fragilité industrielle comparée à la situation outre-Rhin.

Dès lors, Paris ne peut pas se permettre un trop grand et trop persistant déséquilibre dans ses échanges de marchandises. Certains

secteur des armes a même engrangé un surplus plus élevé que la branche céréalière (32 milliards de francs contre 30 milliards). Ajoutons 45 Airbus pour une vingtaine de milliards et nous avons les trois vedettes du plateau « exportation 1984 ». À côté de l'automobile en perte de vitesse, il reste peu de place pour les biens d'équipement professionnel, les machines mécaniques, électriques, électromécaniques, qui sont la grande spécialité allemande et dont l'essor est lié au dé-

paraît illusoire, dans la mesure où ce sont les structures qui doivent évoluer et qu'elles ne peuvent le faire que lentement.

Tout simplement, la France se doit de réduire encore son inflation et d'accroître sa productivité. Elle se trouve aussi dans l'obligation de renforcer ses points forts (agro-alimentaire, aéronautique, télécommunications, etc.) et de diminuer ses points faibles (commerce courant, petites et moyennes entreprises), car il s'agit à la fois de gagner des parts de marché et de limiter la pénétration des produits étrangers.

En bref, il serait bon d'avoir une politique économique extérieure claire, fondée sur la perception des nouveaux paysages industriels. Les coups récemment réalisés avec l'URSS ne doivent pas faire oublier le courant régulier des échanges avec la RFA et l'Italie. Le souci des prix ne doit pas dissimuler d'autres préoccupations : bonne qualité des produits, respect des délais de livraison, mise en oeuvre de services après-vente, implantation de réseaux commerciaux, en particulier.

On exporte ce que l'on est. La compétitivité est globale et culturelle. Elle se joue certes au niveau de la capacité de réponse des entreprises, qui ont tout intérêt à recevoir moins de subventions... et moins de réglementations. Elle se joue aussi au niveau d'une certaine stratégie nationale qui fixe les enjeux pour permettre le jeu sans soumission.

ENSEIGNANT(E)S

Savez-vous que votre expérience dans l'enseignement peut vous servir pour une nouvelle carrière?

Défi très intéressant.

Pour une entrevue, veuillez communiquer avec

Johanne Duquette
Sun Life du Canada
Groupe St-Jacques
Tél.: 861-2603

HENRY MARKS LIMITED

SOLDE D'ÉTÉ

50% DE RABAIS SUR

HABITS, VESTONS SPORT, IMPERMÉABLES, PANTALONS, BLOUSONS SPORT, CHEMISES ET CHANDAILS

HENRY MARKS
1448 Drummond 842-9801
Westmount Square 935-5269

« L'ÉLÉGANCE AU MASCULIN »
STATIONNEMENT GRATUIT

JARRYD

Gagnant du tournoi intérieur de Belgique, finaliste à Milan, Jarryd sera en compétition avec les McEnroe, Lendl, Connors, Arias et autres. Venez voir les étoiles du tennis à l'oeuvre aux Internationaux Player's 1985.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron.
Commandes téléphoniques:
Télétron (514) 288-3782

du 10 au 18 août
Stade de tennis
Jarry

Organisé par Tennis Canada

LES Internationaux Player's CHAMPIONNATS DE TENNIS

* Marques de commerce — Imperial Tobacco Limited

CLINIQUE DE GREFFE DE CHEVEUX DU QUÉBEC

Dr SAMUEL HERLICH
OMNIPRATICIEN

TRANSPLANTATION DE CHEVEUX



770, avenue Outremont
(coin Van Horne)
Montréal (514) 277-1063

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Un groupe veut acquérir 50 %
L. F. Rothschild confirme
avoir reçu une offre

NEW YORK (CDJ) — L. F. Rothschild Unterberg Towbin a confirmé qu'elle évaluait une offre faite par un groupe d'investisseurs dirigé par M. Marshall S. Cogan en vue d'acquérir jusqu'à 50 % de la société bancaire d'investissement.
Si cette acquisition est menée à son terme, elle marquera le retour à Wall Street de M. Cogan après une période d'absence de 10 ans. D'après certains analystes de Wall Street qui suivent de près les activités de M. Cogan, cette acquisition pourrait également être une manœuvre de sa part visant à établir une base plus solide lui permettant d'effectuer certaines prises de contrôle de compagnies. M. Cogan est co-administrateur de General Felt Industries Inc., un fabricant de tapis de Saddle Brook dans le New Jersey.
Certains dirigeants de Wall Street pensent qu'un autre investisseur pourrait également aider L. F. Rothschild à reprendre vie, après le sérieux choc que celle-ci a subi suite à l'effondrement du marché des nouvelles émissions qui a commencé en 1983.
M. François J. P. Mayer, directeur administratif de L. F. Rothschild, a déclaré que la compagnie avait demandé à Salomon Brothers Inc. d'évaluer une « offre pour tout ou partie » de 50 % de L. F. Rothschild détenus par J. Rothschild Holdings P.L.C., une firme d'investissement ayant son siège social à Londres. « Il est encore trop tôt pour faire de plus amples commentaires sur le sujet », a déclaré M. Mayer, qui est aussi l'un des responsables de la compagnie britannique.
Les intérêts de J. Rothschild sont détenus par M. Joseph Rothschild, un membre non-conformiste de la

célèbre famille de banquiers européens. Avant son acquisition des 50 % de participation dans L. F. Rothschild pour \$ 63.5 millions en 1983, les deux compagnies n'avaient aucune relation entre elles.
Selon des spécialistes en investissement new-yorkais et londoniens, la vente de tout ou d'une partie de la participation de J. Rothschild dans la société bancaire d'investissement serait un pas de plus vers un retrait complet effectué par M. Rothschild de ce secteur. Il semble vouloir réduire les « holdings » financiers qu'il a mis sur pied au cours des deux dernières années.
L. F. Rothschild était le plus sérieux preneur ferme pour 63 émissions de titres de dettes et de capital-actions évaluées à \$ 2.1 milliards en 1983. Mais l'an dernier, en raison notamment de l'effondrement du marché primaire, L. F. Rothschild n'était en tête que pour seulement 12 prises fermes évaluées à \$ 191 millions, estime-t-on suite à l'analyse de statistiques inscrites dans une publication de courtiers en valeurs mobilières.
La réputation de la compagnie a également souffert en raison du comportement des émissions introduites voilà deux ans et qui ont constamment baissé depuis leur financement.
Mais L. F. Rothschild a effectué un bon redressement au cours du premier semestre avec un capital global remontant à \$ 156.4 millions alors qu'il était à \$ 136.6 à la fin de 1984. Et en réponse à des rumeurs voulant que sa situation financière soit précaire, la compagnie, qui ne dévoile pas ses résultats financiers, a déclaré que le premier semestre de 1985 était la deuxième meilleure période de profits de toute son histoire.

Cuba entend maintenir
l'unité latino-américaine

LA HAVANE (AFP) — La Conférence de La Havane sur la dette extérieure de l'Amérique latine, convoquée par le président cubain Fidel Castro et qui s'est terminée samedi, a surtout ouvert une nouvelle période dans les relations entre Cuba et l'Amérique latine plutôt que de nouvelles perspectives pour le règlement de la dette extérieure latino-américaine.
Le dirigeant cubain entend maintenant créer une unité latino-américaine pour lutter contre la dette extérieure (plus de \$ 350 milliards) impayable et irrécouvrable, alors que dans les années 70 il encourageait une révolution armée et socialiste en Amérique latine. Fidel Castro, qui reconnaît la dépendance propre de Cuba, exclut cependant de ce grand front latino-américain pour la bataille décisive de l'indépendance des régimes comme celui du général chilien Augusto Pinochet.
Mais cette nouvelle position du dirigeant cubain n'est pas exempte de contradictions, de risques et de rivalités plus ou moins dissimulées. Même si Fidel Castro a reconnu samedi dans son discours de clôture de la conférence, que ce nouveau plan continental bénéficie d'un nouveau rapport de force après l'apparition de gouvernements démocratiques en Argentine, en Uruguay et au Brésil.
Mais c'est précisément dans ces jeunes démocraties que le plan cubain risque le plus d'échouer et de gêner le rapprochement entre ces pays et Cuba.
En premier lieu, Castro ne peut dissimuler ses vues réservées sur les démocraties latino-américaines et qualifie d'indépendance fictive celle d'un gouvernement qui doit négocier tous les mois avec le Fonds monétaire international (FMI).
En second lieu, Fidel Castro a présenté lors de la Conférence une proposition concrète allant dans le sens d'un désaveu de la dette extérieure. Mais son plan a été plus ou moins repoussé ou ignoré par les représen-

tants argentins, boliviens, équatoriens, guyanais, nicaraguayens et panaméens ainsi que par ceux des partis d'opposition ayant l'espoir d'arriver au pouvoir dans leur pays.
En troisième lieu, Fidel Castro n'a pas caché que son plan est dirigé avant tout contre les États-Unis, principaux créanciers des pays latino-américains mais aussi principale source de financement et partenaires commerciaux des pays d'Amérique latine.
À ceux qui l'ont accusé de placer la question de la dette extérieure dans le cadre du conflit Est-Ouest, le dirigeant cubain a répondu qu'il proposait également une annulation de la dette du tiers monde envers les pays du camp socialiste et, plus implicitement, qu'il demandait une réduction des dépenses militaires dans ces mêmes pays socialistes.
Fidel Castro, rappelle-t-on, s'est prononcé pour la prise en charge par les pays industrialisés de la dette du tiers monde, en y consacrant 12 % de leurs dépenses militaires.
Le dirigeant cubain a également appuyé avec enthousiasme lors de cette conférence la convocation par le président péruvien Alan Garcia d'une conférence des présidents d'Amérique latine. Il a aussi bien accueilli la perspective d'une réunion des ministres de l'Economie latino-américains convoquée par l'Organisation des États américains (OEA) dont Cuba a été expulsé il y a plus de 20 ans, accusé d'ingérence dans les affaires des pays d'Amérique latine.
Mais une manifestation significative de la controverse suscitée en Amérique latine par la nouvelle politique continentale de Fidel Castro a été l'absence à la conférence de tout représentant du parti gouvernemental mexicain, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui, depuis le début de la révolution cubaine, a toujours maintenu des liens privilégiés avec La Havane en dépit des pressions des États-Unis.

Les réserves mondiales
de gaz naturel croissent

PARIS (AFP) — Le gaz naturel, dont les réserves mondiales sont en constante progression, pourrait devenir la première source d'énergie dans le monde en l'an 2000 et dépasser ainsi le pétrole, selon un organisme américain de recherches indépendant, le Worldwatch Institute, dans une étude reçue à Paris.
Les réserves mondiales de gaz n'ont cessé de s'accroître depuis le début de son exploitation industrielle dans les années 1960, portant aujourd'hui le rapport entre les réserves et la consommation pour cette source d'énergie au plus haut niveau jamais observé, indique pour sa part le Cedigaz (Centre international d'information sur le gaz naturel) dans sa dernière étude annuelle.
Doublant tous les dix ans depuis une trentaine d'années, les réserves mondiales prouvées de gaz naturel représentent près de 60 années de consommation au rythme actuel (1.4 milliard de tonnes équivalent pétrole), selon le Cedigaz.
Elles se situent actuellement à un niveau inférieur de 15 pour cent seulement à celui des réserves mondiales prouvées de pétrole brut, chiffrées à 700 milliards de barils de brut, note le Worldwatch Institute.

Dans le bilan énergétique mondial dressé par la compagnie BP pour l'année 1984, le gaz naturel ne représentait que 17 p.c. de la consommation totale d'énergie, soit la moitié de la part du pétrole. Par conséquent, d'énormes ressources en gaz seront disponibles à l'horizon de l'an 2000, faisant de cette source d'énergie un rival du charbon, l'autre grand combustible fossile, pour prendre la relève du pétrole.
Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, le gaz est promis à un plus bel avenir que le pétrole, estiment des experts de la Banque Mondiale cités par cette étude américaine. Ainsi pour l'Argentine, le Bangladesh, l'Inde, la Malaisie, le Pakistan ou la Thaïlande, le coût d'exploitation de leur propre gaz est compris entre deux et \$12 par baril d'équivalent pétrole, soit en moyenne \$20 en dessous du prix du brut importé.
Au 1er janvier 1985, l'ensemble des réserves prouvées mondiales de gaz naturel dépassait 96,000 milliards de m3, en hausse de 6.5 p.c. par rapport à l'année précédente. Cette croissance est due pour l'essentiel à l'augmentation des réserves prouvées de cinq pays, l'Iran, l'URSS, le Qatar, l'Australie et la Norvège.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12%
Épargne	9%	10%	11%	11%	10	11	11½	12	10	11	11½	12	13
Montréal	10	10%	11%	11%	—	—	11%	11%	—	—	11½	11%	11%
Nationale	10	10%	11%	11%	10½	11½	11%	12½	10½	11½	11%	12½	11%
Nouvelle-Écosse	10	10%	11%	11%	—	—	—	—	—	—	—	—	11%
Royale	10	10%	11%	11%	—	—	—	—	—	—	—	—	12%
Toronto-Dominion	10	10%	11%	11%	—	—	11½	12	10½	11½	11%	12	11%
Caisses pop. Mtl.*	10	10%	11%	—	10%	11	11½	—	11	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	11½	—	—	—	10%
Fiducies													
Canada Trust	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	10%	11	11½	12	13
Crédit-Foncier	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	—
Fiducie Guardian	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10	10%	11%	11%	10%	11	11%	11%	10%	11	11%	11%	—
First City	—	—	—	—	10	10%	11%	12	10	10%	11%	12	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	—
Permanent	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	11%	10%	11	11½	11%	13
Prêt et Revenu	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10%	11%	11%	12½	—
Trust National	10½	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	11%
Trust Royal	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	11%

Compilation: Fiducie du Québec — 30 juillet 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme						Long terme					
	Dépôt min. (\$)	A demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. (\$)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7%	7½	7%	8	1,000	8%	9%	10%	10%	10%
Commerciale	5,000	—	8%	8%	9	9%	5,000	9%	10%	10%	10%	11
Continental	5,000	—	7%	7%	8	8%	1,000	9	9%	10%	10½	10%
Épargne	3,000	—	7%	7½	7%	8	1,000	8½	9½	10%	10%	10%
Mercantile	5,000	—	7%	7%	7%	8	5,000	8½	8½	8%	9	9½
Montréal	5,000	—	7%	7½	7%	8	1,000	8%	9½	10	10%	10½
Nationale	5,000	—	7½	7%	7%	8	1,000	8%	9½	10%	10½	10%
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7%	8	1,000	8%	9½	9%	9%	10
Royale	5,000	—	7%	7½	7%	8	1,000	8%	9½	10	10%	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7%	7%	8	1,000	8%	9½	10	10%	10½
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7%	7½	7%	8	2,000	8%	9%	9½	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7%	7½	7%	8	1,000	8%	9%	10	10%	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7%	7%	8	8%	1,000	9	9%	10%	10½	10%
Crédit-Foncier	5,000	—	8	8	8½	8½	500	9½	9%	10%	10½	10½
Fiduciaires	5,000	—	7%	7%	8	8%	500	9	9%	10%	10½	10%
Fiducie Guardian	5,000	—	8½	8½	8½	8½	1,000	9	9%	10%	10½	10%
Fiducie Québec	5,000	—	7½	7%	8½	8½	1,000	9	9%	10%	10½	10%
First City Trust	5,000	—	8%	8%	8½	8½	500	9	9½	10%	10%	11
Guaranty Trust	5,000	—	7%	7%	8	8%	1,000	9	9%	10%	10½	10%
Montréal Trust	5,000	—	7	7	7	7½	1,000	9	10	10½	10½	11
Morguard Trust	10,000	—	8%	8%	8%	9	1,000	9½	9%	10%	10½	10%
Permanent	5,000	—	7%	7%	8	8½	1,000	9	9%	10	10½	10%
Prêt et Revenu	5,000	—	8½	8½	8½	8½	500	9	9%	10%	10½	10%
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8	8%	8½	8½	500	9	9%	10%	10%	10½
Trust Général	5,000	—	7½	7%	8	8	1,000	9½	9%	10%	10½	10%
Trust National	5,000	—	7½	7%	8	8½	500	9	9%	10%	10½	11
Trust Royal	5,000	—	7%	7%	8	8	1000	9	9%	10%	10½	10%

Compilation: Fiducie du Québec — 30 juillet 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

La Commission américaine du Commerce rend jugement
Les importations de micro-processeurs japonais
portent atteinte aux producteurs américains

WASHINGTON (AFP) — La commission américaine du Commerce International a jugé vendredi de manière préliminaire que les importations de micro-processeurs japonais aux États-Unis pouvaient porter atteinte aux producteurs américains, ouvrant ainsi la possibilité d'une augmentation des droits de douane sur ces produits.
La commission devait se prononcer sur une plainte déposée en juin dernier par les producteurs américains estimant que les exportations japonaises de mémoires vives RAM (Random Access Memory) de puissance 64 kilobits aux États-Unis étaient effectuées à des prix de dumping. En 1984 ces importations ont représenté \$ 1,7 milliard, soit 15 % du marché américain.
Le jugement de l'ITC, qui a été prononcé à l'unanimité de ses cinq membres, doit être communiqué la semaine prochaine au département du Commerce, qui établira alors la marge de dumping, représentant la différence entre le prix de vente aux États-Unis et ce qu'il considère comme étant le prix réel fixé par le jeu normal de l'offre et de la de-

mande.
La commission devra ensuite juger à nouveau si ces ventes à prix de dumping ont effectivement

porté atteinte aux producteurs américains, et fixer le montant de droits de douane qui leurs seront imposés pour rétablir la vérité des prix.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Téléc: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, 442-148 (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7V 5N6 (696-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste Foy, J4J 1W7 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

CAHIER SPÉCIAL DU DEVOIR
Éducation
"Les parents à l'école"
• Les parents en milieu populaire
• Les parents dans les collèges
• L'expérience du Home and School Associations
• Les parents à l'école privée: participants ou tolérés
• Les parents gestionnaires de garderie
• L'expérience des comités d'école: un bilan
• L'expérience des parents handicapés: les associations
• Les parents dans l'éducation de la foi des jeunes
• Les directeurs d'école et les parents
• Les parents des communautés culturelles
• L'éducation des parents
Date de parution: 30 août 1985
Date de tombée: 15 août 1985
Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Françoise Côté au 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le plan de redressement argentin a des effets négatifs sur l'emploi

JEAN-PIERRE GALLOIS

BUENOS AIRES (AFP) — Le plan de redressement économique argentin mis en place il y a cinquante jours a, outre son effet psychologique national et international, déjà permis une légère reprise dans l'agriculture, l'industrie automobile et l'immobilier, mais il a eu des effets très négatifs sur l'activité industrielle en général et donc sur l'emploi.

S'il estime encore prématuré d'établir un véritable bilan, les analystes argentins tirent ces premiers enseignements d'un plan qu'ils avaient qualifié le 14 juin dernier d'« historique » et de « révolutionnaire ».

Psychologiquement, le plan a été plutôt bien accueilli à l'étranger, notamment par le FMI et les banques créancières de l'Argentine. « Le pays, commentait récemment un spécialiste occidental, s'est donné une image plus fiable. Si l'on ne peut encore parler de rétablissement de la confiance, au moins peut-on dire que la défiance n'est plus systématique. C'est déjà, pour l'Argentine, au point où elle en était tombée, un gros progrès ».

« Cela tombe d'autant mieux, ajoutait-il, que cette expérience intervient au moment où Cuba essaye de mettre de l'huile sur le feu de la dette latino-américaine. Au moment surtout où les Péruviens, comme le faisaient les Argentins il y a moins de deux ans, affirment qu'ils pourront passer par-dessus le FMI dans l'espoir d'échapper aux sacrifices nécessaires pour faire face à leur dette. Que le plan réussisse et l'Argentine deviendra un exemple ».

L'Argentine « champion » du FMI, ce n'est certainement pas pour flatter le Président Raul Alfonsín. Tout en s'étant rendu aux raisons de la finance internationale, celui-ci continue en effet à dénoncer dès qu'il en a l'occasion l'injustice du système et les risques qu'il fait courir à des démocraties encore mal établies.

Du point de vue politique intérieure, ce n'est pas non plus une « bonne affaire » car ses adversaires politiques ne se sont pas privés de mettre cet aspect en évidence. La centrale syndicale unique CGT (d'obédience péroniste) — qui a lancé un nouvel appel à la grève générale pour la fin du mois — en a même fait un de ses thèmes principaux de propagande.

Mais, en l'état actuel des choses, politiques et syndicalistes n'ont pas vraiment réussi à mobiliser une opinion publique qui, dans sa grande majorité, a surtout perdu cette première phase du plan avec soulagement.

Soulagement de n'avoir plus lutter quotidiennement contre une inflation qui a atteint les 30 % mensuel en juin et menaçait, selon les estimations, d'arriver à 50 % en juillet — contre 7 % attendus désormais pour ce même mois — si rien n'avait été fait pour arrêter le processus inflationniste.

Soulagement moral aussi de s'entendre dire que, malgré l'état catastrophique de la situation économique, il y avait encore un espoir de redresser la barre. Comme Alfonsín le leur avait suggéré, ils ont pris conscience que, quitte à faire des sacrifices devenus inévitables, il valait mieux se les imposer dans l'espoir de

surmonter la crise que de subir sans espoir ceux qu'elle leur imposait de toutes manières.

Les épargnants ont encore prouvé leur bonne disposition d'esprit jeudi dernier, jour du déblocage partiel des dépôts bancaires en devises, « gelés » en principe pour trois mois à la mi-mai. Alors qu'on pouvait craindre qu'ils ne retirent massivement leurs fonds, plus de la moitié d'entre eux les ont au contraire réinvestis dans des placements à terme garantis par la Banque centrale.

Sur le terrain, l'effort de stabilisation monétaire et la levée au moins provisoire des menaces que le FMI faisait peser sur les échanges commerciaux a éclairci l'horizon pour l'agriculture, grande exportatrice de viande et de céréales. Une amélioration dont les effets se font encore attendre au niveau de la production, mais déjà perceptible dans le secteur agro-industriel.

Les auteurs du plan n'ont d'ailleurs jamais caché qu'ils comptaient beaucoup sur le développement des exportations agricoles pour améliorer un excédent commercial qui doit à la fois pourvoir au service de la dette et — s'il en reste — la relance économique.

Le retour à des taux de crédit raisonnables — de 3 à 10 % selon les formules alors que, début juin, ils variaient entre 25 et 60 % — a relancé la vente des automobiles et du matériel électro-ménager.

De même, les agents immobiliers font état d'une reprise de la vente des appartements, ce qui, si cela se répercutait sur l'industrie du bâtiment, redonnerait une bouffée d'oxygène à l'un des secteurs les plus touchés par les effets négatifs du Plan.

Ces aspects négatifs ne manquent pas. Les faillites d'entreprises ont augmenté de 250 % en juillet, soit autant que pendant les six premiers mois de l'année. Les syndicats — seule source statistique disponible dans ce domaine — annoncent plusieurs centaines de milliers de licenciements ou de mise au chômage technique provisoire d'ici à la fin de l'année.

Les plus menacés sont les ouvriers du bâtiment, du textile et de la sidérurgie qui constituent déjà le gros des chômeurs (10 % de la population active).

Le pouvoir d'achat réel a baissé de 6,5 %, selon un institut privé, pendant le mois de juillet, une dégradation qui s'ajoute à une chute estimée par la même source entre 15 et 20 % pour les six premiers mois de l'année.

Le parti pris d'austérité et de réduction drastique des dépenses publiques rendaient prévisibles de tels effets. Ils n'en sont pas moins une source grandissante d'inquiétude pour le gouvernement.

Lundi, le « Père » du Plan, le ministre de l'Économie Juan Sourrouille, doit faire une déclaration tirant les premiers enseignements et, peut-être, indiquant les premières perspectives de redressement. Il lui faudra pour cela, s'il veut convaincre sans se renier, trouver un très délicat équilibre entre son désir de ne pas menacer les chances de succès du plan par des mesures de relance prématurées et le souci du président Alfonsín d'éviter une explosion sociale qui mettrait en péril la restauration d'une démocratie encore fragile.

La monnaie israélienne serait remplacée d'ici à 6 mois

JÉRUSALEM (AFP) — La monnaie nationale israélienne, le shekel, devrait bientôt être remplacée par une nouvelle monnaie, a-t-on indiqué dimanche de source proche de la banque d'Israël.

Une telle mesure sera prise s'il est définitivement établi que les mesures d'austérité sont couronnées de succès et que l'inflation est freinée.

« Si, comme on l'espère, cela devait être le cas, une nouvelle monnaie égale à cent, voire mille shekels viendrait remplacer la monnaie actuelle afin de rétablir définitivement la confiance du public. La décision devrait être prise dans les six mois à venir », a-t-on précisé.

Le Shekel a remplacé la livre en

1979. Il valait alors 10 livres et le dollar américain 1,5 shekel. La parité actuelle, six ans plus tard, est d'un dollar pour 1,500 shekels.

L'inflation galopante, qui a amené le gouvernement à adopter des budgets s'élevant à des dizaines de trillions de shekels a « rendu fous » les ordinateurs israéliens dont un très petit nombre est programmé pour recevoir des nombres excédant dix-huit chiffres (cent milliards). Par ailleurs, le ticket d'autobus le meilleur marché coûtait 400 shekels, les pièces de monnaie d'un, cinq, et dix shekels sont totalement déconsidérées par les Israéliens, bien que leur prix coûtant soit très supérieur à leur prix nominal.

D'après une étude de la Banque des règlements internationaux

Le mark et le yen remplacent le dollar auprès des banques

BÂLE (AFP) — Les banques centrales, pour placer au mieux leurs propres réserves, comptent désormais presque autant sur le mark allemand et sur le yen japonais que sur le dollar américain, selon une étude publiée mercredi par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Les banques centrales ont accru de juin 1983 à décembre 1984 leurs placements en dollars de 19,1 milliards et mis sur d'autres monnaies à hauteur de \$ 12,8 milliards, d'après les estimations de la banque des banques centrales. Sur les 18 mois précédents, elles avaient eu recours à d'autres monnaies que le dollar pour l'équivalent de \$ 1,9 milliard seulement.

La BRI juge cette évolution caractéristique, d'autant qu'elle s'est produite alors que le billet vert était en pleine ascension. Elle a dû exercer une tendance modératrice sur l'appréciation de la monnaie américaine, estime la Banque.

Plusieurs facteurs expliquent cette nouvelle orientation du portefeuille des banques centrales, selon la BRI. En 1984, les pays du tiers-monde ont investi sur l'euro-marché la plus grande partie de leurs réserves supplémentaires. D'autre part, les pays de l'Opep ont recommencé à déposer leurs avoirs officiels auprès des banques des pays industriels non communistes.

Enfin, les acquisitions de marks allemands par les banques centrales du Système monétaire européen (SME) et l'ouverture du marché japonais des capitaux ont exercé une influence sur la composition des réserves des banques centrales.

En masse toutefois, le dollar demeure de loin la première monnaie internationale de réserve : elle représentait plus de 86 % des avoirs en devises des banques centrales, soit \$ 248,8 milliards sur \$ 283,3 milliards recensés par la BRI à la fin de 1984 (le FMI chiffre quant à lui à \$ 338,1 milliards le total des réserves, ses statistiques intégrant la plupart des pays du tiers monde).

D'après la BRI, près des deux tiers des réserves officielles des banques centrales sont placés directement sur le marché américain (\$ 180,6 milliards à la fin 1984) et près du quart en dollars sur l'euro-marché (\$ 63,2 milliards). Les placements en autres

Taux d'intérêt réels à long terme * (moyennes de la période en pourcentage par an)										
Années	États-Unis	Canada	Japon	Royaume-Uni	R.F.A.	France	Italie	Belgique	Suisse	
1965-1969	1,8	2,6	2,1	3,1	4,7	3,2	4,3	3,2	1,0	
1970-1974	0,7	1,8	-3,4	1,0	3,2	1,3	-0,7	1,0	-1,3	
1975-1979	0,3	0,4	0,5	-2,2	3,0	0,5	-3,2	1,3	1,6	
1980-1984	4,9	4,6	4,1	2,9	4,2	3,6	1,1	5,2	0,3	
1983	8,1	5,9	5,6	6,2	4,6	4,9	2,9	4,1	1,2	
1984	8,2	8,4	4,5	5,8	5,4	5,7	4,2	5,6	1,6	
1er trimestre 1985	8,2	8,2	4,6	5,4	5,0	5,8	4,1	6,2	1,0	

* Sur la base de données mensuelles. Rendements obligataires à long terme représentatifs, moins variations (en %) sur douze mois des prix à la consommation.

Source : B.R.I., rapport annuel, 1985

Dépenses des administrations publiques et paiements d'intérêts (pourcentage du PNB)										
Pays	Dépense totale					Paiements d'intérêts				
	1962	1973	1982	1983	1984	1973	1982	1983	1984	
États-Unis	28,4	30,6	35,5	35,3	34,4	2,2	4,4	4,6	5,0	
Japon	18,2*	20,9	32,4	33,0	32,5	0,9	4,0	4,4	4,6	
Allemagne fédérale	33,6	40,1	47,7	46,7	46,5	1,1	2,8	3,0	3,0	
France	34,0	35,6	47,9	48,6	49,6	0,8	2,2	2,6	3,0	
Royaume-Uni	34,0	39,6	45,5	45,8	46,2	3,7	5,2	4,8	5,1	
Italie	30,5	36,9	53,4	56,0	57,2	2,5	8,4	9,1	9,8	
Canada	28,8	34,5	45,7	46,2	47,2	3,9	7,3	7,2	7,9	
Suède	31,1	44,2	67,4	67,1	65,0	1,9	7,1	7,5	7,7	
Pays-Bas	31,7	43,7	58,5	59,9	58,1	2,8	5,2	5,8	6,1	
Belgique	30,3	38,9	59,6	59,8	58,8	3,3	9,4	9,6	9,8	
Suisse*	18,5	24,2	27,7	28,1	28,4	1,5	1,7	1,7	1,7	

* : 1965.

** : Les paiements d'intérêts et les dépenses pour 1984 sont estimées.

Source : B.R.I., Rapport annuel, 1985

monnaies représentent moins de 14 % du total (\$ 27,3 milliards sur l'euro-marché et \$ 12,2 milliards sur les différents marchés nationaux).

La BRI relève enfin une rapide augmentation de l'activité bancaire internationale dans les trois premiers mois de 1985. Le montant des avoirs extérieurs des banques occidentales s'est accru de \$ 53,1 milliards (plus 2,5 %), ce qui refléterait d'importantes opérations de couverture de change dues aux fortes fluctuations des monnaies sur le marché.

Les Québécois boudent Old Orchard

(PC) — Les Québécois boudent cet été les plages du Maine. À Old Orchard Beach, rendez-vous traditionnel des Québécois depuis des générations, les milieux hôteliers évaluent de 12 à 15 % la diminution de visiteurs en provenance du Québec.

Cette situation est d'abord et avant tout attribuable à la faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

M. Grant Quirk, propriétaire du Sea Cliff House Motel à Old Orchard, affirme que sa clientèle québécoise n'a cessé de diminuer depuis deux ans, ce qui l'oblige à réorienter sa publicité vers les États-Unis.

« Cette année, dit-il, durant la dernière semaine de juillet, habituellement l'une des plus grosses semaines de la saison, j'ai eu 22 visiteurs américains contre 13 Québécois.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

App/logements

ST-LAMBERT, 315 Victoria, 3^e étage, chaufé, eau chaude, équipé. Balcon, très tranquille. 465-1889. 13-08-85

PARC LAFONTAINE, 5 pièces incluant chauffage et eau chaude, occupation immédiate 523-6897, 523-1610. 23-8-85

App/logements

TRIPLEX, 7^e, 2 niveaux, foyer, garage double, 3 c.c., entrée laveuse-sécheuse, clôture. 336-1701. 09-08-85

COURT TERME, meublé, superbes apps et maisons, tout inclus 2 à 12 mois. Trac-Vacances — 288-5194. 29-08-85

LA MÉTÉO



Situation générale: la journée sera belle et chaude sur le sud-ouest mais les régions du nord-ouest s'ennuageront graduellement à l'approche d'une perturbation sur le nord de l'Ontario. Quelques averse ou orages suivront en fin de journée. Demain le temps chaud persistera et quelques averse ou orages affecteront surtout les régions de l'ouest.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30. Mardi: chaud et humide avec averse ou orages dispersés. Max.: 28. Mardi: beau et chaud.

QUEBEC

Abitibi, Témiscamingue: nébulosité croissante suivie d'averse ou d'orages dispersés. Vents modérés par moments. Max.: 28. Mardi: quelques averse ou orages. Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents mo-

dérés par moments. Max.: 28. Mardi: quelques averse ou orages. Pontiac, Gatineau, La Rivière, Laurentides, Ottawa, Hull: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30. Mardi: chaud et humide avec averse ou orages dispersés.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 28. Mardi: chaud et humide avec averse ou orages dispersés.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 28. Mardi: chaud et humide avec averse ou orages dispersés.

Charlevoix, Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 28. Mardi: beau et chaud.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 27. Mardi: beau et chaud.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Vents mo-

Offres d'emplois

TECHNICIEN DE SERVICES ET VENTES POUR ÉQUIPEMENT ALIMENTAIRE

assistera à la vente, l'installation et l'entretien d'équipement vendu à l'industrie alimentaire (industries de la viande, laitière, volaille). Comprend déplacements dans la province de Québec.

Maîtrise du français et l'anglais est nécessaire. Votre point de départ sera la région de Montréal. Salaire proportionnel à l'expérience.

Dossier 209
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

Automobiles

BMW 633 CSI, 1984, excellente condition, tout équipé, 40 000\$. Jour 284-3553. Soir 332-5562. 12-08-85

Bateaux

KETCH AURIQUE 36', acajou sur chêne, équipé croisière, excellent état, détails raffinés. 32 000\$ (418) 692-0381. 16-08-85

Bureaux à louer

OUTRE-MONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 pc., climatisés, etc. Tout inclus. 274-2078. 23-08-85

OUTRE-MONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 pc. 250\$/mois. 274-2078. 23-08-85

RUE SHERBROOKE (ST-DENIS), édifice centenaire rénové, ambiance professionnelle multidisciplinaire, 250\$ (chauffé, éclairé) possibilité de partager secrétariat. 287-1735. 07-08-85

Commerces à vendre

COMMERCE D'AVIATION à vendre. Laisser message 695-8082. 7-8-85

Condominiums à vendre

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires. 866-3068. 10-08-85

Copropriétés à vendre

OUTRE-MONT, très beau secteur, 5% impeccable, dans immeuble bien entretenu. On demande 57 000\$. Jacqueline Pilon 739-1598 TRANSACTION VILLAGE SUISSE COURTIER. 06-08-85

Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

Instruments de musique

PIANO DRÖT, Heintzman, bonne sonorité, 1 600\$. 672-5255. 06-08-85

Offres d'emplois

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

AIDE MÉNAGÈRE, gouvernante pour couple d'avocats, Outremont, ayant expérience avec enfants garçon 12 ans, fille 10 ans, préférence pour objets d'art et bien cuisiner. Salaire selon compétence et disponibilités. 849-6325, 9h à 18h. 08-08-85

Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

TRAITEMENT DE TEXTE PROFESSIONNEL (AES 7500) pour thèse, mémoire, tous travaux généraux ou scientifiques. Table des matières ou index automatique imprimante qualité lettre, également révision et correction linguistique. Tarif raisonnable. Contacter Dominique 486-5032. 10-08-85

On demande

Achetez vos livres et disques pour argent comptant. Collisée du livre, 1700 rue Bern. — 845-0222. 10-08-85

ACCUEIL DE STAGIAIRES CHINOIS francophones: intéressante expérience culturelle pour familles près UdeM, 11 au 31 août. Prime pour hébergement, repas. 343-5969. 07-08-85

DECES

DUFRESNE, Bernard. — À Ville St-Laurent, le 2 août 1985 à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Bernard Dufresne fils de feu Nativa et Candide Dufresne. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Gilberte (feu Marcel Dequoy), Fernande (épouse de Jean-Paul Deschêtales), ses frères feu Georges (Béranger Blais), André (Anita Lacoste), Jean (Marie-Paule Morin), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu lundi le 5 août. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier O., pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation du Cœur seraient appréciés. Fermé de 5h à 7h.

DECES

DUFRESNE, Bernard. — À Ville St-Laurent, le 2 août 1985 à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Bernard Dufresne fils de feu Nativa et Candide Dufresne. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Gilberte (feu Marcel Dequoy), Fernande (épouse de Jean-Paul Deschêtales), ses frères feu Georges (Béranger Blais), André (Anita Lacoste), Jean (Marie-Paule Morin), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu lundi le 5 août. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier O., pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation du Cœur seraient appréciés. Fermé de 5h à 7h.

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

AIDE MÉNAGÈRE, gouvernante pour couple d'avocats, Outremont, ayant expérience avec enfants garçon 12 ans, fille 10 ans, préférence pour objets d'art et bien cuisiner. Salaire selon compétence et disponibilités. 849-6325, 9h à 18h. 08-08-85

Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

TRAITEMENT DE TEXTE PROFESSIONNEL (AES 7500) pour thèse, mémoire, tous travaux généraux ou scientifiques. Table des matières ou index automatique imprimante qualité lettre, également révision et correction linguistique. Tarif raisonnable. Contacter Dominique 486-5032. 10-08-85

On demande

Achetez vos livres et disques pour argent comptant. Collisée du livre, 1700 rue Bern. — 845-0222. 10-08-85

ACCUE

RADIO-TELE

ENTERTAINMENT TONIGHT La meilleure émission d'informations

BRUNO BOUTOT
Collaboration spéciale

Ce n'est pas d'hier que le situationniste Guy Debord titrait son essai « la société du spectacle ». Et ce n'est pas nouveau non plus que les coulisses du show-business attirent les foules et génèrent des revues de potins. Ce qui est plus inattendu, c'est qu'une émission quotidienne d'information sur le monde du spectacle ait acquis en quelques années un haut niveau de respect et de crédibilité et que son format soit devenu un modèle pour tous les types d'émission d'informations, y compris les plus sérieuses. C'est ce qu'a réussi *Entertainment Tonight*, diffusée par CFCF à 19 h.

Il faut dire que « le monde du spectacle » couvert par l'émission est très élargi : il s'agit de tous les événements et les personnes touchant de près ou de loin au spectacle, que ce soit la télévision, le cinéma, la scène musicale et les vidéos. C'est vaste. L'émission est bâtie comme un magazine, en segments courts utilisant au maximum les possibilités de l'image : reportages, tableaux, graphiques générés par ordinateur. Le montage aussi est très rapide : il est rare qu'un plan dure plus de trente secondes.

Entertainment Tonight (ou *E.T.* pour les intimes) réussit un mélange de séduction, d'information et de rapidité : les nouvelles pour lesquelles on n'éprouve que peu d'intérêt passent assez rapidement pour qu'on ait la patience de ne pas changer de canal. C'est une qualité dont bien peu d'émissions peuvent se targuer. Tous les soirs, l'émission commence par un reportage sur un événement « important » du show-business, que ce soit une remise de prix (et dieu sait s'il y en a) ou la première d'un film ou d'un spectacle.

Arrivent ensuite, selon les jours, des tableaux d'informations sur le monde de la télévision : les cotes d'écoute hebdomadaires des trois réseaux américains, les dix séries les plus écoutées dans la même semaine. Suivent des petites nouvelles : un tel quitte tel show, un autre est engagé par un réseau. Ces nouvelles sont systématiquement accompagnées d'images : *E.T.* est l'émission d'information la plus illustrée qui soit, et celle qui fait le plus grand usage de la « boîte » (le petit

écran au-dessus de l'épaule du présentateur) : le portrait de chaque personne nommée dans une nouvelle y apparaît, et son nom est inscrit.

Suit *E.T. Digest* qui recense chaque jour, en lettrages à succession rapide, les premières qui passent à la télévision, les disques nouvellement en vente, les films qui sortent en salle, ceux qui sont commercialisés en vidéocassettes, les groupes musicaux en tournée et enfin les anniversaires du jour. Je sais que ça n'a aucune importance, mais je me surprends chaque fois, pour des raisons mystérieuses, à être content d'apprendre que Ginger Rogers vient d'avoir 74 ans (je ne savais même pas qu'elle vivait encore) ou que James Cagney a 85 ans. Wah !

Les reportages qui suivent ne touchent pas seulement aux événements du spectacle, mais aux nouvelles annexes : tel acteur est passé en jugement pour possession de cocaïne, tel producteur subit un procès en diffamation. Que ce soit lors du procès intenté par le général Westmoreland au réseau CBS ou celui du général Ariel Sharon contre le magazine *TIME*, la couverture assurée par *E.T.* était souvent meilleure que celle des grands réseaux.

De même pour les nouvelles économiques : l'achat d'ABC par Capital City ou la tentative de Ted Turner de mettre la main sur CBS ont reçu une couverture attentive et détaillée. Le mois dernier, à l'occasion du concert *Live Aid*, *E.T.* a suivi, avant, les préparatifs techniques, pendant et le lendemain les réactions des vedettes participantes, et les jours suivants le dépouillement des donations envoyées par la poste.

Il y a bien sûr aussi abondance d'entrevues de vedettes, mais la plupart sont menées autour de la profession ou de la carrière de l'intervint, rarement sur la vie privée. Pour se démarquer du monde des potins, *E.T.* a frappé un grand coup en faisant, en 1983, une enquête en quatre parties sur le journal à sensation *The National Enquirer*. Le sérieux de l'enquête, son aspect informatif et son ton équilibré ont alors fait pencher la balance dans la profession ; *E.T.* n'était plus suspecte de potinage, elle avait gagné ses galons de journalisme crédible, même si l'émission privilégie délibérément un côté « positive thinking » : elle fait elle-même partie de l'entertainment et entend bien y demeurer.



Mary Hart, la présentatrice de *Entertainment Tonight* est une ancienne Miss South Dakota et professeur d'anglais ; elle a par la suite animé diverses émissions de télévision pendant dix ans, dont le « PM Magazine » de Los Angeles.

Une autre section, enfin, suit de près tous les films en projet, en préparation ou dans les salles. Le critique-maison Leonard Maltin est excellent, qu'on soit ou non d'accord avec lui : son système d'évaluation est explicite et cohérent. Également, chaque fois qu'un nouveau film sort en salle, *E.T.* publie un sondage effectué à la sortie de cinémas sur la côte est et sur la côte ouest et prédit à partir de ces chiffres le succès du film : l'exactitude de ces prédictions est régulièrement impressionnante (et renforce par là même la crédibilité de l'émission).

On ne peut pas parler de *Entertainment Tonight* sans parler de sa présentatrice Mary Hart. Elle assure

l'émission en compagnie de Rob Wel-ler, mais c'est elle qui sans conteste donne à *E.T.* son ton très particulier. Elle a, à la télévision, une présence qui, malgré son sourire éclatant, n'est pas due à la séduction mais à l'affirmation. Il y a peu de personnes aux États-Unis qui aient une telle présence affirmative à l'écran : Dan Rather, de CBS, Sam Donaldson, à ABC, Brit Hume, également à ABC et... guère d'autres.

Entertainment Tonight est diffusée aux États-Unis par 151 stations couvrant 94 % du territoire, au Canada par 14 stations et elle est reprise en différé par une dizaine de pays, dont l'Angleterre, l'Australie et l'Italie.

UN FILM POUR TOUTE LA FAMILLE AU POINT

« Plus jamais d'Hiroshima »

“POST-VIDEUM”

BRUNO BOUTOT
Collaboration spéciale

À l'occasion du quarantième anniversaire d'Hiroshima, *Le Point* à Radio-Canada, diffuse demain soir (mardi 6) un nouveau film de l'ONF réalisé en 1985 par Martin Duckworth : *Plus jamais d'Hiroshima*. C'est à voir, et à faire voir, absolument de visionner ce court métrage : le sujet est grave, mais bateau. Et ce n'est pas un autre film de l'ONF, réalisé en 1983 par Terri Nash, qui aurait pu me donner a priori favorable. Si cette planète vous tient à cœur, *If you Love this Planet*, était certes pétri de bonnes intentions. Mais la véhémence de son réquisitoire en faveur du désarmement, assorti d'un montage tendancieux d'images d'archives lui enlevait une partie de sa crédibilité.

Ce qui était plus grave, c'est que ce n'était même pas du cinéma, mais une conférence du Dr. Hélène Caldicott filmée sans amour apparent pour l'image. Bien sûr, *The Academy of Motion Picture* lui a décerné l'Oscar du court-métrage documentaire, et ça ne se discute pas, n'est-ce pas ? Libre à Hollywood de s'acheter une bonne conscience à peu de frais et à la fierté canadienne de se gonfler d'un Oscar, mais un mauvais film reste un mauvais film, même sur un sujet important, inquiétant, angoissant et sur lequel tout le monde est d'accord.

De toute évidence, je n'étais pas dans les meilleures dispositions pour apprécier le film de Martin Duckworth. Mais dès les premières images, mes rumeurs se sont tues. Surtout, ne manquez pas ces premières images. Je ne les décrirai pas, mais dire seulement qu'elles donnent le ton du film : la beauté, la sérénité. Oui, je sais, à lire, comme ça, ça semble étrange comme qualificatifs

pour un film sur Hiroshima. C'est pourtant exactement ce qui est évoqué, et qui sonne juste jusqu'au bout.

Duckworth, lui, est cinéaste, et donne là une admirable leçon de cinéma. Les images, d'abord, sont irréprochables : belles, sans jamais être louchées, ni jolies, ni provocantes, ni indiscrètes. Le réalisateur sait que son sujet est assez fort pour n'avoir besoin d'aucune emphase, et il se met simplement à son service, de son mieux.

Au cours de ces 26 minutes, on suit le témoignage de quelques survivants de la première bombe atomique. Il aurait été facile, comme tant d'autres l'ont fait, d'aligner des images d'horreur. Il n'y en a pourtant aucune, ou presque : une vue aérienne d'Hiroshima rasée et deux photos en noir et blanc de corps mutilés, sur lesquelles la caméra ne s'attarde pas. Les survivants racontent leur histoire à des touristes, à des enfants d'école au Japon puis aux États-Unis, ensuite lors de la grande manifestation du Mouvement pour la Paix à l'occasion de la 2ème Session de l'ONU pour le désarmement à New-York.

Mais même là il n'y a pas de grandiose, de pompes ni d'effets de foule. Le talent de Duckworth pour transmettre une émotion dans toute sa nudité et sa simplicité donne à son propos une couleur d'évidence irréfutable qui va bien au-delà de tout plaidoyer, réquisitoire ou discours prosélyte. *That's it.*

C'est un film pour toute la famille : non seulement les enfants, y compris les plus jeunes, peuvent le voir, mais il faut qu'ils le voient : à la maison, à l'école, à la première occasion, et plutôt deux fois qu'une. L'homme qui ouvre, et qui ferme le film, avait cinq ans quand la bombe lui est tombée sur la tête. Et tout enfant qui a aujourd'hui cinq ans peut un jour être militaire, scientifique, artiste, politicien, ou simplement électeur : ça ne peut pas faire de mal d'avoir ce type d'émotion quelque part dans les synapses.

À l'automne, CBC augmente son contenu canadien

BRUNO BOUTOT
Collaboration spéciale

En dépit des coupures de budget, la programmation de CBC prévoit pour la prochaine saison 120 heures de dramatiques produites au Canada, contre 90 heures la saison passée. Les producteurs privés, qui avaient manifesté pendant l'hiver leurs craintes d'être réduits à la diette, feront quand même la moitié de ces dramatiques (60 h) grâce, en partie, au financement assuré par Téléfilm Canada (qui avance, dans certains cas, jusqu'à 49 % du budget de production).

C'est principalement cette augmentation du secteur dramatique qui fera passer le contenu canadien aux heures de grande écoute autour de 80 % (il était de 73 % pour la saison 1983-84). En annonçant la nouvelle, le vice-président du réseau anglais de Radio-Canada, Denis Harvey, a déclaré : « Nous sommes décidés à poursuivre la canadienisation de notre programmation pour en faire une véritable alternative aux autres chaînes disponibles au Canada ».

C'est le genre de belle déclaration qu'on entend depuis des années, mais cela semble de plus en plus être une réalité. Déjà, la saison dernière, CBC a surpris par plusieurs films et dramatiques. Les résultats ont été inégaux mais, l'expérience aidant, la direction a l'air de se poursuivre. Cela n'empêchera pas CBC de continuer à diffuser des produits américains de bonne qualité (*The Bob Newhart Show*, *The Facts of Life*) et même certains dont on voit difficilement l'intérêt (*Too Close for Comfort*, *Dallas*).

Le nombre des nouvelles séries, mini-séries et dramatiques est cependant impressionnant, et si les réalisations sont à la hauteur des sujets annoncés, la prochaine saison de CBC promet d'être exceptionnelle. Dans les dramatiques, il y a, entre autres, *Love and Larceny*, qui suit la carrière de Betsy Bigley (jouée par Jennifer Dale), la plus célèbre Canadienne des milieux interlopes ; l'histoire d'*Anne of Green Gables*, incarnée par Megan Follows, d'après le roman de Lucy Maud Montgomery ; *Showstopper*, un drame policier situé à l'école nationale de théâtre de Montréal, un soir où les élèves s'apprêtent à présenter la comédie de Shakespeare *Twelfth Night* ; *Twelfth Night* sera par ailleurs présentée dans la version du festival de Stratford, avec Seana McKenna et Nicholas Pennell.

Parmi les séries dramatiques, il faut noter le retour, en animation, de *Raccoons*, pour 11 épisodes d'une demi-heure ; d'ailleurs, pour les adultes, *Red Serge Wives* raconte en six épisodes l'histoire d'un vétéran de la guerre civile américaine qui s'est installé au Canada avec ses trois filles adoptives et qui a maille à partir avec les *Mounties* ; *The Way We Are*, en 14 épisodes, semble quand même la moitié de ces dramatiques (60 h) grâce, en partie, au financement assuré par Téléfilm Canada (qui avance, dans certains cas, jusqu'à 49 % du budget de production).

C'est principalement cette augmentation du secteur dramatique qui fera passer le contenu canadien aux heures de grande écoute autour de 80 % (il était de 73 % pour la saison 1983-84). En annonçant la nouvelle, le vice-président du réseau anglais de Radio-Canada, Denis Harvey, a déclaré : « Nous sommes décidés à poursuivre la canadienisation de notre programmation pour en faire une véritable alternative aux autres chaînes disponibles au Canada ».

C'est le genre de belle déclaration qu'on entend depuis des années, mais cela semble de plus en plus être une réalité. Déjà, la saison dernière, CBC a surpris par plusieurs films et dramatiques. Les résultats ont été inégaux mais, l'expérience aidant, la direction a l'air de se poursuivre. Cela n'empêchera pas CBC de continuer à diffuser des produits américains de bonne qualité (*The Bob Newhart Show*, *The Facts of Life*) et même certains dont on voit difficilement l'intérêt (*Too Close for Comfort*, *Dallas*).

Le nombre des nouvelles séries, mini-séries et dramatiques est cependant impressionnant, et si les réalisations sont à la hauteur des sujets annoncés, la prochaine saison de CBC promet d'être exceptionnelle. Dans les dramatiques, il y a, entre autres, *Love and Larceny*, qui suit la carrière de Betsy Bigley (jouée par Jennifer Dale), la plus célèbre Canadienne des milieux interlopes ; l'histoire d'*Anne of Green Gables*, incarnée par Megan Follows, d'après le roman de Lucy Maud Montgomery ; *Showstopper*, un drame policier situé à l'école nationale de théâtre de Montréal, un soir où les élèves s'apprêtent à présenter la comédie de Shakespeare *Twelfth Night* ; *Twelfth Night* sera par ailleurs présentée dans la version du festival de Stratford, avec Seana McKenna et Nicholas Pennell.

CBC a fait preuve au cours des années passées qu'elle était sans conteste la meilleure télévision canadienne. Elle va le demeurer, dirait-on : loin de l'étoffer, la concurrence américaine semble lui donner des coups de fouet. Ces nouveautés dans tous les azimuts font un peu penser à la politique qu'a suivie aux États-Unis le réseau NBC depuis quatre ans, et qui lui a valu de doubler ABC et de talonner CBS. *Audaces fortuna juvat*.

PIANOTAGE

LUNDI LE 5 AOÛT

Radio-Canada 18 h 30 : Rencontres : Fernand Dumont, sociologue et anthropologue. Sujet : « La fin des rêves et ses conséquences spirituelles ». Fernand Dumont est directeur de l'Institut québécois sur la culture ; il est reconnu comme l'un de nos penseurs les plus lucides. L'entrevue est menée par Denise Bombardier.

TVFQ 20 h 45 : Thalassa : « La mer pour ultime échappée » ; ce dossier spécial occupe tout le temps de l'émission ; il traite de l'aspect maritime du problème des « boat people », ces réfugiés vietnamiens qui, depuis dix ans, fuient leur pays sur des embarcations de fortune. La réalisatrice Lise Blanchet et son équipe ont accompagné pendant trois se-

maines deux navires affrétés par « Médecins du monde » et la Marine nationale française. Ils ont rapporté des images et des témoignages saisissants. 620 personnes ont pu être sauvées pendant cette campagne, qui n'a pu se poursuivre faute de fonds.

PBS 22h : Alive from Off Center : « Summer Dances » ; ce sixième épisode d'une série de huit qui présente les plus belles vidéos contemporaines est consacré ce soir à trois vidéos chorégraphiques : « Window Dance », de Dan Wagoner, « August 27, Coney Island » de Karole Armitage et Charles Atlas (dont on a déjà vu *Parafango*), et « You Little Wild Heart » de Marta Renzi.

CBS 23 h 57 : Rhapsody in Blue : biographie classique du compositeur américain George Gershwin.

MARDI LE 6 AOÛT

PBS 20 h : Hiroshima Remembered : c'est aujourd'hui le quaran-

tième anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique lâchée sur des humains ; cette émission spéciale de trois heures comprend un reportage transmis par satellite sur les cérémonies anniversaires qui se sont déroulées le jour même à Hiroshima ; le film « The Day After Trinity » de J. Robert Oppenheimer et l'Atome Bomb » et un film de John Elise sur Oppenheimer et la fabrication de la première bombe atomique.

Radio-Canada 22 h 21 : au Point, « Plus jamais d'Hiroshima » (voir ci-contre : « Post-Videum »).

MERCREDI 7 AOÛT

Radio-Québec 19 h 30 : Pierre Nadeau rencontre : Eugène Louré ; ce décorateur et réalisateur de films nous raconte sa vie à Hollywood.

PBS 21 h : Non Fiction Television : « The Shakers : Hands to Work, Hearts to God » ; à l'aide de documents d'archives et de témoignages, cette émission retrace l'his-

toire des *Shakers*, cet étrange groupe religieux qui a produit quelques unes des plus belles oeuvres architecturales de l'histoire des États-Unis.

TVFQ 21 h 30 : Téléfilm : « Jouez hautbois résonnez musette » ; recommandation sans garantie : je n'ai pas vu ce film ; mais Jean Christophe Averty est un des plus originaux des réalisateurs français, et s'il réalise une comédie sur le thème des mères-porteuses, il faut au moins y jeter un coup d'oeil.

JEUDI 8 AOÛT ET VENDREDI 9 AOÛT

Radio-Canada 18 h 30 : Rencontres : Georges Dumézil. Historien, maître incontesté en études indo-européennes, Georges Dumézil est l'un des plus grands érudits de ce siècle ; il maîtrise plus de 40 langues vivantes ou disparues ; il a aujourd'hui 85 ans. L'entrevue est menée par Marcel Brisebois.

B.B.

Les images qui font voir les nouvelles

Depuis quelques années, les présentateurs d'émissions de nouvelles se sont vus de plus en plus accompagnés à l'écran d'une image secondaire. Techniquement, ce deuxième petit écran s'appelle une incrustation, ou une mortaise, mais ceux qui en font les images disent plus simplement « la boîte ».

Cette petite boîte d'apparence anodine a en peu de temps bouleversé la présentation des informations. D'abord, elle a déplacé la position des présentateurs : eux qui se trouvaient trôner au milieu de l'écran se voient désormais repoussés à droite ou à gauche pour laisser place à l'image. Ensuite, elle a provoqué des batailles épiques dans les salles de nouvelles, sur la place respective que doivent, ou devraient, occuper la parole et l'image.

À Radio-Canada, Georges Désilets, réalisateur et responsable de la gestion des illustrations, m'a résumé les arguments des deux camps : certains voulaient des images parce qu'elles illustrent et soulignent les informations apportées par les paroles, d'autres craignaient que les images distraient l'attention du téléspectateur au détriment du poids des mots.

Aujourd'hui, l'équilibre entre les deux camps semble s'être stabilisé autour d'un concept unanime : tous les réseaux canadiens et américains emploient systématiquement la boîte (on a pu voir à TVFQ que même les Français s'y sont mis) mais n'y projettent pas, ou peu, d'images de mouvement qui, effectivement, détournent l'attention.

À Radio-Canada, la gestion des images pour les nouvelles du soir commence dès le matin. Au cours d'une réunion, à 10 h, sont établies toutes les hypothèses de reportages ou de segments de nouvelles. À 15 h, entre 15 et 25 images sont comman-

dées. Tous les réseaux n'utilisent pas la boîte de la même façon. Certains ne s'en servent que pour annoncer (ou « ouvrir ») un reportage. À Radio-Canada, on utilise une image par nouvelle différente, à laquelle s'ajoutent des images ou illustrations (qui peuvent être des textes ou des chiffres) incluses à l'intérieur de certains reportages.

Intervient alors une machine au beau nom d'ADDA. C'est un ordinateur qui peut « geler » et garder en mémoire n'importe quelle image de télévision. Georges Désilets évoque avec envie les machines de CBS qui peuvent garder en mémoire de 30 à 50,000 images, mais l'ADDA de RC n'a place que pour 1,500. Ça peut sembler beaucoup, mais les images permanentes, comme les cartes de météo et les visages des ministres québécois et canadiens immobilisent déjà 450 « places ». Les 1,050 qui restent se renouvellent environ une à deux fois par mois.

Parmi les images commandées à la réunion de 15 h, à peu près la moitié peut se trouver dans la mémoire. Le reste, une douzaine, reste à faire. La commande est passée à l'étage supérieur, au département d'illustration et de graphisme. Là, du personnel est en poste devant un merveilleux appareil qui s'appelle un « Paint-box ». C'est un ordinateur avec lequel toute image peut être dessinée, coloriée, tramée, déformée, encadrée, réduite, augmentée et mille autres possibilités, directement sur l'écran, à l'aide d'un simple crayon magnétique.

Le *paint-box* peut aussi fixer n'importe quelle image que lui envoie l'ADDA, ou en sélectionner une qui passe sur un canal de télé. L'ADDA et le *paint-box* sont branchés avec la régie du studio du *Point* et la régie de la salle des nouvelles.

B.B.

McENROE



Champion des Internationaux Player's en 1984, joueur n° 1 au monde, McEnroe sera en compétition avec les Connors, Lendl, Jarryd, Arias et autres. Venez voir les étoiles du tennis à l'oeuvre aux Internationaux Player's 1985.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron. Commandes téléphoniques: Télétro (514) 288-3782

du 10 au 18 août
Stade de tennis
Jarry



LES
Internationaux
Player's
CHAMPIONNATS DE TENNIS

* Marques de commerce - Imperial Tobacco Limited

SPORTS



Alex Baumann affiche un large sourire après avoir remporté la Coupe Esso pour une deuxième année consécutive.

Baumann remporte la Coupe Esso pour une deuxième année d'affilée

(PC) — Les championnats canadiens de natation ont pris fin samedi soir par la consécration d'Alex Baumann à titre de récipiendaire de la Coupe Esso et des nageurs par excellence de la compétition, Jane Kerr, d'Etobicoke, et Vlatimil Cerny, de Winnipeg.

Baumann méritait ainsi la Coupe pour une deuxième année d'affilée, suite à sa magistrale performance au 200 mètres quatre nages alors qu'il est venu à 83 centièmes de seconde près de fracasser son propre record mondial. Baumann a réussi un chrono de 2:02.25.

Kerr a été couronnée championne individuelle de la compétition en vertu d'une récolte de sept médailles, cinq d'or et deux d'argent. Cerny, pour sa part, a amassé quatre médailles.

Au total, 10 nouveaux records canadiens ont été établis au cours de la compétition, dont quatre hier.

Blair Hicken et Debbie Wurzbarger ont fracassé les marques nationales aux 50 mètres libre et 800 mètres libre. Hicken a également établi une nouvelle marque aux 100 mètres libre.

Les nageurs québécois ont connu leur large part de succès sur le plan individuel avec une récolte de cinq médailles d'argent et six de bronze. La grande révélation a sans doute été Guylaine Cloutier, 13 ans, de Montmagny, deux fois deuxième à la brassé, entre Cindy Ounpuu et Dominique Roussy et bien devant Anne Ottenbrite qui s'efface de la scène nationale après avoir dominé la scène mondiale.

Claude Lamy s'est également distingué en arrachant le bronze au 50 mètres libre, mais comme tout athlète il aurait souhaité terminer deuxième puisque cela lui aurait valu un passe-droit pour la compétition internationale que l'équipe canadienne doit disputer au Japon.

Pascale Choquet, de Varennes, s'est classée 5e au 50 mètres libre en 27.13, améliorant ainsi sa marque provinciale chez les 15-17 ans par quatre centièmes de secondes.

Quant à Sophie Dufour, de St-Césaire, elle a pris le quatrième rang dans le 800 mètres libre en 8:47.42, abaissant sa meilleure performance à vie par plus de 10 secondes.

Gullickson déçoit dans une défaite de 4-3 à Pittsburgh

Les Expos perdent un match controversé

RICHARD MILO

PITTSBURGH (PC) — L'arbitre-en-chef John Kibler a été à l'origine de deux controverses, hier après-midi, et ces décisions alimentaient les discussions à l'issue de la victoire des Pirates de Pittsburgh qui ont battu les Expos 4-3 devant 10,982 personnes au Three Rivers Stadium.

«Kibler a renversé la décision de DeMuth (Dana), l'arbitre du marbre.

(Samedi)

MONTREAL	6	PITTSBURGH	5
ab p cs pp	ab p cs pp	ab p cs pp	
UWhitt 2b	4 1 1 0	Orsulak cg	4 1 1 1
Low 1b	4 0 2 0	Ray 2b	2 0 1 1
Francis 1b	1 0 1 0	Madlock 3b	2 0 1 1
Dawson cd	5 0 1 0	Clemens l	0 0 0 0
Brooks ac	5 1 1 2	Kemp fs	1 0 0 0
Wallach 3b	5 2 2 0	Guante l	0 0 0 0
Wahlfrid cg	2 1 2 1	JThpsn 1b	3 1 2 1
Wingham cc	2 0 1 0	Almon 1b	0 0 0 0
Webster cc	1 1 0 0	McBrown cd	4 0 0 1
Fitzgerald r	2 0 1 2	TPena r	4 0 1 1
BSmith l	3 0 0 1	Wynne cc	4 0 1 0
Roberge l	0 0 0 0	Khalifa ac	3 0 1 0
SThpsn fs	1 0 1 0	McWills l	0 0 0 0
Burke l	0 0 0 0	Winn l	1 1 1 0
		Frabel fs	1 0 0 0
		Morrison 3b	2 0 0 0
Totaux	35 6 13 6	Totaux	34 5 10 5
Montreal			122 010 000-6
Pittsburgh			101 120 000-5

Point victorieux — Fitzgerald (6).

DJ—Montreal 3, Pittsburgh 2. LSB—Montreal

8, Pittsburgh 5. 2B—UWashington, Wallach, Wahl-

frid, Winn, JThompson, SThompson. 3B—Orsulak.

C—Brooks (8). BV—Winnipeg (16). S—Khalifa.

BS—Fitzgerald.

ML CS PPP BB RB

BSmith 41-3 8 5 5 0 3

Roberge G,2-1 2-2 3 1 0 0 1 1

Burke 11-3 1 0 0 0 1 0

Reardon S,27 2-3 0 0 0 0 0 0

Pittsburgh

McWills P,5-8 21-3 7 5 5 2 3

Winn 2-2 3 4 1 1 2 0

Clemens 2 0 0 0 0 1

Guante 2 2 0 0 0 1 1

APL—Madlock par BSmith. FI—BSmith.

D—2.54. A—10.593.

(Dimanche)

MONTREAL	3	PITTSBURGH	4
ab p cs pp	ab p cs pp	ab p cs pp	
Raines cg	5 0 1 0	Orsulak cg	4 1 3 0
Low 2b	4 1 1 0	Wynne cc	3 1 0 0
Dawson cd	5 0 1 0	Madlock 3b	2 1 1 0
Brooks ac	5 1 1 3	Ray 2b	0 0 0 0
Francis 1b	2 0 0 0	JThpsn 1b	2 0 0 1
UWhitt 2b	1 0 0 0	McBrown cd	4 0 2 1
Wallach 3b	3 0 0 1	TPena r	3 0 0 1
Wingham cc	3 0 0 0	Morrison 3b	4 1 1 1
Webster cc	1 0 0 0	Khalifa ac	4 0 1 0
Fitzgerald r	4 1 3 0	Rhoden l	2 0 0 0
Gullickson l	2 0 1 1	Clemens l	1 0 0 0
Nicosia fs	1 0 0 0	Guante l	1 0 0 0
Lucas l	0 0 0 0		
Burke l	0 0 0 0		
Whitliff fs	0 0 0 0		
Loskey l	0 0 0 0		
Totaux	36 3 10 3	Totaux	30 4 8 4
Montreal			001 110 000-3
Pittsburgh			211 000 000-4

Point victorieux — JThompson (5).

E—Brooks. DJ—Montreal 1, Pittsburgh 1. LSB—

Montreal 10, Pittsburgh 8. 2B—Fitzgerald, Or-

sulak. C—Morrison (1). Brooks (9). BV—Khalifa (1).

S—Madlock. BS—TPena.

Montreal

Gullickson P,10-8 5 8 4 4 2 1

Lucas 11-3 0 0 0 0 2 2

Burke 2-3 0 0 0 0 1

Laskey 1 0 0 0 0 1

Pittsburgh

Rhodes G,6-12 5 7 3 3 2 4

Clemens 2-2 3 0 0 0 1 0

Guante S,2 11-3 0 0 0 0 1

APL—Wallach par Rhoden. ML—Lucas. BP—

Fitzgerald.

D—2.52. A—10,981.

Celui-ci estimait que Law (Vance) pouvait marquer du troisième but, a commenté Buck Rodgers.

Le gérant des Expos a déposé une réclamation à la suite de la décision de Kibler. Celui-ci a donné raison au gérant des Pirates, Chuck Tanner.

Law occupait le premier but lorsque Hubie Brooks a claqué un simple au champ centre pour pousser Law au troisième but. Le voltigeur de centre Marvel Wynne a effectué un relais imprécis à Bill Madlock, au troisième but, et la balle a frappé un poteau de démarcation entre les

Rodgers a déjà remporté un prêt lorsqu'il gérait une équipe dans les mineures. Les préposés au terrain, qui avaient quitté avant la cinquième manche, n'étaient plus là pour étendre la toile lorsque la pluie s'est abattue sur le terrain.

Tim Raines, le voltigeur de gauche des Expos, a par ailleurs avoué qu'il n'a jamais capté le coup qu'il a transformé en un double-jeu à la fin de la troisième manche. «Je n'ai pas capté la balle et je l'ai dit à Kibler par la suite», a-t-il dit.

Raines a saisi le coup de Tony Pena après un bond. Il a relayé la balle au champ intérieur pour dou-

bler Jason Thompson pendant que Bill Madlock marquait le quatrième point des Pirates.

Joueurs et les photographes pour revenir sur le terrain.

«Tanner (Chuck) prétend qu'il s'agit d'un règlement de terrain. Or il n'y a aucune allusion au poteau dans la liste des règlements du terrain que j'ai consultée. De plus, il n'a pas été question du poteau lorsque Bill Madlock a énuméré les règlements avant le premier match de la série».

Les Expos ont ensuite marqué lorsque Tim Wallach a été atteint d'un lancer avec les buts remplis, après un but sur balles à Terry Francona, mais Rodgers ne croit pas que le point des Expos pourra influencer la décision des autorités de la ligue.

«J'ai confiance de gagner car il s'agit d'un règlement de terrain», a soutenu le gérant des Expos.

Selon Rodgers, le retrait de Thompson au premier but a été effectué avant que Madlock ne croise le marbre, ce qui signifie que le «point ne compte pas».

Rodgers a cependant esquissé un sourire lorsqu'on lui a souligné que Raines n'a pas capté la balle.

Du côté des Pirates, le gérant

Chuck Tanner a soutenu que son équipe a déjà été victime du poteau de démarcation qui sépare les joueurs des photographes dans l'abri de son équipe. «Ce n'est pas nouveau», a-t-il dit. Tanner a expliqué que les Expos vont perdre leur réclamation parce qu'il s'agit d'un règlement de terrain qui est en vigueur depuis plusieurs années.

Le droitier Bill Gullickson a effectué une mauvaise sortie, hier. Il a donné huit coups sûrs et quatre points en cinq manches avant de céder le monticule à Gary Lucas, en sixième.

«Il n'avait pas son étoffe habituelle», a dit Rodgers qui a fait appel à Bill Laskey pour lancer la huitième manche.

Laskey a retiré les trois frappeurs à lui faire face. «Il est difficile d'évaluer un lanceur en une seule manche. Mais il a lancé de bonnes balles rapides et aucun frappeur n'a frappé la balle solidement contre lui».

Au total, les Expos ont réussi 10 coups sûrs contre trois lanceurs des Pirates. Rick Rhoden (6-12) a lancé pendant les cinq premières manches.

Cecilio Guante a protégé sa deuxième victoire de la saison.

Grève dans le baseball

Les négociations sont rompues

NEW YORK (AP) — À 24 heures de la date ultime du déclenchement d'une grève dans le baseball, les deux parties ont chacune rejeté les propositions de l'autre, hier, quittant la table des négociations sans qu'aucune nouvelle rencontre ne soit prévue.

Les négociateurs ont mentionné qu'ils demeurent en contact au téléphone, et Lee MacPhail, qui représente les propriétaires, a précisé qu'il y aura une autre séance de négociation avant le déclenchement de la grève. Il ne sait toutefois pas à quel moment cette rencontre aura lieu.

Don Fehr, le directeur exécutif de l'Association des joueurs, a dit qu'il avait informé les joueurs de ne pas voyager après les rencontres de lundi soir ou mardi matin sans en avoir reçu, au préalable, la permission.

La séance de négociation d'hier, qui a duré environ trois heures, a suivi une apparition du commissaire Peter Ueberroth à l'émission de David Brinkley au réseau de télévision ABC. Au cours de l'entretien, Ueberroth a confié qu'il ne pensait pas qu'il y aurait grève. «Je crois qu'ils peuvent encore s'entendre», a dit Ueberroth. Ils sont d'ailleurs de retour à la table de négociation en ce moment.

Pour la première fois au cours des huit derniers mois de pourparlers, l'Association des joueurs a ouvert la porte à un compromis hier. Les

joueurs ont en effet offert de réduire d'un tiers leurs demandes concernant le fonds de pension.

En retour de cette concession, qui permettrait aux équipes d'économiser «des dizaines et des dizaines de millions» selon Fehr, l'Association a demandé aux propriétaires de n'apporter aucune modification au présent système d'arbitrage.

En faisant la proposition, Fehr a ajouté que l'Association reconnaissait que certaines équipes éprouvaient des difficultés financières et que si l'arbitrage salarial affectait une équipe en particulier, «elles pourront prendre l'argent ainsi écon-

nomisé et faire un chèque à l'équipe».

«Ce concept, je crois, est le meilleur que nous puissions soumettre dans une tentative visant à trouver une solution à l'impasse», a dit Fehr. Les joueurs n'ont pas l'intention de faire des concessions aux équipes qui vont bien.

En fait, l'Association a offert une formule différente du partage des revenus, formule qui avait été discutée avec les équipes précédemment. Toutefois, selon Fehr, les propriétaires ont refusé de discuter de partage des revenus quel qu'en soit la formule.

GYMNASTIQUE

3 médailles d'or pour la Bulgare Diana Dudeva

(PC) — La Bulgare Diana Dudeva aura conquis le public montréalais tout au long de la Coupe internationale Montréal de gymnastique.

Après avoir remporté le classement cumulé après les compétitions par équipe, samedi, Dudeva a dominé les finales individuelles aux appareils hier. Elle a remporté trois médailles d'or et une d'argent au grand plaisir des spectateurs.

Agée de 17 ans et membre de l'équipe nationale, elle s'est imposée à la poutre, au saut de cheval et au sol tandis qu'elle prenait la médaille d'argent aux barres asymétriques.

L'Américaine Yolande Mavity de Eugene, en Oregon, a fait belle figure au cours de ces finales raflant une médaille d'or, une d'argent et une de bronze.

La Canadienne Andrea Thomas, qui participait à sa première compétition internationale depuis les Jeux olympiques de Los Angeles, s'est illustrée à la poutre en terminant deuxième.

La Chine a, par ailleurs, remporté la coupe Montréal remise à la meilleure équipe.

Xu Zhiqiang, membre de l'équipe chinoise qui a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Los Angeles, a remporté la compétition masculine. Sa compatriote Xu Yemei a terminé quatrième chez les dames.

Ils ont combiné leurs efforts pour donner cinq points à la Chine, qui a devancé les États-Unis et le Canada.

Un total de 12 pays ont participé à cette rencontre de trois jours qui a servi de préparation aux championnats mondiaux de gymnastique qui seront présentés au vélodrome olympique au mois de novembre.

FORMULE INDY

Première victoire de Jacques Villeneuve

ELKHART LAKE (AP) — Malgré une virévolte survenue sous une pluie intermittente, Jacques Villeneuve a résisté à une dernière pous-

sée de Michael Andretti pour enlever hier sa première victoire en carrière sur le circuit des grands de la formule de type Indy. Il s'est présenté à

l'arrivée 16 secondes devant Andretti au bout des 200 milles de la course présentée au Wisconsin.

«Ça fait du bien d'avoir pu briser la glace», a dit Villeneuve. Nous avions toujours connu de bons départs, pour ensuite connaître de mauvaises fins de course. Mais, cette fois, c'est le contraire qui s'est produit», dit-il après avoir effectué avec brio les 50 tours de piste de ce circuit de quatre milles sur lequel s'échelonnent 14 virages.

Le pilote de 31 ans, qui n'avait pu faire mieux qu'une quatrième place en trois ans sur le circuit, le mois dernier à Cleveland, a pris la commande au 38e tour de piste. Il a eu la voie libre quand Al Unser fils, vainqueur des deux précédentes épreuves, eut virévolte aussi pour ensuite aller s'immobiliser le long de la rampe alors qu'il détenait une priorité de 20 secondes.

Unser, 23 ans, fils de Al Unser —

trois fois vainqueur des 500 milles d'Indianapolis — a été transporté à l'hôpital où on a confirmé qu'il souffrait d'une fracture à la cheville droite. Unser a aussi été soigné pour une laceration de deux pouces au talon du pied gauche.

En plus du prestige, la victoire a rapporté \$44,640 à Villeneuve. Il a poussé sa March 85C-Cosworth à une vitesse moyenne de 114.066 milles à l'heure. L'Australien Alan Jones sur Lola T-900-Cosworth s'est classé troisième, derrière Andretti, et devant Bobby Rahal. Emerson Fittipaldi du Brésil, Arie Luyendyk de Hollande et Al Unser ont suivi dans l'ordre.

La pluie s'est mise à tomber à compter du 32e tour de piste, incitant la plupart des pilotes à se précipiter aux puits y changer leurs pneus. Al Unser fils devait rentrer aux puits. Il ne lui restait que trois virages à effectuer quand sa voiture a tourné.

Grand Prix d'Allemagne

Alboreto accroît son avance

NURBURGRING, RFA (AP) — Un tête-à-queue de la McLaren-Porsche d'Alain Prost au 60e des 69 tours du Grand Prix d'Allemagne de Formule Un a été mis à profit par l'Italien Michele Alboreto, sur Ferrari, qui a remporté

hier, sur le circuit du Nurburgring, sa deuxième victoire de la saison.

Alboreto, qui a finalement devancé Prost et Jacques Lafitte (Ligier-Renault) après une très belle course, a ainsi accru son avance en tête

du classement du championnat du monde. Alors qu'il reste neuf Grand Prix à disputer, l'Italien possède cinq points d'avance sur Prost et vingt sur Elio de Angelis (Lotus-Renault), qui a dû abandonner peu après la mi-course.

Au moment de sa fausse manœuvre, peut-être due, en partie, à la piste rendue glissante par la pluie, Prost était sur les talons de l'Italien dont la Ferrari, plus puissante en ligne droite, perdait à chaque fois du terrain au freinage. Et Prost semblait capable de prendre le meilleur sur son plus dangereux rival dans la course au titre mondial.

Au Brésil, le 7 avril dernier, lors de la première course de la saison, les deux hommes s'étaient déjà trouvés dans la même situation de duel pour la victoire finale.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi Vancouver 43, Toronto 18

Vendredi Hamilton 39, Montréal 11

Samedi Sask'wan 30, Calgary 17

LIGUE CANADIENNE

Section Est

Montreal 5 3 2 0 103 115 6

Ottawa 4 2 2 0 91 126 4

Toronto 5 2 3 0 132 131 4

Hamilton 4 1 3 0 68 104 2

Section Ouest

C-Britannique 5 5 0 0 177 65 10

Edmonton 5 3 2 0 128 126 6

Winnipeg 4 2 2 0 85 97 4

Saskatchewan 4 2 2 0 103 89 2

Calgary 3 0 3 0 44 75 0

BASEBALL

Ligue Nationale

Samedi

New York 5, Chicago 4

L. Angeles 2, Cincinnati 0

Montreal 6, Pittsburgh 5

S. Francisco 7, Atlanta 5

Houston 4, San Diego 3

Phil'phie 6, St. Louis 4

Hier

Pittsburgh 4, Montreal 3

Atlanta 5, S. Francisco 4

Cincinnati 5, L. Angeles 4

Phil'phie 6, St. Louis 0

New York 4, Chicago 1

Aujourd'hui

New York, Lynch (8-5), à

Chicago, Sorenson (3-2),

16 h 05

Montreal, Schatzeder (2-4),

à Pittsburgh, Tun-nell (1-7),

19 h 35

San Diego, Hawkins (14-

3), à Cincinnati, Mc-

Gaffigan (1-0), 19 h 35

Los Angeles, Reuss (8-7),

à Atlanta, Smith (6-8),

19 h 40

Philadelphia, Rawley (7-6),

à St. Louis, Cox

(12-6), 20 h 35

San Francisco, Ham-